



**COMMUNE DE
VUFFLENS-LA-VILLE**

**Préavis 2/2023 :
RAPPORT DE GESTION
& COMPTES 2022**

Table des matières

Première partie : rapport de gestion 2022

1. RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR SA GESTION 2022	3
1.1 Conseil communal	4
1.2 Organisation et répartition des dicastères	5
2. ADMINISTRATION & PERSONNEL COMMUNAL	7
3. COMMISSIONS MUNICIPALES & MUNICIPALITE	8
3.1 Dicastère d'Olivier Duperrut – Syndic	10
3.2 Dicastère de Caroline Jaugey – Municipale	14
3.3 Dicastère de Michel Gruaz – Municipal	22
3.4 Dicastère de Pascal Berchier – Municipal	28
3.5 Dicastère de Chantal Di Lallo – Municipale	32
4. ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES	38
5. CONCLUSIONS	39
6. ANNEXES	40
• La pyramide des âges 2022, éditée en janvier	40
• L'inventaire des véhicules	40
• La liste des Règlements communaux en vigueur	41
• La liste des associations intercommunales	42
• La liste des abréviations	43

Deuxième partie : comptes 2022

7. Rapport de la Municipalité	01
8. Rapport de la Fiduciaire	8
9. Présentation des comptes 2022	

1. RAPPORT DE LA MUNICIPALITE SUR SA GESTION 2022

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à la Loi du 28 février 1956 sur les Communes, ainsi qu'à l'article 95 du Règlement du Conseil communal de la Commune de Vufflens-la-Ville, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion pour l'année 2022.

Comme l'année dernière, la Municipalité vous présente un seul préavis contenant dans la première partie le rapport de gestion, qui porte sur les aspects de l'activité de la Municipalité, et dans la deuxième partie les comptes et commentaires, qui portent exclusivement sur les éléments financiers. Cette formule permet à la Municipalité d'informer le Conseil communal de manière globale en regroupant les événements qui se sont déroulés durant l'année, chiffres à l'appui.

Fait marquant de l'année

Les travaux de remplacement de la conduite d'eau de la Grand-Rue et la réfection de la route avec élargissement du trottoir se sont déroulés durant le premier semestre à satisfaction. Ceux-ci comprenaient aussi le renforcement des conduites d'évacuation des eaux claires sur un secteur de la Grand-Rue et de la rue de la Poste.

Pour ce faire, il a fallu fermer temporairement la route et déplacer l'arrêt de bus de la ligne 58 en créant un nouvel arrêt temporaire à côté de la garderie Les Lucioles. Quant à la ligne 56, bien qu'elle parte et arrive dorénavant chez Bobst en Faraz, les bus ont passé par Mex Village et sont entrés dans Vufflens-la-Ville via la Musire.

Comme tout chantier, il y a eu quelques surprises et notamment quant à l'emplacement réel des canalisations, conduites et services ce qui a permis, dans un second temps, de mettre à jour nos plans ainsi que le programme SIT.

Bien que les travaux conséquents de la 1^{ère} phase se soient terminés en juin, nous avons décidé de maintenir la signalisation en place pour une question de sécurité. En effet, les 3 centimètres manquants par rapport aux bordures peuvent constituer un danger, pour les cyclistes en particulier. D'autre part, 4 arbres ont été plantés pour rendre la place du village plus accueillante. Les portails de l'église ont été réfectionnés. Il est à relever que l'allée de l'église sera également assainie dans le courant de l'été prochain. Quant au revêtement final, il sera également posé durant le printemps 2023.

Ces travaux découlant du préavis numéro 1/2021 ont touché plusieurs dicastères et ont permis de mettre en valeur cette zone, tout en améliorant la sécurité dans ce carrefour.

1.1 Conseil communal

Il a siégé 4 fois au cours de l'année 2022. Le tableau ci-dessous résume les différentes décisions :

<u>No</u>	<u>Objet et descriptif des préavis soumis</u>	<u>Séance</u>	<u>Décisions</u>
1	Réfection bitumineuse totale du préau scolaire ainsi que de l'allée du cimetière	23.03	Adopté à la majorité, par 23 voix pour, 7 voix contre et 8 abstentions
2	Crédit d'investissement pour les aménagements complémentaires au bâtiment polyvalent du Marteley	15.06	Adopté à la majorité par 29 voix pour et 4 abstentions
3	Rapport de gestion de l'exercice 2021 & comptes communaux	15.06	Adopté à la large majorité par 31 voix pour et 2 abstentions
4	Crédit complémentaire au budget 2022 pour une étude relative aux travaux de réfection des chemins des améliorations foncières (AF) – Etapes I et II	15.06	Adopté à la large majorité par 32 voix pour et 1 abstention
5	Arrêté d'imposition pour l'année 2023	12.10	Refusé à la majorité par 13 voix pour, 26 contre et 1 abstention. De ce fait, le taux en vigueur en 2022 sera appliqué en 2023 à savoir 67%
6	Demande d'investissement pour un crédit d'étude relatif à l'aménagement de la ZUP en Bovon soit : la réalisation d'un bâtiment pour une UAPE de 36 places, l'étude de sécurisation routière et zone de dépose minute, la création d'un parc didactique et aménagements paysagers	12.10	Refusé à la large majorité par 2 voix pour, 35 voix contre et 3 abstentions
7	Budget de fonctionnement 2023	14.12	Adopté à la large majorité par 31 voix pour et 1 voix contre
8	Remplacement de la conduite d'eau potable du chemin de la Mésange	14.12	Adopté à l'unanimité
	<u>Objet et descriptif des postulats/rapport déposés</u>	<u>Dépôt & Traité</u>	<u>Décisions</u>
	Postulat : enjeux d'une mobilité sécurisée : favoriser la sécurité des écoliers sur le chemin de l'école compatible avec un plan général de mobilité du village	Dépôt 19.11.19 Traité 14.12.22	Conclusions municipales acceptées à la large majorité par 27 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention. Conclusions de la commission acceptées à la large majorité par 30 voix pour, et 2 abstentions
	Postulat : un plan énergie et climat pour notre Commune (PECC), signé par 15 conseillers & conseillères	Dépôt 09.06.21	Réponse de la Municipalité sera traitée lors de la séance du 8 mars 2023
	Rapport relatif à la révision du Règlement pour le Conseil communal relatif aux attributions de la COFIN et de la COGEST	Dépôt 12.10.22	Préavis municipal 1/2023 sera traité lors de la séance du 8 mars 2023

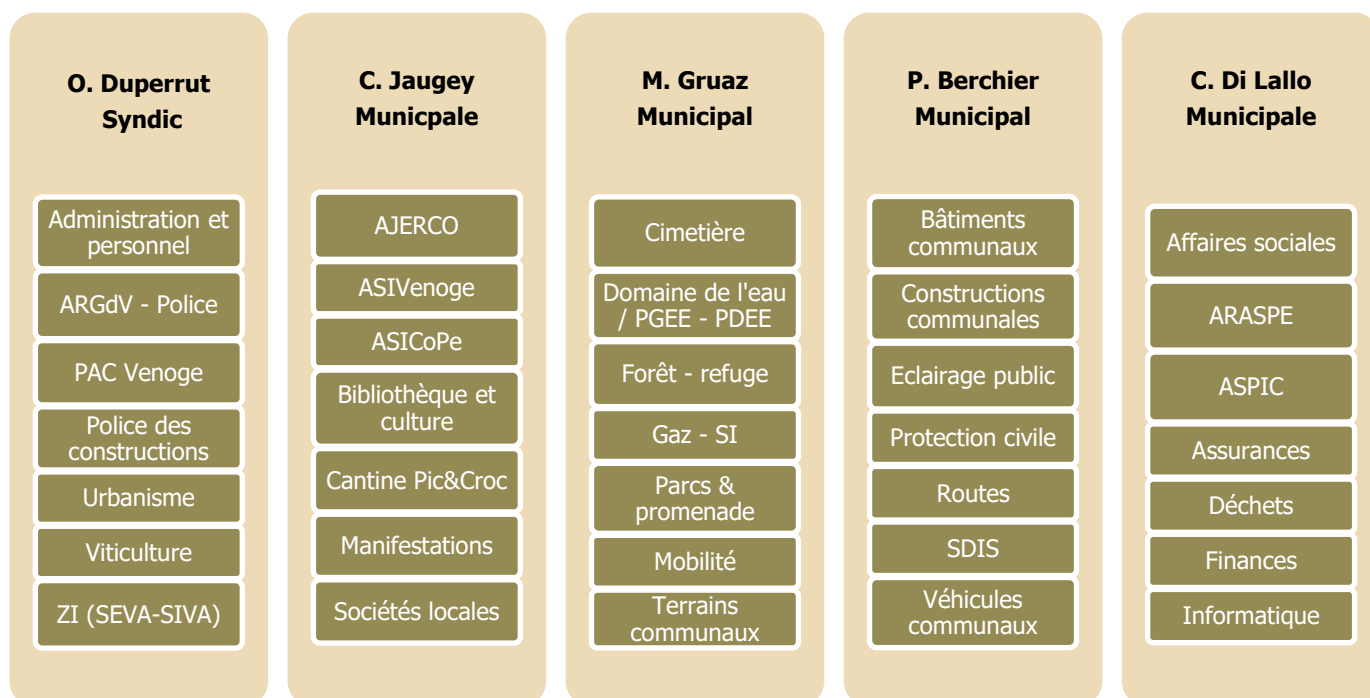
1.2 Organisation et répartition des dicastères

Durant l'année, la Municipalité a siégé lors de 48 séances ordinaires, lesquelles ont lieu le lundi en fin de journée. A ces séances sont venues s'ajouter diverses réunions avec des commissions, mandataires, services de l'Etat, architectes, ingénieurs, fournisseurs, avocats et géomètres. A cela se sont également ajoutées 3 séances extraordinaires afin de réfléchir et débattre plus longuement sur certains sujets dont la gestion du personnel, la vision municipale et la collaboration avec les autres Communes.

A ce propos, les Communes de Penthaz, Penthaz, Daillens et Lussery-Villars (PPDL) se rencontrent régulièrement. Deux fois dans l'année, elles intègrent à leurs séances les Communes de Mex et Vufflens-la-Ville pour échanger sur différentes problématiques parfois similaires que nous rencontrons. Des solutions communes ou synergies peuvent être trouvées, ce qui permet également une collaboration efficiente par la suite. Lors de ces séances, des intervenants régionaux sont quelquefois invités comme ce fut le cas le 6 septembre à Vufflens-la-Ville qui a accueilli les représentants de la Polyclinique de la Venoge soit M. de Rham – Directeur général et Mme Diaz – responsable de l'institution pour une présentation. Ces rencontres se clôturent par un repas organisé par la Commune hôte.

Une fois par année, M. Dessauges – Préfet du district du Gros-de-Vaud rend visite à la Municipalité pour échanger et contrôler la tenue des différents registres. Cette visite est traditionnellement suivie d'un repas en présence des représentants de l'autre Commune visitée ce jour-là. Pour l'année 2022, la visite a été organisée avec la Commune d'Essertines-sur-Yverdon le 7 février 2023. Il est à relever que toutes les pièces et documents fournis par la secrétaire municipale et la boursière ont été approuvées par M. le Préfet, avec les félicitations pour leur excellente tenue.

Durant l'année, il n'y a pas eu de changement dans les dicastères dont la répartition est la suivante :



La vice-syndicature est répartie de la manière suivante :

- 01.07.2022 - 30.06.2023 : Michel Gruaz
- 01.07.2023 - 30.06.2024 : Pascal Berchier
- 01.07.2024 - 30.06.2025 : Chantal Di Lallo
- 01.07.2025 - 30.06.2026 : Caroline Jaugey



Communications publiques

Un accent particulier a été mis sur la communication notamment par le biais du site internet communal dont la Une est modifiée chaque semaine. Il est à relever également que dès que les membres du Conseil communal ont reçu les documents pour la prochaine semaine, trois jours plus tard, ils sont publiés dans l'onglet dédié au Conseil communal.

Le journal local « BIOV » a également subi une transformation significative en passant au format A4. Pour le rendre plus attractif, des articles ont été ajoutés comme des mises en lumière et des jeux. En fin d'année, un article relatif aux reflets du Conseil communal a été ajouté à la demande du Bureau du Conseil qui le rédige.

Deux séances publiques autres que celles du Conseil communal ont été organisées, à savoir :

- le 23 mars 2022, le bureau Impact Concept et le groupe Orllati ont expliqué le projet de gravière envisagé au Moulin d'Amour. A la suite de cette présentation, les membres du Conseil communal ont été invités à visiter le site de Bioley-Orjulaz appartenant à la société Orllati Granulats & Béton SA
- le 24 août, les CFF ont présenté le chantier de la nouvelle diagonale dont le support se trouve sur le site internet sous l'onglet « le village » puis « Plans Commune »

2. ADMINISTRATION & PERSONNEL COMMUNAL

Au 31 décembre 2022, la population de Vufflens-la-Ville s'élevait à 1353 habitants dont 673 hommes et 680 femmes (1346 habitants en 2021). On dénombre 1146 personnes de nationalité suisse et 207 personnes de nationalité étrangère. Durant l'année, nous avons dénombré 79 arrivées pour 72 départs, 7 naissances et 4 décès.

Mlle Lannaz a travaillé à l'Administration du 1^{er} février au 30 juin 2022 en qualité de stagiaire pendant la dernière année de son Master à l'IDHEAP. Son taux d'activité était de 30%. Elle a secondé avec efficacité le personnel du greffe. Elle s'est notamment impliquée dans la mise à jour du site internet et a créé un nouveau concept pour le journal communal. Elle s'est acquittée de ses tâches avec compétence et à entière satisfaction des personnes qui l'ont employées.

Après son congé maternité, Mme Chanel – responsable de Pic & Croc a souhaité baisser temporairement son taux de travail pour pouvoir consacrer un jour par semaine à ses enfants. De ce fait, Mlle Reymond a été engagée pour la suppléer dès la rentrée scolaire.

M. Zabadio a été engagé durant 6 mois à temps plein, soit d'avril à septembre, pour seconder nos employés communaux, tant pour des travaux de nettoyage que pour des travaux d'entretien extérieurs et les remplacer durant leurs vacances, ce qui fut fort apprécié.

La Commune emploie du personnel fixe et auxiliaire pour s'occuper des différentes tâches, à savoir :

Administration communale – postes à taux fixes (taux identiques en 2021) :

- Boursière à 60% : Nijenhuis Dominique
- Concierge à 100% - huissier : Batista Nelso
- Employé communal à 100% : Panchaud Patrice
- Préposée au contrôle des habitants à 50% : Trebern Patricia
- Secrétaire municipale à 100% : Böhlen Sandrine

Aide conciergerie pour les collèges – 226 heures (377.25 heures en 2021) :

- Wyssen Danielle

Archiviste communale – 82.5 heures (89.75 heures en 2021) :

- Gruaz Edith

Bibliothèque communale – 614.5 heures et 8 animations (590 heures et 5 animations) :

- Bolay Jenny
- Bahon Dufour Emmanuelle
- Jaugey Clémence
- Kraus Gabriele
- Lasserre-Gobin Sashi
- Pichard Lionel
- Rappaz Nathalie
- Wihler Marcela – responsable

Cantine Pic & Croc :

- Chanel Tania – responsable à 50.5 % dès le 28.02 puis à 38.7% dès le 01.09
- Reymond Julie – responsable remplaçante ayant effectué 164.25 heures

Et les auxiliaires – 1'652.5 heures (1'516.25 heures en 2021)

- Bachofen Arielle
- Berchier Yasmine
- Berthoud Marie
- Rappaz Nathalie

Organiste – 13 prestations (19 prestations en 2021) :

- Novello Kristina

Patrouilleuses scolaires – 323.5 heures (331 heures en 2021) :

- Berchier Yasmine – remplaçante
- Corbaz Line – remplaçante
- Kuenzi Denise – titulaire
- Reda Stéphanie – remplaçante

Refuge – 83 réservations (64 réservations en 2021) :

- Panchaud Patrice
- Batista Nelso – remplaçant

3. COMMISSIONS MUNICIPALES & MUNICIPALITE

Sur demande ou besoin de la Municipalité, plusieurs commissions collaborent avec elle sur différents dossiers, lesquelles sont nommées pour la législature en cours et sont composées des personnes suivantes :

Commission consultative d'urbanisme (CCU) – non activée durant cette année (39 heures en 2021) :

- Fabre de Pourtalès Diane - Présidente
- Fabre Sébastien
- Pichard Anne
- Vullioud Pierre-André
- Bernel Alexandre – avocat (membre juridique)

Commission de salubrité – non activée durant cette année (non activée en 2021) :

- Duperrut Olivier – Syndic
- Leuenberger Christophe – ST Cossonay
- Urfer Etienne – Médecin

Commission mobilité – pas d’heures annoncées à rémunérer (0 heure en 2021) :

- De Buren Guillaume
- Goy David
- Nicollerat Martine
- Trottet Yves
- Vanderweckene Joseph

Il est ici précisé que la Municipalité a reçu deux fois la Commission mobilité sécurisée. La première fois en mai afin de faire le point des mesures déjà engagées et sur les propositions à venir. A l'issue de la séance, la Municipalité l'a mandatée pour fournir un second rapport portant sur la mobilité sécurisée sur l'ensemble du territoire communal. Ce second rapport a été rendu le 9 juin. A la fin juin, une seconde séance s'est tenue afin de discuter dudit rapport. A l'issue de cette séance il a été décidé de s'approcher d'un bureau afin de réaliser une étude globale de mobilité durant l'année 2023.

Commission d’urbanisme :

- Duperrut Olivier – Syndic
- Jacquemettaz Valérie – SECUChantier Sàrl

Il est ici rappelé que tous les dossiers de police des constructions qui nécessitent un rapport sont transmis au bureau technique de Cossonay avec qui la Municipalité a signé un contrat de prestations.

Il en va de même pour ce qui est de la sécurité du domaine public, selon le Règlement cantonal vaudois de Prévention des Accidents dus aux chantiers (RPAC) et la surveillance de la sécurité des constructions selon la LATC, avec SECUChantier & habitation Sàrl, laquelle a effectué environ 136.25 heures (174.75 heures en 2021) pour la Commune.

Naturalisation

Les auditions des requérant(e)s sur le thème de l’intégration sont effectuées par la Municipalité. En ce qui concerne l’établissement du rapport d’enquête et du suivi des tests élémentaires de connaissances, c’est la Secrétaire municipale qui a été nommée responsable de naturalisation depuis plusieurs années déjà. Deux demandes nous sont parvenues (cinq demandes en 2021), lesquelles ont reçu un préavis municipal positif au vu de la qualité des dossiers reçus.



3.1 Dicastère d'Olivier Duperrut - Syndic



Faits marquants du dicastère :

- ❖ Nomination au comité SIVA & SEVA de la ZI de la Plaine
- ❖ Nomination au Conseil d'administration des TL
- ❖ Pénurie énergétique et PECC

Les principales activités gérées dans le cadre de ce dicastère sont :

- Administration et personnel
 - ARGdV (Association de la Région du Gros-de-Vaud)
 - PAC Venoge
 - Police
 - Police des constructions
 - Urbanisme
 - Viticulture
 - Zone industrielle (Syndicat Entretien SEVA – Syndicat Infrastructures SIVA)
- En cas d'absence, c'est le(a) Vice-Syndic(que) qui est nommé(e) remplaçant(e) pour ce dicastère et qui engage la Municipalité par sa signature avec la secrétaire municipale

Délégations suivantes :

- Membre du CoDir de l'EIEVMV (6 séances dont 2 avec les CoGest & CoFin)
- Membre du CoDir du SEVA (8 séances)
- Membre du CoDir du SIVA (8 séances)
- Membre du Conseil d'administration des TL (12 séances)

- Membre du Conseil intercommunal de l'ASIVenoge & commission des finances (7 séances)

- Représentant communal à l'ARGdV et à la Commission agriculture (2 séances)
- Représentant communal à l'assemblée générale du Syndicat AF RC 177 (1 séance)

Administration et personnel

Ce point a été développé en pages 8 à 9 de manière approfondie afin de vous donner une vision globale du personnel employé par la Commune.

ARGdV

Le rapport de gestion conséquent peut être consulté dans son intégralité au bureau communal.

PAC Venoge - Commission Venoge

Il n'y a aucun élément particulier à relever en 2022 étant donné que cette commission n'a pas fonctionné cette année.

Police

Dans la main courante du poste d'Echallens, il est à signaler 136 événements (111 en 2021) relatifs à notre Commune. Il est à relever une légère hausse par rapport aux trois dernières années due en grande partie au rassemblement de véhicules dans la ZI la Plaine. Cette problématique est en cours de traitement. La gendarmerie territoriale a procédé à plusieurs dénonciations grâce à un important travail d'enquête sur l'imagerie.

Le poste mobile de la Gendarmerie est venu 6 fois dans notre village (1x en 2021 car COVID). A part le travail courant (accueil au bus, patrouilles pédestre/cycliste), il a effectué les tâches suivantes :

- l'établissement d'un formulaire de vol de pièce d'identité
- 3 présences à la sortie des écoles
- 1 contre-visite soit rencontrer les citoyens ayant été victimes de cambriolage pour les rassurer

Police des constructions

Au courant de l'année, la Municipalité a délivré ou autorisé :

- 3 autorisations municipales, toutes affichées au pilier public durant 10 jours (12 en 2021)
- 23 dossiers ont été soumis à l'enquête publique (10 en 2021)
- 4 dossiers ont été soumis à l'enquête administrative soit uniquement traités par les Services du canton (4 en 2021)
- 3 fouilles chaussée/trottoir, toutes annoncées au moyen du formulaire déposé sur le site sous « police des constructions » (4 en 2021)
- 14 échafaudages, dont un contrôle sécurité a été effectué (12 en 2021)

En ce qui concerne les annonces d'installations solaires ou photovoltaïques, 18 annonces ont été signées (6 en 2021). Selon le Règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), il est précisé que ces installations ne sont plus soumises à autorisation, pour autant que certaines conditions soient respectées, notamment que la parcelle soit en zone à bâtir.

Toutefois, le chiffre susmentionné ne reflète pas les demandes totales, mais uniquement les annonces faites à la Municipalité, hors demandes de permis de construire.

La Commune de Vufflens-La-Ville ne bénéficiant pas d'un règlement sur les procédés de réclame, c'est la Loi cantonale sur les procédés de réclame (LPR) et son règlement d'application (RLPR) qui s'appliquent. Les demandes proches de la route sont soumises au préalable à la DGMR, pour préavis. En 2022, 1 permis pour l'utilisation d'un procédé de réclame a été délivré (5 en 2021).

Zone industrielle

Un point de situation sur le développement des projets :

- Yvimmo SA (Matthey Transport SA – parcelle 921) : création d'une surface d'entretien pour engins de transport. Transformation intérieure et bâtiment administratif. Création d'une station-service et d'une station de lavage. Divers secteurs ont d'ores et déjà reçu des autorisations d'exploiter. Le permis d'utiliser sera délivré une fois le site totalement terminé
- H2M (parcelle 926) : construction d'un centre de tri et de conditionnement des matériaux et d'un bâtiment administratif ainsi qu'une voie ferroviaire de desserte. Le chantier conséquent est toujours en cours. Toutefois, des secteurs ont d'ores et déjà reçus des autorisations d'exploiter. Le permis d'utiliser sera délivré une fois le site totalement terminé
- Simond SA (parcelle 932) : construction d'un poste de distribution de carburant, avec lavage, un shop, bureaux associés et appartement de gardiennage. Le chantier est en cours après l'obtention du permis de construire le 30 novembre
- Demaurex SA (parcelle communale 930) : construction d'une usine avec administration et garage souterrain. Comme indiqué dans le préavis 9/2021, le début du chantier a dû être différé de plusieurs semaines à la suite des fouilles archéologiques obligatoires. Toutefois, la mise en service de l'installation devrait avoir lieu courant 2023, une fois le permis d'utiliser délivré
- Walser Schweiz SA (parcelle 1130) : construction d'une halle industrielle et d'un bâtiment administratif. Le chantier est en cours après l'obtention du permis de construire le 7 septembre



SEVA

Le SEVA, en charge de l'entretien des infrastructures et de l'exploitation du site, a également eu une activité soutenue. Son rapport de gestion peut être consulté dans son intégralité au bureau communal.

SIVA

Ce syndicat, en charge de la réalisation des infrastructures de la Zone industrielle, a eu une activité très importante en 2022. Elle continuera à l'être ces prochaines années.

Il a notamment traité les points suivants :

- rencontres avec la Commission de classification
- révision des Statuts avec l'appui de Me Moinat et de M. Guex
- création d'un site internet commun au SIVA et au SEVA
- présentation des projets des sociétés Denner et HGC
- présentation du projet de débord des CFF, sur une parcelle appartenant au Canton
- rencontres mensuelles avec les CFF et le SEVA pour suivi des travaux relatifs à la création de l'accès Nord invoqué ci-avant, ainsi que pour une information régulière sur le projet de débord des CFF. Le nécessaire a été fait pour que ce projet soit compatible avec le développement et la bonne utilisation des infrastructures ferroviaires

Syndicat AF RC 177

L'objectif de ce syndicat était de remanier les parcelles sises dans son périmètre afin de permettre la construction de la RC 177, laquelle libère notre village du trafic poids lourds et d'une grande partie du trafic routier. Il a été atteint.

Quelques opérations administratives doivent encore être effectuées, de sorte que le Syndicat poursuit son activité, qui est désormais très légère.



3.2 Dicastère de Caroline Jaugey - Municipale



Faits marquants du dicastère :

- ❖ Reprise des manifestations après deux ans d'interruption pour raisons sanitaires
- ❖ Pic & Croc : ouverture d'un créneau supplémentaire d'accueil parascolaire et mise en conformité avec les directives de l'OAJE
- ❖ Mise en route de l'élaboration du Plan Energie Climat Communal (PECC)

Les principales activités gérées dans le cadre de ce dicastère sont :

- AJERCO (Accueil de jour des enfants)
- ASIVenoge (association intercommunale pour l'école primaire)
- ASICoPe (association intercommunale pour l'école secondaire)
- Bibliothèque et culture
- Structure d'accueil parascolaire Pic & Croc
- Manifestations / Sociétés locales
- Cours BSL/AED
- PECC

➤ En cas d'absence, c'est Chantal Di Lallo qui est nommée remplaçante de ce dicastère

Délégations suivantes :

- Membre du CoDir de l'AJERCO (8 séances)
- Membre du CoDir de l'ASIVenoge (21 séances – 8 séances Comité pilotage construction)

- Membre du Conseil intercommunal de l'ARASPE (2 séances)
- Membre du Conseil intercommunal de l'ASICoPe (2) & commission des finances (2 séances)
- Membre du Conseil intercommunal de l'ASPIC (2 séances)

AJERCO

L'Ajercos en quelques chiffres pour l'année 2022 :

- Pour l'accueil collectif préscolaire : 9 garderies, 230 places, 655 enfants accueillis (589 en 2021)
- Pour l'accueil collectif parascolaire : 8 UAPE (unités d'accueil pour écoliers) & 1 APMI (accueil parascolaire de midi), 207 places – 526 enfants accueillis (360 en 2021)
- Pour l'accueil en milieu familial :
 - 43 accueillantes en milieu familial (48 en 2021)
 - 149 places - 286 enfants accueillis en préscolaire (179 places – 240 enfants en 2021)
 - 139 places - 201 enfants accueillis en parascolaire (170 places – 260 enfants en 2021)

Accueil préscolaire - Garderie les Lucioles Vufflens-la-Ville

Place autorisées	Nombres d'enfants accueillis	Taux d'occupation
22	66	96%

**Les pourcentages manquants d'occupation, pour arriver au 100% représentent des périodes, plages horaires de quelques heures disparates, réparties sur l'ensemble des jours de la semaine qui ne correspondent pas aux besoins des parents en recherche de placement*

Communes de domicile des parents placeurs :

Communes	Nombre d'enfants	Nombre d'heures
Chavannes-le-Veyron	1	970.00
Cossonay	4	1'758.00
Cottens (Hautemorges)	1	524.00
Daillens	6	4'372.00
Echandens*	1	468.00
Gollion	2	1'200.00
Mex	4	3'444.00
Penthalaz	4	1'072.00
Penthaz	13	8'422.00
Vufflens-La-Ville	30	28'480.00

* Commune hors-réseau

Accueil parascolaire – UAPE Les Lionceaux :

Places autorisées d'occupation	Nbre enfants accueillis après-midi	Taux occupation matin	Taux occupation midi et après-midi
12	44	68%	98%

Communes de domicile des parents placeurs (y compris pendant les vacances scolaires) :

Communes	Nombre d'enfants	Nombre d'heures
Mex	11	3'571.00
Penthaz	2	1'213.50
Vufflens-la-Ville	31	15'986.00

Accueil en milieu familial à Vufflens-la-Ville :

Préscolaire nombre d'enfants	Préscolaire nombre d'heures	Parascolaire nombre d'enfants	Parascolaire nombre d'heures
5	1'666	4	541.25

Liste d'attente :

A ce jour, les demandes de placement d'enfants de notre Commune, pour la rentrée scolaire 2023, se répartissent ainsi, tous types d'accueils confondus :

- 5 enfants en préscolaire
- 13 en parascolaire

La liste d'attente effective toutes structures et tous types d'accueils confondus, enregistrée à ce jour et pour les années à venir fait ressortir pour l'ensemble du réseau AJERCO un chiffre de 339 enfants en liste d'attente pour le préscolaire (dont 12 pour Vufflens-la-Ville) et 334 enfants en liste d'attente en parascolaire (dont 27 pour Vufflens-la-Ville). Il est donc urgent de pouvoir offrir des places supplémentaires que ce soit dans le pré ou le parascolaire.

Il est ici rappelé que le rapport de gestion de cette intercommunale est consultable soit sur leur site soit au bureau communal.

ASIVenoge

Les sujets habituels tels que les transports, l'accueil de midi, les devoirs surveillés ont été abordés durant l'année lors des séances bimensuelles du CoDir.

C'est le projet d'extension du futur complexe scolaire du Cheminet à Penthalez qui a principalement occupé le Comité. De nombreuses séances d'information publiques pour le projet d'architecture « Le Cheminet » ont été organisées ainsi que 8 séances de comité de pilotage avec Ferrari Architecte, le comité de direction ainsi que les Syndics des 6 Communes ont eu lieu tout au long de l'année.

Le PA "Le Cheminet" est entré en vigueur le 30 mai 2022. La mise à l'enquête du projet d'architecture s'est déroulée du 3 septembre au 3 octobre 2022. En fin d'année, toutes les oppositions étaient levées.

ASICoPe

Il n'y a pas eu de fait marquant pour notre Commune. De ce fait, nous vous laissons le soin de consulter le rapport de gestion de cette intercommunale soit sur leur site soit au bureau communal.

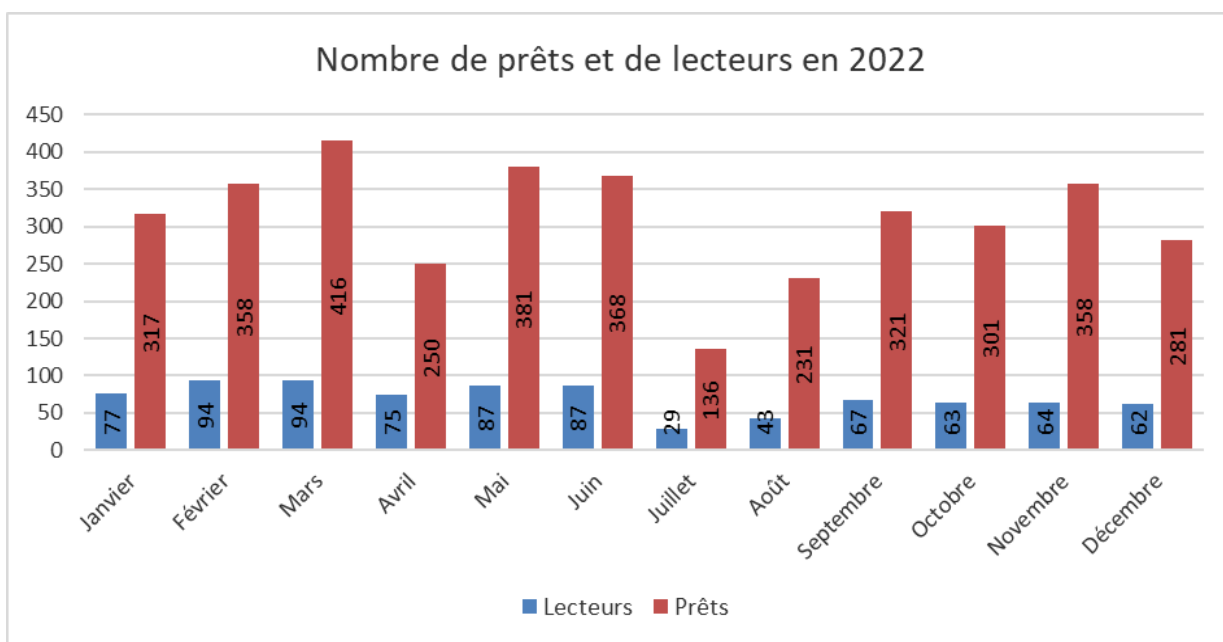
Bibliothèque

Depuis le mois d'août 2022 il n'y a plus de visites des classes de Vufflens-la-Ville, lesquelles se rendent désormais à la bibliothèque scolaire de Penthalez pour toutes les animations.

En revanche, la structure « Pic & Croc » vient depuis le mois de décembre régulièrement emprunter des livres.

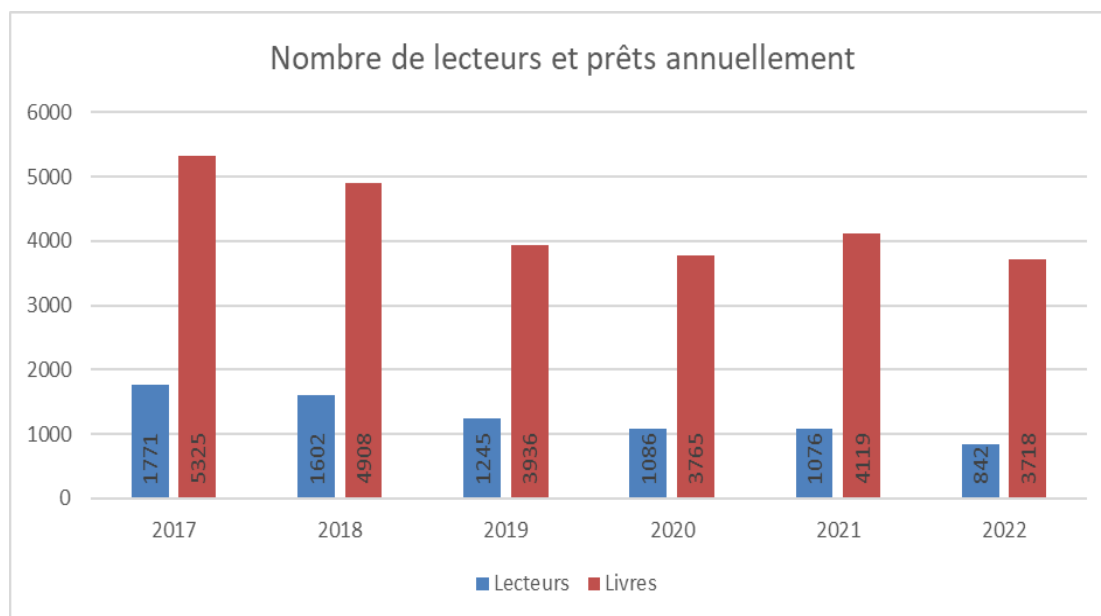
La bibliothèque en chiffres :

- nombre total de documents : 5'061
- 189 DVD (films jeunesse et films adultes)
- + **350** livres prêtés par Bibliomedia (échangés 2 fois par an)
- nombre de documents prêtés : 3'718 (4'119 en 2021)
- nombre de lecteurs venus à la bibliothèque : 842 (1'076 en 2021)



Animations proposées tout au long de l'année :

- le 26 mars : « BiblioWeekend » sur le thème : *Décrocher la lune*. Mme Bahon est venue conter et Mme Lasserre a proposé un atelier bricolage. 12 enfants et 6 adultes ont été accueillis
- le 14 novembre : contes avec Mme Bahon. Il y a eu 9 adultes et 16 enfants
- le 22 décembre : fenêtre de l'Avent avec Mme Fornier-Gaillard (conteuse professionnelle). Il y a eu 20 enfants et 18 adultes
- « Né pour lire » tous les 2 mois avec Mme Rappaz. L'objectif est de sensibiliser les parents à l'importance de raconter des histoires et de découvrir des livres avec les tout-petits



Structure d'accueil parascolaire Pic & Croc

Par semaine, une moyenne de 77 enfants (64 en 2021) sont inscrits. Les enfants viennent principalement de Vufflens-la-Ville et Mex, seuls 6 enfants (2 en 2021) viennent de Penthaz et Penthalaz. Durant l'année, il y a eu 3611 repas servis (3321 en 2021) et 1090 (738 en 2021) goûters consommés.

D'autre part, il y a eu 327 prestations (56 au 2^{ème} semestre 2021) pour l'accueil l'après-midi (lundi et mardi de 14h à 15h30) des 1P.

Face au manque de place dans la structure UAPE Les Lionceaux et afin de répondre à la demande des parents de trouver une solution d'accueil pour leurs enfants rentrant en 1P à la rentrée 2022, la structure Pic&Croc a étendu ses prestations ouvrant un nouveau créneau les mardis de 13h30 à 15h30 en plus de celui des lundis déjà en place depuis la rentrée 2021.

L'équipe éducative a été renforcée en août avec l'arrivée d'une jeune ASE (assistante socio-éducative) Mme Reymond. Elle se compose ainsi :

- 1 responsable ESE (éducatrice socio-éducative)
- 1 ASE (assistante socio-éducative)
- 4 APE (auxiliaires petite enfance)

En mars, l'OAJE a effectué une visite de contrôle de la structure d'accueil mettant en évidence des points à modifier et améliorer, notamment sur les espaces sanitaires, les surfaces et équipement et les espaces adultes. Afin de limiter les travaux à effectuer ainsi que les aménagements, il a été décidé d'un commun accord avec l'OAJE de modifier l'autorisation d'exploiter.

Celle-ci ne porterait plus que sur l'accueil des après-midi (seul accueil nécessitant une autorisation) pour un nombre maximum de 24 enfants. L'accueil de midi ne serait alors plus soumis aux directives cantonales et laisserait plus de liberté à la commune quant à la gestion.

Afin d'obtenir la mise en conformité un aménagement d'un bureau pour la responsable ainsi que des espaces bien définis (activités, lecture, repos, jeux) pour les enfants ont dû être réalisés et les locaux doivent être exclusivement réservés à l'accueil parascolaire (plus de location possible). De ce fait, la nouvelle autorisation d'exploiter a été délivrée dès le 1^{er} novembre, valable jusqu'au 31 octobre 2027.

Tout cela a eu pour effet d'augmenter les charges communales en lien avec l'accueil parascolaire, nécessitant un ajustement des tarifs dès la rentrée 2022, soit :

- Midi (11h50-14h00) : coût de l'accueil et du repas = CHF 25.- dont à déduire subvention de CHF 5.- de l'ASIVenoge. Coût à charge des parents pour l'accueil et le repas = CHF 20.- (CHF 18.- auparavant)
- Après-midi (14h00-15h30 uniquement pour les 1P) : restent inchangés. Coût à la charge des parents pour l'accueil = CHF 20.-
Goûters (15h30-17h30) : restent inchangés. Coût à charge des parents pour l'accueil et le goûter = CHF 18.-



Manifestations / Sociétés locales

Après deux années COVID sans aucune manifestation, l'année 2022 fut riche en fêtes, marché et autres festivités pour le plaisir de tous les participants.

En avril 2022, respectivement les 2 et 9 avril la FSG Vufflens-la-Ville et l'Harmonie du Pontet ont pu renouer avec leur traditionnelle soirée annuelle. Succès garanti pour les deux sociétés pour le bonheur des spectateurs et de leurs membres.

Le 31 juillet, ce ne sont pas moins de 174 personnes qui sont venues déguster les poulets à la broche proposés par la Gym féminine pour le traditionnel repas du 1^{er} août. L'après-midi la même Gym féminine avait organisé un tournoi de pétanque où sont venues s'affronter dans la joie et la bonne humeur une vingtaine d'équipes.

Le 27 août c'est un GSL nouvellement renouvelé qui a organisé le 20^{ème} marché artisanal de Vufflens-la-Ville avec la présence d'une cinquantaine d'artisans. Pour l'occasion un after marché a été organisé avec concert, musique, projection de film et buvette afin de fêter dignement ses 20 ans.

Le 6 septembre ce sont deux bus qui attendaient sur le parking du Marteley les 86 personnes inscrites pour un départ direction le musée Clin d'ailes à Payerne où Mr Claude Nicollier nous a accueilli avec une petite présentation du musée suivie de la visite guidée. À midi direction Morat pour un dîner sur la terrasse couverte du restaurant Murtenhof Krone avec vue plongeante sur le lac. Enfin une petite croisière sur le lac de Morat a clôturé cette belle journée.

Le 24 septembre s'est tenu le tout premier vide grenier de Vufflens-la-Ville organisé par le GSL.

Le 10 novembre 2022 devait avoir lieu la soirée des nouveaux habitants. Malheureusement faute d'un nombre suffisant d'inscrits nous nous sommes vus contraints d'annuler la soirée.

Le vendredi 11 novembre 2022 une délégation municipale a reçu 6 jeunes citoyens de 18 ans au restaurant le Marteley afin de marquer leur passage à la majorité.

Le 6 décembre la Commune ouvrait sa fenêtre de l'Avent avec soupe à la courge et verrée. Cette année elle avait décidé de renouer avec la tradition des cornets de Noël distribués aux enfants du village. C'est donc un joyeux défilé qui s'est pressé à la Maison de commune ce soir-là.

Nous avons eu l'honneur de pouvoir fêter plusieurs jubilés durant l'année 2022. Comme le veut la tradition, une délégation municipale s'est rendue au domicile de nos citoyens leur apportant un présent ainsi que les meilleurs vœux des autorités, soit :

- 3 mars Claire-Lise et Bernard Delémont pour leurs noces d'or
- 2 mai chez Mirella et Adriano Ecoretti pour leurs noces de diamant
- 7 juin chez Paulette et Raymond Lambelet pour leurs noces d'or
- 7 septembre chez Jacqueline et Joseph Vanderweckene pour leurs noces d'or
- 4 octobre chez Chantal et Sébastien Fabre pour leurs noces d'or
- 7 novembre chez Onorina Decrausaz qui nous a reçu avec son époux pour fêter ses 90 ans
- 12 décembre Irène Bridy nous a reçu en compagnie de son fils pour fêter ses 90 ans
- 16 janvier 2023 chez Ginette et Edouard Golay pour fêter leurs noces d'or

Cours BSL/AED

Durant trois samedis du mois de janvier, le SDIS Région Venoge a animé les cours refresh BLS /AED pour les habitants de Vufflens-la-Ville. Le 25 juin a été programmé un nouveau cours refresh BLS/AED organisé par le SDIS Venoge afin de permettre aux personnes n'ayant pas pu suivre les cours proposés en janvier d'en bénéficier.

Pour l'année 2022, sur les 32 personnes ayant suivi les cours de formation de base en 2019 et 2020, 22 ont ainsi pu renouveler leur attestation et ainsi continuer à faire partie des First Responders.

PECC (plan énergie et climat communal)

Lors de la séance du Conseil Communal du 9 juin 2021 un postulat : un plan énergie et climat communal (PECC) pour notre Commune a été déposé. Par ce postulat, il était demandé à la Municipalité d'étudier les propositions émises par l'Etat et de proposer un programme d'actions à ce sujet comprenant les intentions et le financement des opérations.

En mars, la Municipalité a écrit au Bureau de la durabilité pour l'informer qu'elle s'engageait à :

- élaborer et adopter un PECC selon le modèle proposé par le Canton dans un délai d'une année à compter de la décision de subventionnement
- porter au budget des quatre prochaines années un montant correspondant à la participation communale aux frais du mandat

Le Département des institutions et du territoire (DIT) a communiqué sa décision positive le 28 avril à la Municipalité concernant le versement de la subvention selon les modalités ci-dessous :

PECC communal de Vuflens-la-Ville				
Montant des coûts pris en compte (selon art. 5 de la directive) : 25'124 (TTC)				
Montant de la subvention sur 4 ans (selon art. 6 et 7 de la directive) : 12'500* CHF				
Montants détaillés par tranches de versement :				
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Coûts planifiés	9'870** CHF	5'068 CHF	5'068 CHF	5'068 CHF
Subvention	4'935 CHF	2'534 CHF	2'534 CHF	2'497 CHF
<small>* De manière à respecter le plafond de 12'500 CHF (art. 7 de la directive), la subvention a été réduite pour la dernière tranche.</small>				
<small>** La phase 0 – Demande de subvention – ne peut pas être subventionnée car elle a été réalisée avant l'octroi de la subvention.</small>				
Date de fin : 28 avril 2026				
Prochaine étape : Elaboration du PECC d'ici au 28 avril 2023				

Le bureau Impact Concept a été mandaté pour accompagner la Municipalité dans le processus d'élaboration de ce plan d'énergie et de climat communal. Durant le second semestre 2022 plusieurs séances ont été organisées avec notre mandataire, ce qui a permis d'établir dans un premier temps un état des lieux sur le profil énergétique et un bilan carbone simplifié de notre commune. Puis un tableau de synthèse des mesures qu'il serait possible d'entreprendre dont 12 ont été pré-retenues. Afin de cibler les attentes et favoriser l'engagement de la population, un sondage sera envoyé à l'ensemble de la population en janvier 2023.



3.3 Dicastère de Michel Gruaz -Municipal



Faits marquants du dicastère :

- ❖ Remplacement de la conduite d'eau de la Grand-Rue entre l'église et la bifurcation de l'Arzillier
- ❖ Renforcement de la capacité d'évacuation des eaux claires de la rue de la Poste et de la Grand-Rue
- ❖ Avenir de la halte CFF et future mise en conformité LHand

Les principales activités gérées dans le cadre de ce dicastère sont :

- Cimetière
- Domaine de l'eau / PDEE
- Epuration / PGEE
- Forêt - refuge
- Mobilité
- Parc & Promenade
- Terrains communaux
- Télecabon - gaz - SI

➤ En cas d'absence, c'est Pascal Berchier qui est nommé remplaçant de ce dicastère

Délégations suivantes :

- Membre du CoDir de l'AIEV (10 séances)
- Membre du CoDir de l'EIEVMV (6 séances dont 2 avec les CoGest & CoFin)
- Membre du Conseil intercommunal de la PCI Gros-de-Vaud (2 séances)
- Membre du Conseil intercommunal du SDIS Région Venoge & commission de gestion (4 s.)
- Représentant communal au sein du Groupement forestier intercommunal de la Venoge (2 s.)
- Représentant au sein de l'organisation du Passeport Vacances Région Lausannoise (1 séance)

Domaine de l'eau / PDEE

Notre SIT est suivi avec beaucoup d'attention et adapté au fur et à mesure des modifications du réseau. La présence de 40 micros sur les vannes de réseau permet de détecter rapidement les fuites éventuelles. Par ailleurs, la Municipalité assure un contrôle hebdomadaire grâce à la réception d'un relevé journalier de notre consommation d'eau. Toute différence significative est ainsi rapidement analysée. Cette année, deux fuites se sont produites sur le réseau communal, détectées toutes deux grâce aux micros décrits ci-dessus. Les réparations ont été réalisées tout de suite, ce qui a permis de limiter les pertes d'eau.

Malgré ce suivi consciencieux, nos pertes d'eau ont atteint 10,5 %. D'octobre 2021 à octobre 2022 nous avons acheté 79'000 m³ d'eau et en avons vendu 70'731 à nos abonnés. La différence comprend les pertes d'eau dues aux fuites citées, l'eau dite "de chantier" et les immanquables différences liées aux compteurs privés et à ceux mesurant le volume d'eau acheté. Pour rappel la fluctuation usuelle tolérée de telles installations est de l'ordre de plus ou moins 5 %.

Bien que l'été 2022 ait été particulièrement sec et chaud, les ventes d'eau de l'EIEVMV ont été inférieures à celles de 2021. Elles ont atteint 210'296 m³ contre 218'749 m³. Ceci s'explique par le fait que les fuites ont été moins nombreuses dans nos 3 communes. Grâce à la construction d'une nouvelle chambre au haut de l'Arzillier, laquelle permet de bénéficier de l'eau de secours d'Eauservice, l'EIEVMV a pu renoncer à la chambre de Pontet et à près de 500 mètres de conduite à entretenir. Par ailleurs, vu le nouvel emplacement de cette chambre, accolée à notre propre réseau, il n'est plus nécessaire de soutirer 6 l/min pour garantir la salubrité de l'eau, tel que nous devions le faire précédemment.



Sur le plan chimique et bactériologique nous distribuons une eau non filtrée et non chlorée de bonne qualité. Notre eau est régulièrement analysée et les dernières expertises sont rassurantes bien qu'elles nous laissent perplexes puisque les résultats du laboratoire Scitec SA, avec lequel nous travaillons, diffèrent de ceux de l'OFCO. En réponse à nos investigations il s'avère qu'en fonction du choix des substances de référence utilisées, les résultats peuvent fluctuer. Relevons que l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) rappelle régulièrement l'information ci-dessous :

« Les consommateurs peuvent continuer de boire de l'eau potable dans laquelle on a détecté des métabolites du chlorothalonil.

Les exigences fixées pour l'eau potable en Suisse sont très élevées »

La pression diminue légèrement sur les distributeurs d'eau puisque, à la suite du recours déposé par le fabricant du chlorothalonil Syngenta, le Tribunal administratif fédéral a ordonné à l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) de retirer de son site Internet les contenus présentant le chlorothalonil comme « probablement cancérigène » et qualifiant de « pertinents », soit de potentiellement dangereux pour la santé, les produits de décomposition que sont les métabolites de cette molécule. A ce jour aucune mesure contraignante nous est imposée et nous conservons l'espoir que l'interdiction de répandre le pesticide chlorothalonil dès janvier 2020 soit de nature, à moyen terme, à réduire encore la teneur en métabolites de notre eau.

Epuration / PGEE

Conçue pour 8'000 EH (équivalents habitants) la STEP de Bremblens pourrait, moyennant des investissements relativement modestes, épurer les eaux usées provenant de 10-12'000 EH.

L'AIEV achète l'électricité nécessaire à son fonctionnement sur le marché libre. Au vu des incertitudes en matière d'approvisionnement et de l'envolée des prix, le contrat, qui arrivait à terme à fin 2022, a été renouvelé pour un an à raison de 68 c par kWh alors que le prix 2022 était inférieur à 6 c/kWh.

Pour Vufflens-la-Ville, le budget de l'AIEV prévoit une augmentation globale des coûts d'épuration de près de Fr. 30'000.- pour 2023. Le traitement des micropolluants n'est toujours pas envisagé pour l'AIEV car le volume d'eau épurée représente une concentration relativement modeste par rapport au débit de la Venoge. Par ailleurs, le traitement des micropolluants des grandes STEP est prioritaire pour la Confédération qui les subventionne en primeur.

Forêt - Refuge

Le groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge est composé des Communes suivantes : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Mex, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, Renens, St-Sulpice, Sullens, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Ville.

Sur l'ensemble des propriétés communales du Groupement, il a été prélevé 3'162 m³ de bois contre 3'097 m³ en 2021.

Ces exploitations ont permis de rajeunir des massifs vieillissants et de permettre le développement naturel de certaines essences forestières en lieu et place d'anciennes plantations artificielles, le plus souvent résineuses. Une partie des coupes de bois martelées en 2022 sera réalisée au cours du premier trimestre 2023.

Malgré un été chaud et sec, le volume de chablis (arbres secs ou atteints par des maladies) est resté stable. Il est à suggérer que la forêt est capable d'une grande résilience. Néanmoins, une partie de ces arbres peut sécher durant le printemps 2023, notamment les épicéas ou les frênes. La sécurité aux abords des ouvrages publics ou privés requiert parfois l'abattage d'arbres dangereux.



Le refuge, dont la gestion fait partie du dicastère « domaine forestier », a été loué ou mis à disposition à 83 reprises (72 en 2021).

Mobilité

Les offres de transport ferroviaire et bus dont nous bénéficions sont restées identiques à celles de 2021. Les horaires, à quelques minutes près n'ont guère changé.

Selon les dernières informations des CFF la mise en conformité LHand de la gare, afin de permettre son accessibilité aux personnes à mobilité réduite, est prévue à l'horizon 2029. Les exigences techniques contraignent les CFF à déplacer l'arrêt des trains de 350 mètres en direction de Bussigny.

Préalablement, à l'horizon 2025, les CFF vont créer un parking Parc + Rail d'une cinquantaine de place sur la partie herbeuse à l'avant et à l'arrière du tilleul. L'arrêt des bus de la ligne 56 n'aura plus lieu sur la route mais sera planifié dans le secteur du P+R améliorant ainsi la sécurité des usagers et du trafic routier.

Parc & Promenade

L'entretien courant du cimetière et des espaces publics est assuré par l'employé communal. La taille des grands arbres ainsi que des nouvelles plantations à structures spéciales (parasol) est confiée à des paysagistes locaux.

Quatre arbres décoratifs ont été plantés sur la place de parc réfectionnée devant l'église.

Nous avons procédé à la réfection de l'allée du cimetière dont le revêtement s'était considérablement dégradé au fil du temps.



Nous avons bénéficié cette année de la première récolte de miel de notre petit rucher communal.

Terrains communaux

La location des surfaces communales à nos agriculteurs se présente comme suit :

Duperrut Pascal et Olivier :

<u>Lieu-dit</u>	<u>Parcelle</u>	<u>Surface</u>
Bovon	39	800 m2 non labourable
Bovon	136	14'731 m2
Bovon	212	2'433 m2 non labourable
Longe Cuaz	490	14'469 m2 non labourable
Chomau	341	8'965 m2 non labourable
Chomau	342	11'000 m2 non labourable
Chomau	342	5'000 m2
Les Vernes	352	2'513 m2 non labourable
En Sency	434	14'718 m2
Creux de la Venoge	1210	33'703 m2

Goy David :

<u>Lieu-dit</u>	<u>Parcelle</u>	<u>Surface</u>
Falien	435	26'777 m2
Longe Cue	488	5'613 m2 non labourable
Terreau de Lavaux	1187	11'119 m2
Terreau de Lavaux	1170	2'162 m2
Moulin de la Palaz	1209	8'521 m2

Annen Willy :

<u>Lieu-dit</u>	<u>Parcelle</u>	<u>Surface</u>
Reverule	1228	1'121 m2 dont 804 m2 de haie

Téléresseau

Accès Internet et à la télévision HD de Vufflens-la-Ville

Swisscom a rapproché la fibre optique, afin d'accélérer l'accès pour toutes les habitations des communes de Mex, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Ville.

En ce qui nous concerne ces travaux permettent maintenant à environ 40 % supplémentaire des abonnés de bénéficier d'un accès 3 à 5 fois plus rapide que dans un passé récent. La fibre optique est tirée jusque dans les chambres Swisscom mais l'accès chez les abonnés est toujours réalisé par le biais du cuivre.

Les secteurs nord-ouest du village et Palaz bénéficiant déjà de performances améliorées, les travaux réalisés en 2022 permettent dorénavant à 90 % des abonnés du village, quel que soit leur fournisseur de prestations, de disposer d'un accès plus rapide. Cette rapidité dépend néanmoins de la distance entre la chambre Swisscom et l'emplacement des bâtiments récepteurs.



3.4 Dicastère de Pascal Berchier - Municipal



Faits marquants du dicastère :

- ❖ Aménagement de la cour d'école ainsi que dans les classes
- ❖ Extinction partielle des lampadaires de minuit à 5 heures du matin
- ❖ Aménagement d'un PRU à la Maison de commune

Les principales activités gérées dans le cadre de ce dicastère sont :

- Bâtiments communaux
- Constructions communales
- Eclairage public
- Protection civile
- Routes – chemin AF
- SDIS Région Venoge
- Véhicules communaux
- Matériel de voirie

➤ En cas d'absence, c'est Michel Gruaz qui est nommé remplaçant de ce dicastère

Délégations suivantes :

- Membre du CoDir de la PCI Gros-de-Vaud (5 séances)
- Membre du CoDir du SDIS Région Venoge (8 séances)

- Membre du Conseil intercommunal de l'AIEV (2 séances)

Bâtiments communaux

Abri PC des Grands-Champs :

Avec l'aide des sociétés locales et des employés communaux, ce local a été rangé et nettoyé.

Bâtiment polyvalent :

Dans le club house du Tennis Club des panneaux phoniques ont été suspendus pour le confort des utilisateurs.

Collèges

Des travaux d'entretien ont été exécutés autour et dans les collèges dont certains avaient été annoncés dans le préavis 1-2022, soit :

- réfection du revêtement bitumineux de la cour d'école
- peinture de la barrière et des portails
- réfection des soubassements
- installation d'une table en bois dans le préau
- mise en place de poubelles en forme de crayon fixées à l'extérieur
- changement des luminaires par du LED
- remplacement d'un linoléum d'une classe



Espace détente du Marteley :

Un jeu a subi des dégradations. Il a donc été réparé pour ne pas faire prendre de risque aux jeunes utilisateurs.

Grande salle :

Les locations ont pu reprendre dont 34 étaient payantes (12 en 2021). Une habile gestion des réservations nous permet de satisfaire le plus grand nombre de demandes.

Nous avons dû traiter quelques incivilités dans le nouveau WC public.

Maison de commune :

Dans le cadre des démarches liées à un risque de pénurie d'énergie, le bâtiment de l'Administration a été désigné comme étant le PRU (point de rencontre d'urgence) communal. Cette décision a été transmise à la Préfecture du district du Gros-de-Vaud le 21 novembre. De ce fait, le bâtiment a été équipé notamment d'une prise pouvant l'alimenter avec une génératrice.

A titre indicatif, le plan de continuité communal a été transmis aux autorités compétentes le 29 novembre.

Salle de paroisse :

Elle a été louée à 3 reprises (2 en 2021), avec l'accord de M. Bader - Pasteur qui l'occupe également pour des raisons professionnelles.

Seringue :

Suite à une utilisation non conforme des locaux, nous nous sommes séparés du locataire fin décembre. De ce fait, les locaux sont de nouveau à louer.

Eclairage public

Là où cela est possible, les lampadaires sont désormais éteints de minuit à cinq heures.

Il est ici rappelé que c'est l'entreprise Duvoisin-Groux qui est responsable de l'entretien, laquelle est réactive et intervient rapidement sur les lampadaires défectueux.

Protection civile

Depuis le début de la nouvelle législature, les membres du Comité de direction n'ont pas changé.

Après un début d'année sous le régime COVID, la PCi pensait revenir à des activités normales mais c'était sans compter sur la guerre en Ukraine, qui a fait revenir au premier plan l'occupation des abris publics, leurs entretiens et les places disponibles pour la population. En fin d'année c'est la pénurie d'énergie qui a occupé l'état-major avec le plan Ostral et la mise en place des différents PRU dans le district.

Il n'y a pas eu de fait marquant pour notre Commune. De ce fait, nous vous laissons le soin de consulter le rapport de gestion de cette intercommunale soit sur leur site soit au bureau communal.

Routes – chemins AF

Une campagne de colmatage de fissures a été faite par l'entreprise Pittet-Chateland sur les trottoirs de notre Commune. Cette technique permet d'empêcher l'infiltration d'eau sous le revêtement et ainsi diminuer l'impact du gel et du dégel.

Des travaux de réfection ont été entrepris dans la Grand-Rue depuis l'église jusqu'à la sortie du village avec la création d'un trottoir franchissable. Les places de parc ont été réaménagées et du mobilier urbain installé. Des arbres ont aussi été plantés. Le revêtement final sera posé au printemps 2023.

La gendarmerie a effectué plusieurs contrôles radar en fin d'année. Sur 1214 véhicules contrôlés, 30 conducteurs ont été dénoncés.

SDIS Région Venoge

Depuis le début de la nouvelle législature, les membres du Comité de direction n'ont pas changé.

Suite au départ du Capitaine Ischi, un nouveau pompier permanent a été engagé en la personne du Lieutenant Luis Da Silva.

Il n'y a pas eu de fait marquant pour notre Commune. De ce fait, nous vous laissons le soin de consulter le rapport de gestion de cette intercommunale soit sur leur site soit au bureau communal.

Véhicules communaux et matériel de voirie

Une modification de la saleuse a permis d'éviter la perte de sel lorsque cette dernière se trouve à l'arrêt.



D'autre part, il est à noter que les employés communaux ont profité des beaux jours du printemps pour entretenir le mobilier urbain.

3.5 Dicastère de Chantal Di Lallo - Municipale



Faits marquants du dicastère :

- ❖ 1^{ère} année complète au sein de la Municipalité
- ❖ Trouver de nouvelles dispositions pour notre déchetterie
- ❖ Premier bouclage des comptes

Les principales activités gérées dans le cadre de ce dicastère sont :

- Affaires sociales
- ARASPE (association régionale de l'action sociale)
- ASPIC (association intercommunale pour la piscine à Cossonay)
- Assurances
- Déchets
- Finances
- Informatique

➤ En cas d'absence, c'est Caroline Jaugey qui est nommée remplaçante pour ce dicastère

Délégations suivantes :

- Membre du CoDir de l'ASPIC (11 séances)
- Membre du CoDir de l'ARASPE (6 séances)

- Membre du Conseil intercommunal de l'AJERCO & commission des finances (2 séances)
- Membre de la commission de gestion de l'AJERCO (2 séances)
- Membre du Conseil intercommunal de l'ASIVenoge(2 séances)

Cette année fut riche en apprentissages. Nous sommes souvent sollicités par les citoyens pour résoudre leurs problèmes et répondre à leurs besoins et nous devons faire face à des défis complexes et variés allant de la gestion des budgets et des ressources à la planification du développement de l'urbanisme. Le travail de municipale est un travail exigeant qui nécessite beaucoup de temps et d'engagement personnel mais c'est également un travail très gratifiant et intéressant. Je suis heureuse de servir notre communauté et de travailler pour assurer son développement et sa croissance.

Affaires sociales

Cette partie du dicastère comprend de nombreux volets dont une partie est décrite ci-dessous.

A titre indicatif, 12 personnes de Vufflens-la-Ville bénéficient de prestations complémentaires. Cette aide financière est accordée aux personnes dont les rentes et autres revenus ne couvrent pas les besoins vitaux. De plus, 218 citoyens bénéficient de subsides afin de financer des primes d'assurance maladie trop élevées.

ARASPE

En dehors des activités de routine, le CoDir a choisi, en se basant sur une argumentation présentée par la Direction, de fermer à terme les deux agences d'assurances sociales (AAS) de Romanel-sur-Lausanne et du Mont-sur-Lausanne. En effet ces deux toutes petites agences peu dotées en personnel, rencontrent des difficultés à offrir à la population le service offert par les grandes agences de Prilly et Echallens. De plus, le personnel arrivant à l'âge de la retraite, il y avait urgence à décider du maintien ou pas de ces deux AAS. Cette proposition de fermeture a été présentée par le préavis 02-2022 lors du Conseil intercommunal du 8 juin 2022, et acceptée. L'agence de Romanel a été fermée fin juillet 2022, celle du Mont le sera fin 2024 ; des rendez-vous sur place pourront être organisés selon les besoins exprimés par la population.

Le CoDir a également pu enfin prendre en main la révision complète des statuts de l'association. Cette tâche, qui sera achevée en 2023, est présentée sous forme de préavis au conseil intercommunal de l'ARASPE, puis aux communes. De plus, en cohérence avec cette démarche, la révision des statuts du personnel a démarré en 2022.

Une délégation du CoDir a participé à l'assemblée du personnel d'avril 2022 et les membres du CoDir ont pu effectuer deux demi-journées d'immersion dans les CSR et les AAS. Cette découverte du travail concret du personnel de la Région d'action sociale et une présence accrue du CoDir avait été demandée par le personnel dans le cadre de l'audit mené en 2020. Le CoDir, par sa présence, a souhaité répondre à ce besoin sans pour autant sortir du cadre de son mandat. Ces actions n'avaient pas pu être menées antérieurement pour cause de Covid et d'élections communales. Tant les anciens que les nouveaux membres du CoDir ont beaucoup apprécié ces opportunités.

A relever encore deux démarches destinées aux Communes et à leurs citoyens, d'une part, l'établissement d'un inventaire des aides communales aux bénéficiaires des PC et d'autre part, en fin d'année, l'organisation de 4 soirées d'information sur 4 lieux sur le thème des assurances maladie. La fréquentation a été basse mais les personnes qui ont assisté à ces soirées ont été très satisfaites. A l'avenir la communication devra être plus percutante en exploitant plus de canaux de communication.

ASPIC

La piscine, tant attendue dans notre région, est ouverte depuis le 14 juillet 2021. 17 Communes ont participé à ce beau projet, composé d'une école, une crèche, une fondation et d'une piscine. Plusieurs associations intercommunales gèrent ces locaux.

L'ASPIC gère la piscine. Celle-ci est composée de 2 bassins en inox. Un grand bassin comprenant 5 lignes d'eau et un bassin d'apprentissage qui possède un fond mobile permettant de varier la profondeur. La piscine est ouverte 7 jours/7 au public, de 7h à 21h, selon les journées.

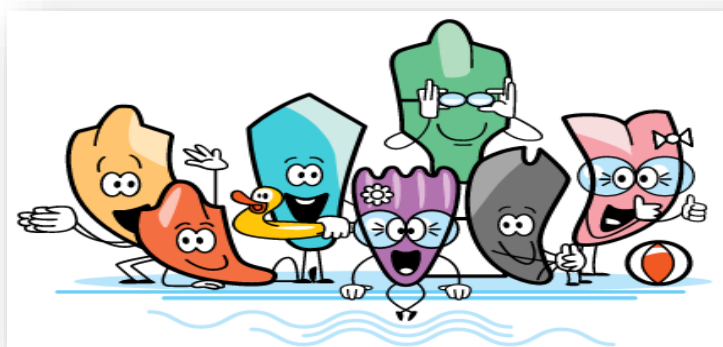
Un écran géant sponsorisé par des entreprises de la région a été posé cette année. Il permet d'afficher les temps et les scores des compétitions de natation, de waterpolo et de natation synchronisée qui ont régulièrement lieu. La piscine a accueilli plus d'une vingtaine de manifestations cette année.

La piscine est chauffée grâce au biogaz et par de nombreux panneaux solaires. La température de l'air de la halle (31°C d'air ambiant) est récupérée pour tempérer l'eau du bassin. Grâce à ce système, la piscine des Chavannes suit une philosophie écologique. De plus, les panneaux photovoltaïques du bâtiment fournissent 60 % du besoin énergétique. L'eau des bassins devant être vidangée une fois par an au minimum, les agriculteurs de la région la récupère pour approvisionner leurs points d'eau lors des périodes de sécheresse.

Les activités proposées sont nombreuses : école de natation, cours privés et semi-privés, entraînements masters, aquagym, circuit training, rééducation aquatique... De plus, la cafétéria et sa belle terrasse a ouvert ses portes. Elle propose une petite restauration, sur place ou à emporter.

Pour finir, quelques chiffres :

- tous les jours de la semaine, de 8h à 15h, la piscine accueille 17 classes, la Fondation de Vernand, les écoles primaires et du secondaire. Elles sont réparties sur les 2 bassins
- la fréquentation de la piscine est satisfaisante de l'ordre de 58'000 passages sur l'année
- 40 cours privés et semi-privés de natation et de perfectionnement sont proposés chaque semaine (162 clients)
- 10 cours d'aquagym et d'aquabike par semaine (522 clients), ainsi que des cours de préparation physique ciblés (37 nageurs) et des cours de Mermaiding (6 sirènes). Des cours de stretching et de circuit training se déroulent dans la salle polyvalente
- la fréquentation de l' Ecole de Natation est conséquente. Elle est proposée aux enfants de 4 à 16 ans, du lundi au samedi, en-dehors des heures de classe. Aujourd'hui, 390 élèves prennent plaisir à suivre ces cours
- le volume d'eau du grand bassin est de 600 m³ et celui du bassin d'apprentissage de 200 m³ (soit un total de 800'000 litres d'eau)



Assurances

La totalité de notre portefeuille (assurance des bâtiments, des véhicules, de choses, ECA, assurances collectives maladie, accident. 2^{ème} pilier) a été analysée et commentée par E-Gestion Léman SA.

De nouvelles propositions sont faites à chaque échéance de contrat en vue d'améliorations constantes.

Déchets

Cette fin d'année a été marquée par l'annonce de la famille Bolay de mettre un terme au contrat qui nous lie. En effet, depuis 1996, la ferme Bolay offre aux habitants de Vuflens-la-Ville la possibilité de déposer leurs déchets verts tels que déchets de jardins, branchages, pierres ainsi que la ferraille et métaux divers. Cette annonce contraint la Municipalité à chercher de nouvelles solutions de déchetterie dans l'année à venir.

Le site de Valorsa à Penthaz joue le rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requis par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être valorisées.

En 2022, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriété de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Nos enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion).

Notre Municipalité utilise le centre de VALORSA à Penthaz, pour les filières de gestion des déchets incinérables, du verre, du bois, des déchets électriques, des huiles végétales et des pneus.

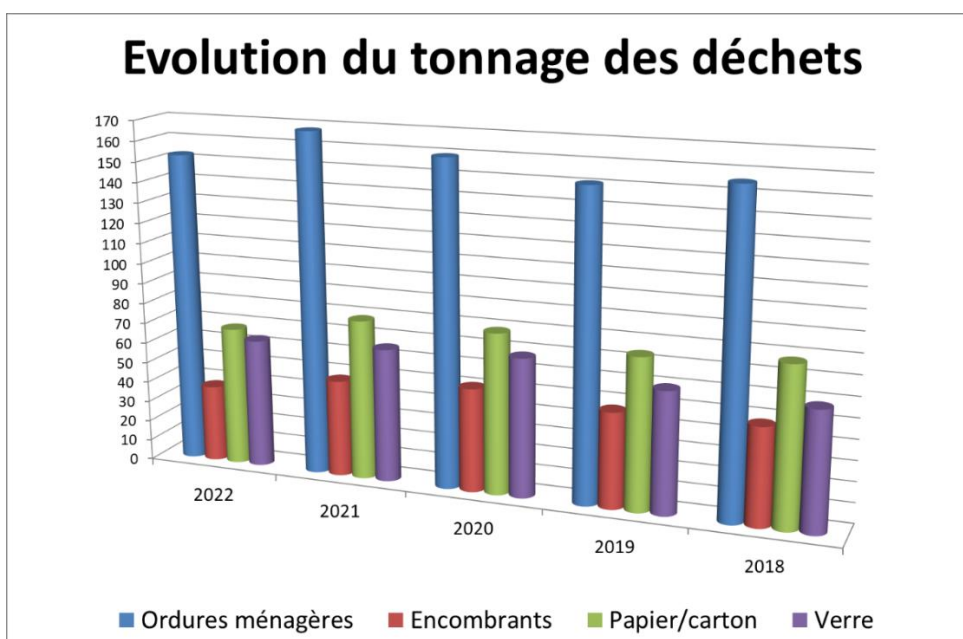
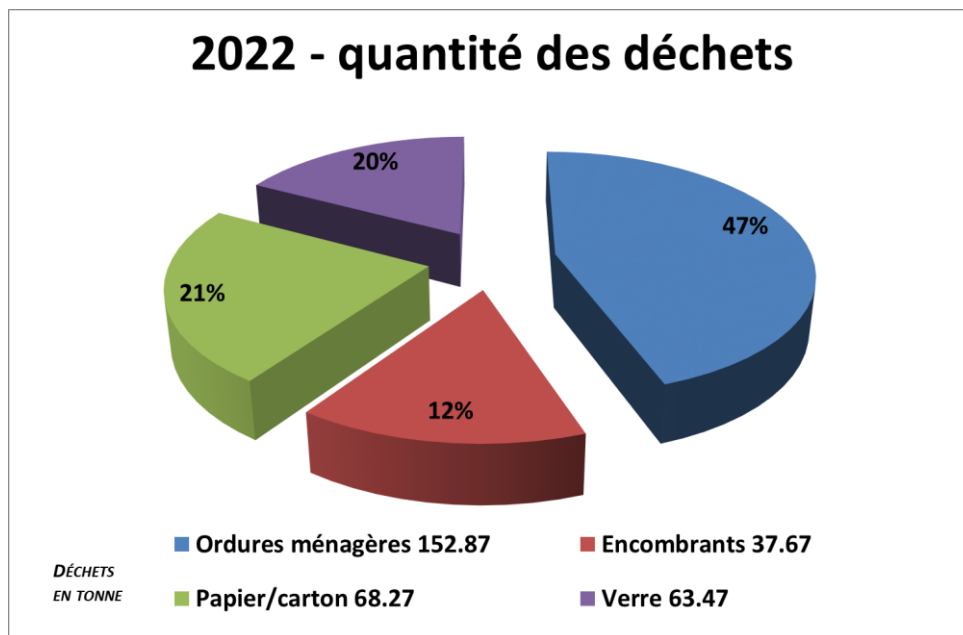
Notre Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et nous rétrocède l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de CHF 360.- par tonne.

En 2022, la rétrocession des déchets, coordonnée par VALORSA nous a rapporté CHF 53'527.45 HT, soit CHF 350.15 pour 152.87 tonnes d'ordures ménagères. La rétrocession annuelle pour le verre qui est acheminé chez Valorsa est de CHF 3'828.40.

Cette année, suite aux bons résultats, nous avons reçu une rétrocession exceptionnelle de TRIDEL de CHF 4'156.80 .

Afin de sensibiliser la population au « littering » (déchets sauvages), la Commune a organisé au mois de mars un Coup de balai. 34 adultes et 25 enfants ont pu sillonner le territoire communal à la recherche de déchets sauvages.

Les statistiques communales sur les déchets :



Finances

Ce point sera développé de manière approfondie dans la deuxième partie, au point 8, page 01 et suivantes.

Informatique

Un contrat en bonne et due forme a été signé avec notre prestataire, SADIES SA, conformément à la demande de la Commission de gestion. Afin d'intégrer au mieux les problématiques de Cyber sécurité, une clause a été ajoutée au contrat d'hébergement DAAS.

Les trois questions sensibles relevées par la Loi sur la protection des données y ont été intégrées c'est-à-dire l'obligation du respect de l'état de l'art en matière de :

- pratiques mises en place
- technologies utilisées
- documentation à disposition

D'autre part, des tests d'intrusion sur l'hébergement ont été effectués. Un rapport a été rédigé suite à l'audit. Il est disponible pour la Commission de gestion mais ne sera pas annexé au rapport de gestion s'agissant d'un document strictement confidentiel.



4. ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

Comme l'année dernière, la Municipalité a décidé que le contenu de son rapport de gestion se limiterait à la gestion communale. Cette décision s'inscrit également dans un aspect écologique étant donné que le rapport de gestion dans sa forme « papier » en sera ainsi réduit.

Les liens suivants vous permettront d'accéder aux sites de diverses entités intercommunales :



<https://www.gros.de.vaud.ch>

Piscine des Chavannes



<https://www.aspicoss.ch>



<https://www.ajerco.ch>



<https://pci-gdv.ch>



<https://www.es-cossonay-penthalaz-pam.ch>



<https://www.asivenoge.ch>



<https://www.sdis-venoge.com>



<https://www.valorsa.ch>

* * *

Les rapports complets des entités intercommunales peuvent être consultés au bureau communal, soit :

- AJERCO
- ARGdV
- ASIVenoge
- Bibliothèque
- Groupement forestier de la Venoge
- SDIS Région Venoge
- Valorsa SA
- ARASPE
- ASICoPe
- ASPIC
- EIEVMV
- ORPC Gros-de-Vaud
- SEVA

5. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VUFFLENS-LA-VILLE


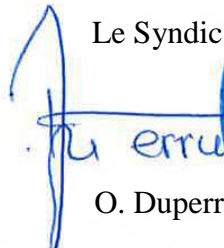

- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité
- où le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2022 et en donne décharge à la Municipalité.

Approuvé par la Municipalité en séance du 3 avril 2023

Au nom de la Municipalité

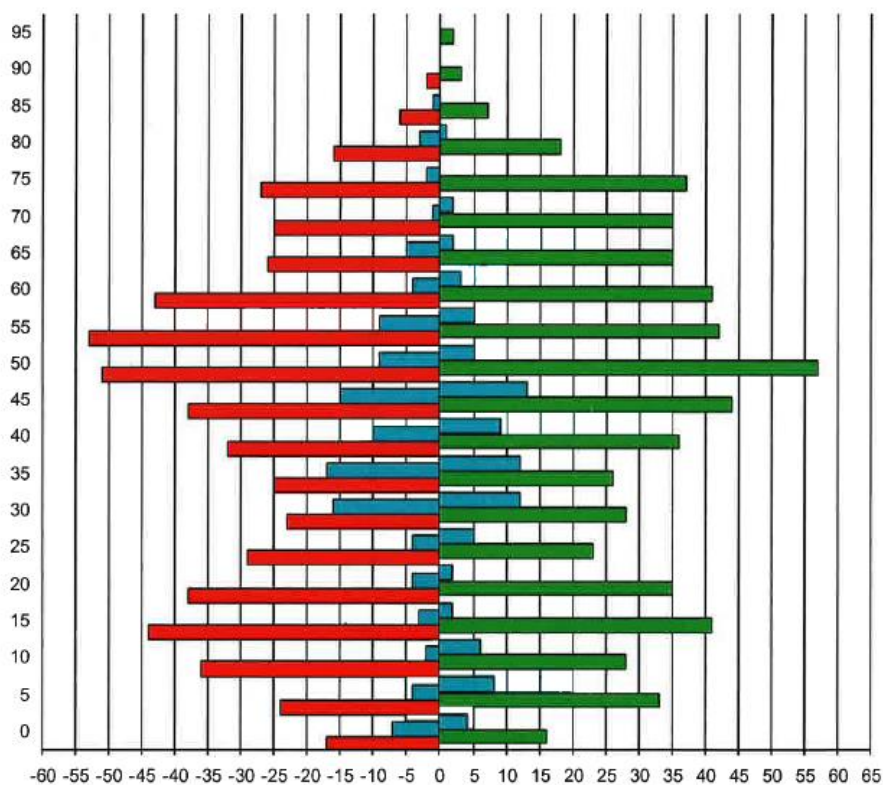
Le Syndic  La Secrétaire
O. Duperrut  S. Böhlen 



6. ANNEXES

La pyramide des âges 2022 :

■ Hommes (suisse) ■ Femmes (suisse)
 ■ Hommes (étranger) ■ Femmes (étranger)



	0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95
■ Femmes (étranger)	4	8	6	2	2	5	12	12	9	13	5	5	3	2	2	0	1	0	0	0
■ Hommes (étranger)	-7	-4	-2	-3	-4	-4	-16	-17	-10	-15	-9	-9	-4	-5	-1	-2	-3	-1	0	0
■ Femmes (suisse)	16	33	28	41	35	23	28	26	36	44	57	42	41	35	35	37	18	7	3	2
■ Hommes (suisse)	-17	-24	-36	-44	-38	-29	-23	-25	-32	-38	-51	-53	-43	-26	-25	-27	-16	-6	-2	0

L'inventaire des véhicules :

Genre véhicule	Marque	Modèle	No plaque	Assurance	Valeur achat	Mise en circulation	KM ou heure
Remorque	Atlas	UP 133 T	VD 407 358	-	4 100.00	14.07.2003	-
Camion	Reform	Muli 880S	VD 690 227	Axa RC + Casco	149 946.55	09.10.2003	49 482
Voiture de livraison	Citroën	Berlingo 1.4i 600	VD 303 925	Vaudoise RC + Casco	15 320.00	27.02.2007	89 942
Tracteur tondeuse	Kubota	G23	VD 9 992	Vaudoise RC + Casco	19 000.00	03.05.2018	* remise à zéro - chgt tabl. bord
Chariot à moteur	Kubota	B2650	VD 690 245	Axa RC + Casco	35 225.00	20.11.2018	202 h

La liste des Règlements communaux, lesquels sont consultables sur le site communal :

<u>Objet</u>	<u>Date d'approbation</u>
Améliorations foncières	18.04.1936
Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions	15.11.2000
Règlement communal sur les taxes communales de police des constructions et aménagement du territoire	02.07.2001
Règlement de fonction de la commission consultative d'urbanisme	01.04.2002
Règlement d'utilisation de la salle de sports, de ses locaux annexes et des installations extérieures	17.05.2010
Règlement communal sur les fichiers informatiques et la protection des données	05.08.2011
Règlement communal sur la gestion des déchets	12.11.2012
Règlement communal sur la distribution de l'eau (annexe approuvée 13.12.17)	20.08.2015
Règlement communal concernant le subventionnement des études musicales	07.09.2015
Règlement communal des sépultures et du cimetière	17.11.2015
Règlement interne du Conseil communal sur l'utilisation du « Fonds Spécial du Conseil communal »	17.05.2016
Règlement pour le Conseil communal	07.02.2017
Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux	13.12.2017
Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants	13.12.2018
Règlement concernant les périodes d'ouverture et de fermeture des magasins	04.06.2019
Règlement général de police	12.07.2019
Règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires	06.01.2021
Dispositions réglementaires municipales pour le stationnement privilégié de véhicules des résidents et des entreprises sur la voie publique	02.02.2022



La liste des associations intercommunales :

Entente			
<i>EIEVMV</i> Entente Intercommunale des Eaux VLV, Mex, Villars-Ste-Croix		Président Com. Gestion Président Com. Finances	Duperrut Olivier Gruaz Michel
Association de communes (LC)	Délégués Muni	Délégués Conseil communal	CODIR
<i>ASICoPe</i> Association Scolaire Intercommunale de Cossonay et Env	Jaughey Caroline	Duperrut Diana - membre Nicollerat Martine - suppl.	/
<i>ASIVenoge</i> Association Scolaire Intercommune Venoge	Di Lallo Chantal Duperrut Olivier	Stucki Jean-Claude - membre Falconnet Fanny -	Jaughey Caroline
Association Intercommunale de la Piscine des Chavannes	Jaughey Caroline	Equey Michel - membre Duperrut Diana - suppléante	Di Lallo Chantal
<i>AUERCO</i> Accueil de jour des Enfants de la Région Cossonay	Di Lallo Chantal	/	Jaughey Caroline
<i>AIEV</i> Association Intercommunale d'Épuration des eaux usées	Berchier Pascal	Equey Michel - membre Goy David - membre Pilet Jacques - membre Trottet Yves - membre Vigouret Patrick - membre Berthoud Samuel - 1er sup. Marchon Thierry - 2ème sup.	Gruaz Michel
<i>ARASPE</i> Association Régionale de l'Action Sociale Prilly -	Jaughey Caroline	/	Di Lallo Chantal
<i>ARGDV</i> Association de Développement Région Gros-de-Vaud	Gruaz Michel	/	Duperrut Olivier
<i>SDIS Région Venoge</i>	Gruaz Michel	/	Berchier Pascal
<i>CRPC Gros-de-Vaud</i>	Gruaz Michel	/	Berchier Pascal
GROUPEMENT FORESTIER INTERCOMMUNAL VEV	Gruaz Michel	/	/
Divers			
<i>ASPMAD - CMS Nord Vaudois</i> Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile	Di Lallo Chantal	/	/
<i>AVASAD</i> Association vaudoise d'aide et de soins à domicile	Di Lallo Chantal	/	/
<i>EFRC</i> Entraide familiale de la région de Cossonay	Di Lallo Chantal	/	/
Eglise catholique de Bussigny	Duperrut Olivier	/	/
<i>EHVV</i> Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois	Di Lallo Chantal	/	/
<i>FEM</i> Fondation pour l'enseignement de la musique	Jaughey Caroline	/	/
<i>Paroisse EERV</i> Eglise Réformée Vaudoise	Gruaz Michel	/	/
<i>PASSEPORT VACANCES LAUSANNE</i>	Gruaz Michel	/	/
<i>RESEAU SANTE</i>	Di Lallo Chantal	/	/
<i>VALORSA</i> Centre de tri et de conseil pour les déchets de 101 Communes vaudoises	Di Lallo Chantal	/	/
<i>TRIDEL</i> Usine d'incinération cantonale vaudoise	Di Lallo Chantal	/	/
<i>SAF RC 177</i> Syndicat Améliorations foncières de la RC 177	/	/	Berthoud Olivier
<i>SEVA - SIVA</i>	Gruaz Michel	/	Duperrut Olivier

La liste des abréviations :

AAS	Agence d'Assurances Sociales	MC	Maison de Commune
AC	Assurance Chômage	ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
ACI	Administration Cantonale des Impôts	PA	Patrimoine Administratif
AdCV	Association des Communes Vaudoises	PAC VENOGÉ	Plan d'Affectation Cantonal (de protection) de la VENOGÉ
AI	Assurance Invalidité	PC	Permis de Construire
AIEV	Association Intercommunale d'Épuration des Eaux usées de Vufflens-la-Ville	PC ou Pci	Protection Civile
AJERCO	Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay	PDDE	Plan Directeur de la Distribution de l'Eau potable
APG	Assurance Perte de Gain	LEM	Loi sur les Ecoles de Musique
ARASPE	Association Régionale des Assurances Sociales Prilly-Echallens	OFCO	Office de la consommation
ARCAM	Association région de Cossonay Aubonne Morges	PF	Patrimoine Financier
ARGdV	Association de la Région du Gros-de-Vaud	PGEE	Plan Général d'Evacuation des Eaux (claires et usées)
ASICoPe	Association Scolaire Intercommunale de COssonay, PEnthalaz et environs	PH	Permis d'Habiter
ASICoVV	Association Scolaire Intercommunale Cossonay Veyron Venoge	PM	Personnes Morales
AsiVenoge	Association Scolaire Intercommunale des communes du bas (Venoge)	PP	Personnes Physiques
ASPIC	Association intercommunale de la Piscine des Chavannes	PGA	Plan Général d'Affectation
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile	PPA	Plan Partiel d'Affectation
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants	PPLS	Service de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire
BCV	Banque Cantonale Vaudoise	P + R	Parkings - relais
BH	Borne Hydrante	PU	Permis d'Utiliser
BLS/ AED	Cours premiers secours	RC 177	Route Cantonale de liaison Zone industrielle - entrée Autoroute, Vufflens-Penthaz
BIOV	Bulletin d'Informations Officielles de Vufflens-la-Ville	RC	Responsabilité Civile
CCU	Commission Consultative d'Urbanisme	RE	Romande Energie
CDAP	Cour de Droit Administratif et Public	RI	Revenu d'Insertion
CEDC	Caisse d'Épargne du District de Cossonay	RIE III	Réforme de l'Imposition des Entreprises
CET	Conseil d'Établissement	SAF RC 177	Syndicat d'Améliorations Foncières RC 177
CGN	Compagnie Générale de Navigation	SDT	Service du Développement Territorial
CH	Contrôle des Habitants	SDI	Schéma Directeur Intercommunal
CIP	Caisse Intercommunale de Pensions	SDIS	Service de Défense contre l'Incendie et de Secours
CODIR	Comité de direction	SEVA	Syndicat d'Entretien de Vufflens-Aclens
COSVEGAZ	COssonay - VEnoge - GAZ	SIT	Service d'Informations du Territoire
CSR	Centre Social Régional	SIVA	Syndicat d'Améliorations Foncières de Vufflens-la-Ville - Aclens
CVCI	Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie	STEP	STation d'Épuration des eaux usées
DGE	Direction générale de l'Environnement	TRIDEL	Tri des déchets Lausanne
EC	Eaux Claires	TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie et les éléments naturels	UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
EHNv	Etablissement hospitalier du Nord Vaudois	UCV	Union des Communes Vaudoises
EIEVMV	Entente Intercommunale des Eaux de Vufflens-Mex-Villars-Ste-Croix	VAP	Association des propriétaires de voies de raccordement privées
EP	Eaux Potables	VIV	Vufflens-la-Ville
EU	Eaux Usées	VSC	Villars-Ste-Croix
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants	VALORSA	Société pour la gestion des déchets du périmètre de l'Ouest
FEM	Fondation pour les Ecoles de Musique	VD	Canton de Vaud
FIPROM	Fiduciaire de PROMéterre	ZI	Zone Industrielle
GSL	Groupement des Sociétés Locales	ZUP	Zone d'Utilité Publique
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants		



Indications

Les photos qui sont présentées dans ce rapport ont été envoyées pour la majeure partie par des citoyennes et citoyens, lesquels sont chaleureusement remerciés.

8. RAPPORT DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité a l'honneur de vous présenter les comptes de la Commune de Vufflens-la-Ville arrêtés au 31 décembre 2022

Comparaison comptes 2022 / budget 2022 / comptes 2021

	Comptes 2022	Budget 2022	Variation	Comptes 2021	Variation
	CHF	CHF	%	CHF	%
CHARGES	8 251 240.25	8 104 900.00	1.8%	9 719 367.30	-15.1%
Administration	1 231 276.49	1 387 400.00	-11.3%	1 164 404.25	5.7%
Finances	2 508 660.87	2 011 100.00	24.7%	3 462 837.51	-27.6%
Domaines&Bâtiments	715 094.09	767 600.00	-6.8%	641 318.40	11.5%
Travaux	802 158.20	838 800.00	-4.4%	693 536.50	15.7%
Instruction publique&cultes	884 486.30	954 400.00	-7.3%	832 855.05	6.2%
Police	300 141.70	285 200.00	5.2%	314 607.35	-4.6%
Sécurité sociale	1 540 239.20	1 500 400.00	2.7%	2 359 381.27	-34.7%
Services industriels	269 183.40	360 000.00	-25.2%	250 426.97	7.5%
REVENUS	8 256 998.88	8 053 000.00	2.5%	9 745 065.21	-15.3%
Administration	430 664.06	436 500.00	-1.3%	414 699.90	3.8%
Finances	6 332 725.62	6 045 800.00	4.7%	7 063 708.69	-10.3%
Domaines&Bâtiments	457 183.45	446 400.00	2.4%	429 133.55	6.5%
Travaux	586 580.70	644 900.00	-9.0%	559 926.80	4.8%
Instruction publique&cultes	119 670.00	109 400.00	9.4%	85 597.00	39.8%
Police	18 091.65	10 000.00	80.9%	27 822.35	-35.0%
Sécurité sociale	42 900.00	0.00		913 749.95	-95.3%
Services industriels	269 183.40	360 000.00	-25.2%	250 426.97	7.5%
RESULTAT	5 758.63	-51 900.00	-111.1%	25 697.91	-77.6%

Commentaire général sur les comptes

En automne 2021 nous avons présenté un budget 2022 que nous considérons comme étant réaliste. Les comptes 2022 se rapprochent du budget. En effet, le résultat est moins élevé qu'en 2021 mais permet de prendre en compte les marges nécessaires au bon fonctionnement de la commune. Notre marge d'autofinancement s'élève à CHF 855'524.55. Nous avons ventilé ce résultat dans nos divers fonds de réserve en privilégiant les fonds consacrés aux routes et aux immeubles.

Outre les attributions ou prélèvements légaux ou usuels aux différents fonds de réserve et ou affecté, cette marge nous a permis les actions suivantes :

- 1) Procéder à un amortissement extraordinaire de CHF 33'655.65.-, qui solde l'investissement pour les WC publics à la grande salle
- 2) Attribuer la somme de CHF 300'000.- au fonds de réserve « Rénovation routes » (cette somme pourra être utilisée lors des prochains travaux prévus sur les routes chemins AF)

- 3) Attribuer la somme de CHF 150'000.- au fonds de réserve « Rénovation immeubles » (en vue de la mise à l'étude de la réfection de l'église).
- 4) Octroyer CHF 100'000.- au fond social. Cette somme permettra l'attribution d'une action sociale à chaque ménage.

Après ces opérations extrabudgétaires, **l'excédent de revenu net de l'exercice 2022 se monte à CHF 5'758.63.**

Nous constatons que l'impôt sur les personnes morales est en nette progression, ceci grâce à l'arrivée de nouvelles entreprises, principalement dans la zone industrielle. Ainsi, les entrées d'impôts PM s'élèvent à CHF 484'582.05 contre CHF 310'587.50 en 2021, soit une augmentation de plus de 56%.

Les impôts bénéfice/capital des personnes morales sont répartis en CHF ainsi :

	2022	2021
• Site Faraz	253 052.70	111 328.60
• Zone industrielle	213 293.50	183 473.80
• Divers	18 235.85	15 785.10

Voici quelques autres points à relever :

1. 210.4001 : Le budget relatif aux impôts sur le revenu de CHF 3'500'000.- nous paraît une moyenne réaliste.
2. 210.4013 : L'impôt complémentaire sur les immeubles, basé sur l'estimation fiscale, n'avait pas été considéré au budget. L'arrivée de nouveaux propriétaires, principalement situés dans la ZI, augmente nos recettes de CHF 60'646.85
3. 210.4040/4050 : Les droits de mutation ainsi que les impôts sur les successions & donations ont été plus importants que budgétés (CHF 145'298.80 contre CHF 70'000.- budgété)
4. 210.4411 : La rétrocession sur les impôts pour frontaliers a été de CHF 217'052.05, soit un montant de CHF 65'052.05 de plus que prévu au budget.

Les principaux travaux effectués cette année ont été les suivants :

1. Réfection de la chaussée à la Grand-Rue et la rue de la Poste et remplacement de la conduite de l'eau potable (selon préavis). Les travaux seront terminés au printemps 2023.
2. Remplacement du collecteur des eaux claires à la rue de la Poste et à la Grand-Rue.
3. Redimensionnement de la conduite des eaux claires à la Grand-Rue et rue de la Poste
4. Réfection du bitume dans le préau de l'école et allée du cimetière.

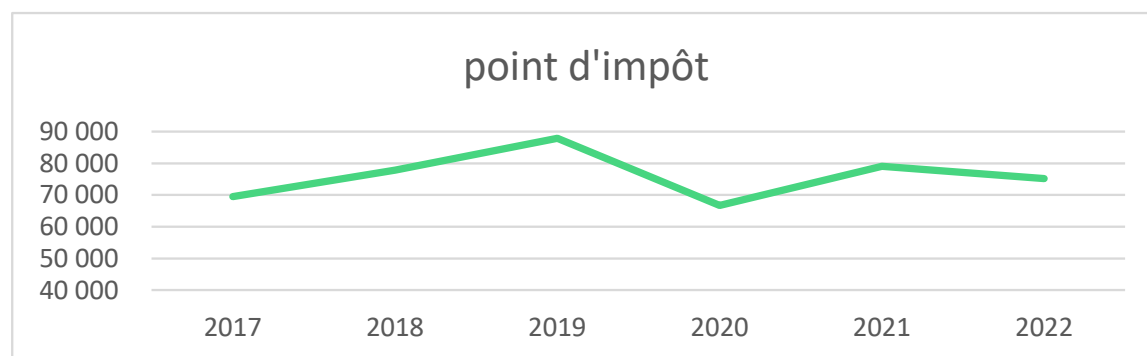
A relever encore que nous n'avons pas fait appel à des emprunts cette année et que nos liquidités se montent à CHF 4'212'897.44. Notre endettement diminue et nos disponibilités augmentent.

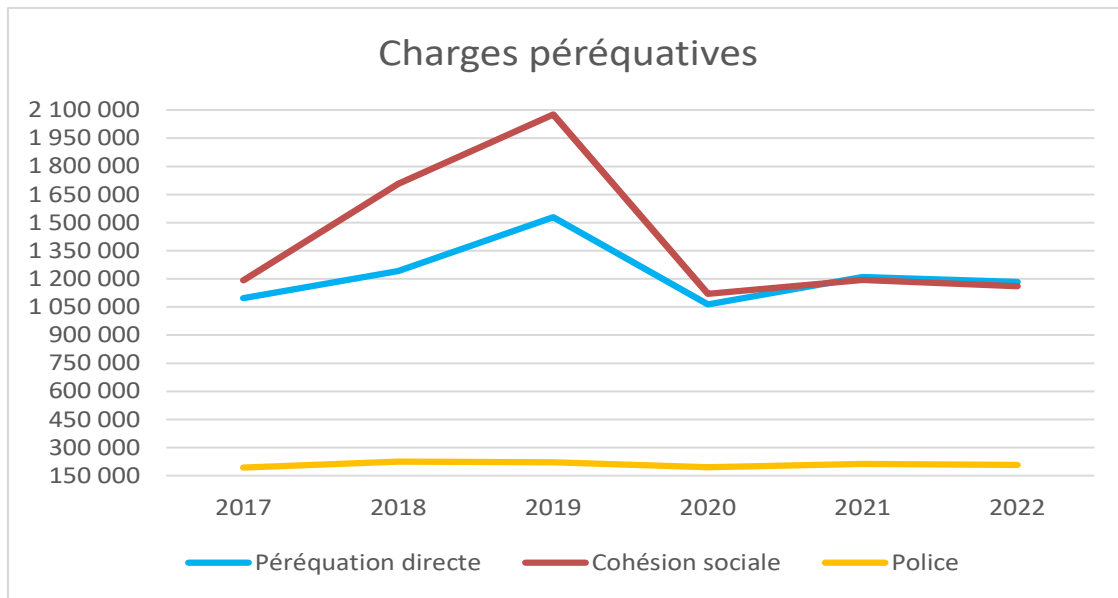
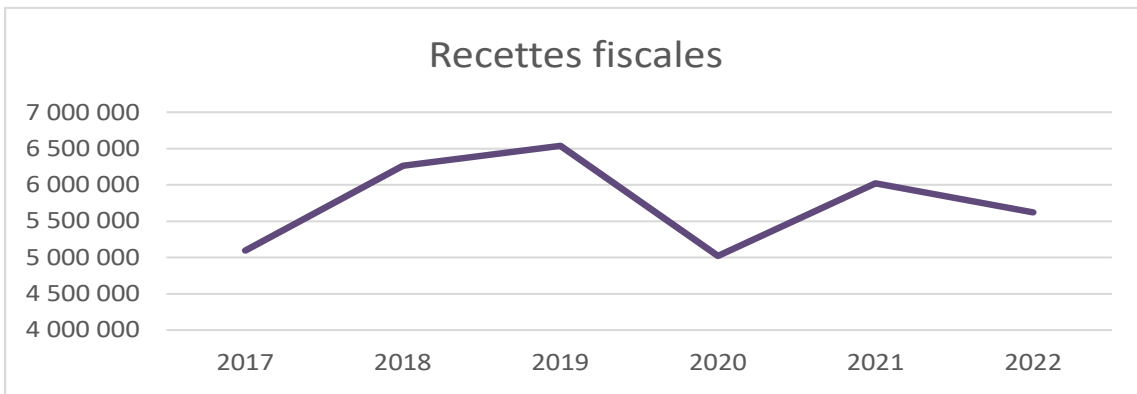
Ci-après quelques tableaux qui relèvent les différences de 2017 à 2022 :

Evolution chiffres-clé (comptes et bilan 2017-2022)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Revenus						
21 - Revenus d'impôts, dont	5 093 620	6 266 045	6 537 638	5 020 660	6 020 642	5 622 534
Impôts PP	3 583 777	3 921 887	4 628 566	3 545 173	4 521 484	3 990 103
Impôts PM, yc participation Canton	728 568	1 014 551	988 583	599 109	425 017	595 870
Impôts conjoncturels	325 593	835 523	448 174	329 680	480 592	369 921
Charges cantonales						
18 - Transports	108 760	111 885	111 090	128 904	133 736	132 111
22 - Péréquation	1 097 870	1 241 153	1 529 424	1 064 415	1 209 621	1 182 664
61 - Police	194 085	224 625	221 568	194 758	212 717	207 844
72 - Facture sociale	1 192 606	1 707 133	2 076 861	1 119 629	1 194 862	1 161 224
51 - Ecoles primaire/secondaire	574 137	572 694	596 231	655 779	648 896	696 697
72 - Accueil de jour	105 643	167 000	185 431	183 452	198 111	217 160
Autres charges						
22 - Intérêts dettes	104 930	100 855	84 358	93 732	90 120	81 114
23 - Amortissements obligatoires	469 795	440 637	378 840	408 631	426 903	396 805
23 - Amortissements supplémentaires	100 000	487 858	402 205	221 879	197 597	33 656
Résultat	28 486	6 782	-94 319	26 026	25 698	5 759
Bilan						
Disponibilités	2 566 345	6 275 673	4 051 590	3 543 886	3 030 876	4 212 897
Emprunts	7 225 000	8 957 000	8 488 500	8 244 500	7 900 500	7 646 500
Endettement net	4 658 655	2 681 327	4 436 910	4 700 614	4 869 624	3 433 603
Patrimoine administratif	4 961 132	4 498 977	6 629 643	6 364 715	6 312 677	6 545 770
Augmentation d'investissements	429 923	466 340	2 911 711	377 782	572 462	233 092
Marge brute d'autofinancement	261 991	2 329 808	-38 035	462 472	1 470 752	855 525
Marge nette d'autofinancement	279 582	1 611 278	-44 433	688 535	1 432 198	897 220
Variation liquidités	-727 754	3 709 327	-2 224 083	-507 704	-513 010	1 182 022
Divers						
nb habitants	1 284	1 298	1 295	1 349	1 346	1 334
Taux d'impôt	67	67	67	67	67	67
Point d'impôt	69 489	77 893	87 926	66 678	79 030	75 223
Point d'impôt par habitant	54.1	60.0	67.9	49.4	58.7	56.4

Evolution des données péréquatives





Variation des liquidités

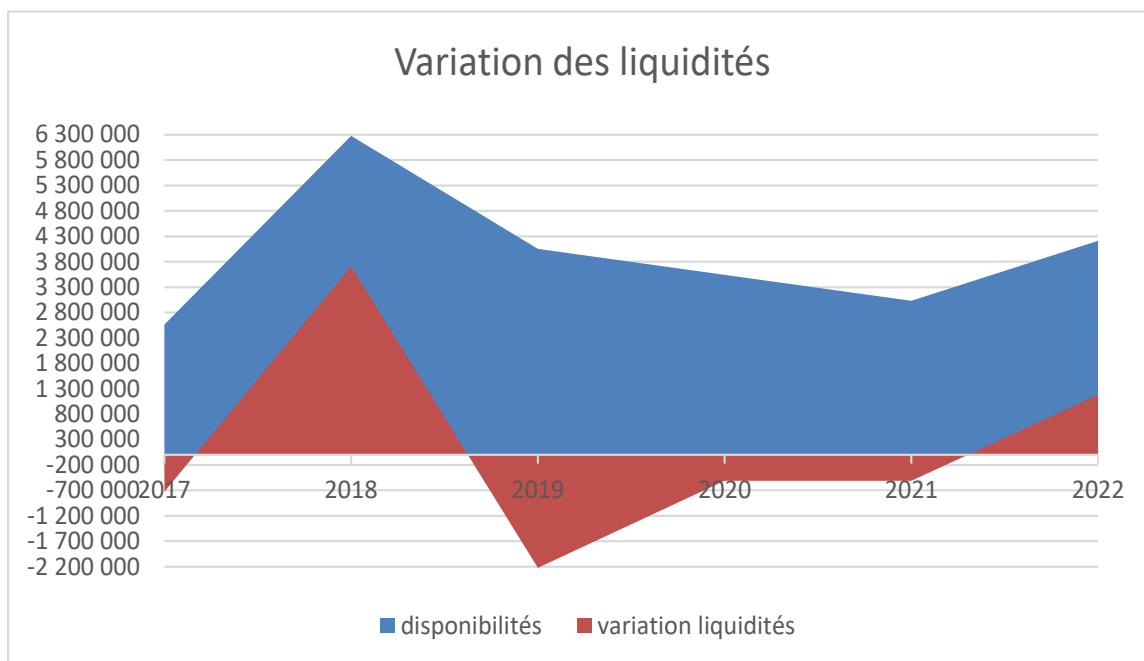
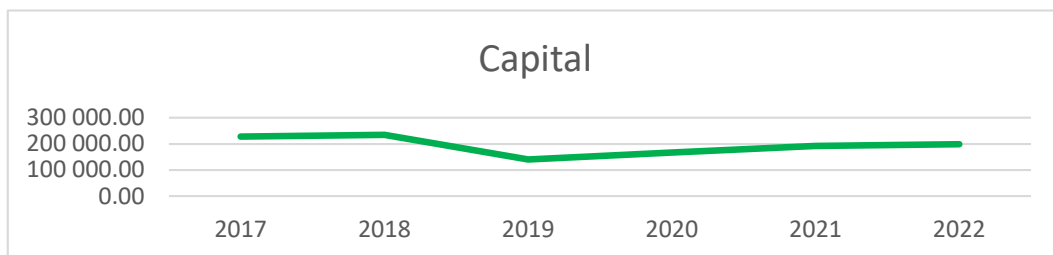
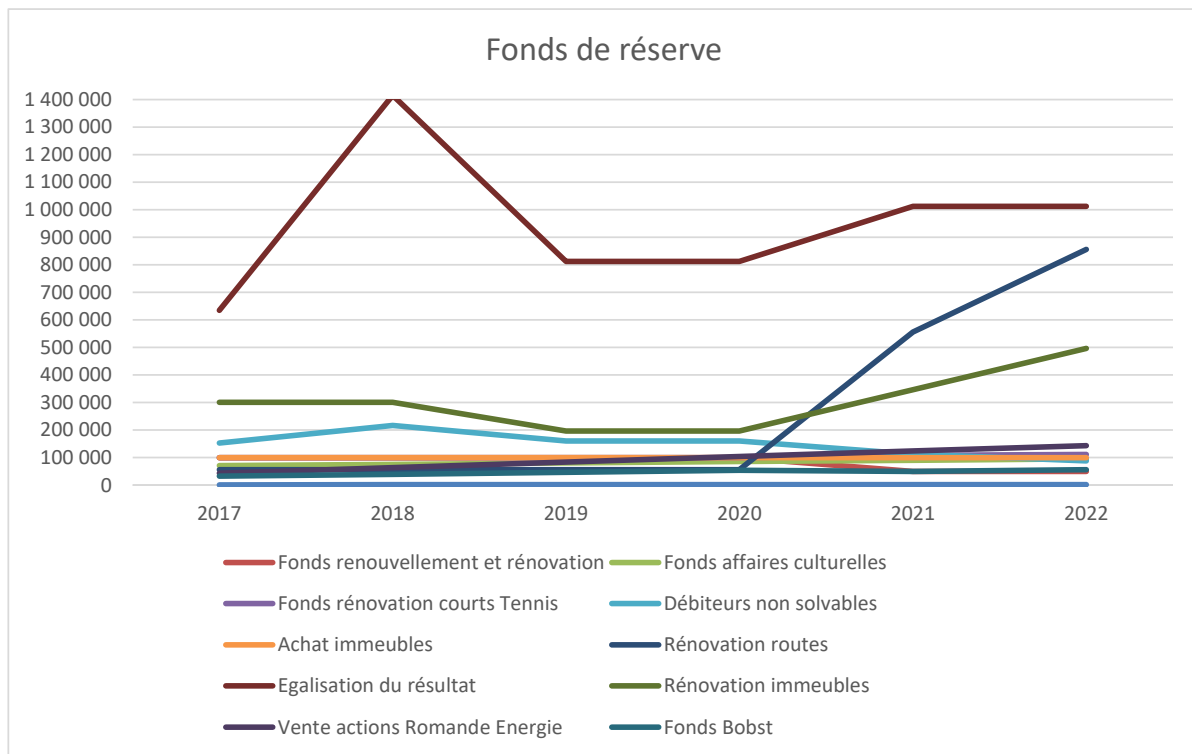
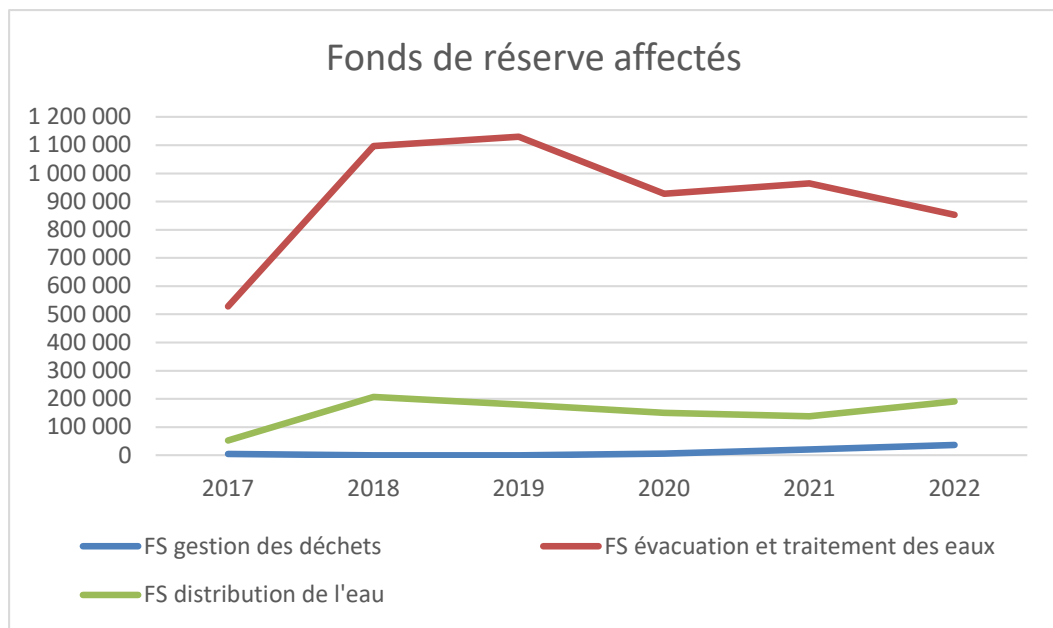


Tableau de flux de liquidités 2022 – 2020

Flux de trésorerie	2022	2021	2020
Fonctionnement			
Résultat net	5 758.63	25 697.91	26 025.57
Variation financements spéciaux	-41 695.88	38 554.07	-226 063.72
Variation fonds de réserve	461 000.00	782 000.00	32 000.00
Variation fonds propres	425 062.75	846 251.98	-168 038.15
Amort. Invest. P.A.	430 460.80	624 500.00	630 509.65
Amort.prêts et capitaux de dotation	1.00		
Cash flow (marge brute autofinancement)	855 524.55	1 470 751.98	462 471.50
Gain sur P.F. ou P.A.	-11 700.00	-1 600.00	
Variation c/c débiteurs	77 942.20	-61 593.53	1 257 707.13
Variation actifs transitoires	1 101 743.50	-574 631.06	-556 088.04
Variation créanciers	552 404.17	-204 104.44	-118 503.99
Variation passifs transitoires	-586 665.35	-225 933.06	-927 112.03
Variation diverses	98 626.00	-1 038.35	-16 596.70
Trésorerie générée par fonctionnement	2 087 875.07	401 851.54	101 877.87
Investissement			
Vente P.F.	11 700.00	1 600.00	
Augmentation invest.patrimoine administratif	-678 853.15	-579 034.00	-384 881.90
Subvention patrimoine administratif	15 300.00	6 572.00	5 100.00
Part de tiers patrimoine administratif			14 200.00
Invest. prêts et capitaux de dotation			
Désinvestissement		-	
Trésorerie générée par investissement	-651 853.15	-570 862.00	-365 581.90
Financement			
Augmentation emprunts	500 000.00	300 000.00	-
Remboursement emprunts	-510 000.00	-400 000.00	
Amortissement emprunts	-244 000.00	-244 000.00	-244 000.00
Trésorerie par financement	-254 000.00	-344 000.00	-244 000.00
Variation trésorerie	1 182 021.92	-513 010.46	-507 704.03
Disponibilités début exercice	3 030 875.52	3 543 885.98	4 051 590.01
Disponibilités fin exercice	4 212 897.44	3 030 875.52	3 543 885.98
Variation disponibilités	1 182 021.92	-513 010.46	-507 704.03
Placement P.F. début exercice	785 747.00	785 747.00	785 747.00
Placement P.F. fin exercice	785 747.00	785 747.00	785 747.00
Variation disponibilités	-	-	-
Variation trésorerie	1 182 021.92	-513 010.46	-507 704.03

Evolution des principaux fonds de réserve



On peut ainsi affirmer que la situation financière de notre Commune est saine au moment de la clôture des comptes.

Nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, après avoir pris connaissance des comptes communaux 2022 et entendu les rapports de la Commission de gestion et de la Commission des finances de bien vouloir :

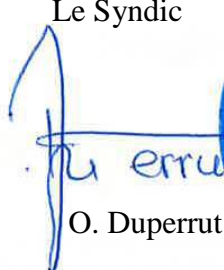


- approuver l'attribution de l'excédent de recettes de CHF 5'758.63 au capital, qui s'élève après cette opération à CHF 198'444.43 ;
- adopter les comptes communaux pour 2022, soit la clôture du compte de fonctionnement et le bilan au 31 décembre 2022 tels que présentés ;
- donner décharge à la Municipalité, à la boursière ainsi qu'aux Commission de gestion et Commission des finances de ce mandat.

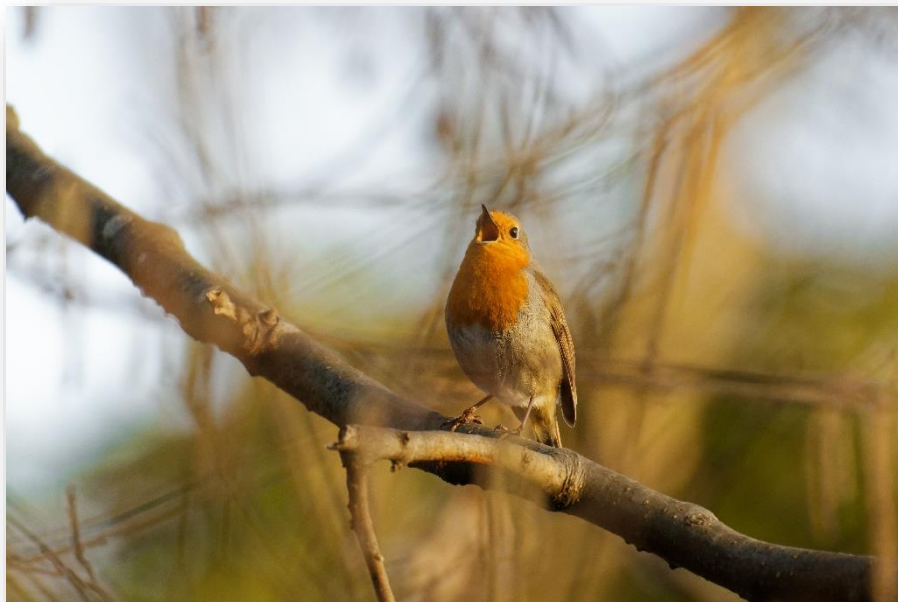
Approuvé par la Municipalité en séance du 1er mai 2023

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

  
O. Duperrut S. Böhlen



9. RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE



Rapport de révision

À l'intention du Conseil Communal
Commune de Vufflens-la-Ville

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la commune de Vufflens-la-Ville, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la municipalité de la commune de Vufflens-la-Ville, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux présentant un bénéfice net de fonctionnement de CHF 5'758.63 ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 3 mai 2023

Philippe Christen
Expert-réviseur agréé
Expert diplômé en finance et controlling
Responsable du mandat

Vincent Duc
Expert-réviseur agréé
Expert-comptable diplômé

10. PRESENTATION DES COMPTES 2022



COMPTES DE FONCTIONNEMENT

1 ADMINISTRATION GENERALE

101 CONSEIL COMMUNAL

101.300+301	Indemnités et jetons de présence + traitement du personnel attribué au CC					
	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Conseil	4	5	5	4	4	5
Séance	-	1	1	-	-	-
Préavis	8	11	10	14	11	15

102 MUNICIPALITE

Evolution des heures de vacations (yc heures dans les différentes associations) :

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Syndic	522	584	445	834	852	766
4 Municipaux	1 045	1 237	1 146	1 767	1 705	1 388
Total	1 567	1 821	1 591	2 601	2 557	2 154

Commune de Vufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1 231 276.49	430 664.06	1 387 400.00	436 500.00	1 164 404.25	414 699.90
10	Autorités	172 505.10	16 697.75	231 300.00	25 500.00	201 340.85	19 418.65
101	Conseil communal	29 240.65	475.00	39 400.00	500.00	44 604.80	270.00
101.300	Indemnités et jetons de présence	15 817.50		19 300.00		15 637.50	
101.301	Traitement du personnel attribué au Conseil communal	11 592.50		10 000.00		14 936.05	
101.306	Indemnisation & remboursements de frais	1 830.65		10 100.00		14 031.25	
101.436	Remboursements de tiers (séances d'associations diverses)		475.00		500.00		270.00
102	Municipalité	143 264.45	16 222.75	191 900.00	25 000.00	156 736.05	19 148.65
102.300	Traitements, vacations	136 660.75		180 400.00		145 324.25	
102.306	Indemnisations & remboursements de frais	6 055.70		5 500.00		8 064.80	
102.309	Autres charges autorités	548.00		6 000.00		3 347.00	
102.436	Remboursements de tiers (séances d'associations diverses)		16 222.75		25 000.00		19 148.65

Commune de Vuflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

11 ADMINISTRATION

110.3011 3.1 EPT : 2 employés communaux à 100%, secrétaire municipale 100%, boursière 60%, préposée contrôle des habitants 50%.

Du 1^{er} avril au 30 juin 2022 CDD stagiaire administrative (env.50h/mois).

Du 1^{er} avril au 30 septembre 2022 CDD à 100% afin de secondar nos employés communaux.

110.3012

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Cantine	89 827	89 030	65 438	60 556	56 266	57 536
Bibliothèque	16 142	14 894	16 791	18 911	18 465	20 389
Conciergerie collège	6 102	10 593	11 346	6 583	8 403	7 469
Archiviste	3 960	4 308	4 836	5 760	10 440	10 884
Refuge	2 274	2 123	1 011	1 400	1 220	1 550
Organiste	2 150	2 900	1 950	2 000	2 000	2 500
Patrouilleurs	8 983	8 658	8 502	8 177	8 346	8 825
Divers			140			-
Indemnités		-10 962				
CHF	129 437	121 542	110 014	103 387	105 140	109 153

110.304 Affiliation 5 employés permanents et auxiliaire CDD, responsable cantine, 1 auxiliaire (jusqu'à fin août), syndic et 1 municipale.

110.3101 Evolution du BIOV sur format A4 et externalisation de l'impression (4 BIOV s/5) pour un montant de CHF 8'952.30, petit matériel de bureau, enveloppes, boîtes d'archives, papier et copies CHF 8'005.80, leasing copieur janvier à octobre CHF 3'382.-.

110.3111 En plus de divers petits achats de matériel, acquisition d'une armoire pour les archives des sociétés locales (CHF 2'596.95).

110.3112 A l'échéance du contrat de leasing, décision d'achat hors budget d'une nouvelle imprimante/copieur/scanner pour un montant de CHF 18'666.75.

110.318 Le budget pour les dépenses courantes (téléphone, frais postaux, fiduciaire, cours BLS) a été respecté, soit CHF 14'309.09.

Frais d'étude : CHF 20'145.05 honoraires pour l'implantation d'un bâtiment polyvalent ZUP Marteley, CHF 3'500.-honoraires de conseil pour l'élaboration du PECC. Honoraires d'avocat : CHF 4'574.80 dossier carnotzet (préavis 4/2021 démolition des édicules).

15 AFFAIRES CULTURELLES

150.351 Contribution à la FEM de CHF 9.50/habitant.

150.380 Attribution annuelle au fonds pour affaires culturelles.

16 TOURISME

160.352 Cotisation de CHF 2.-/habitant.

160.4066 Revenu des taxes de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires.

Commune de Vuflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
11	Administration	904 644.74	412 787.81	983 200.00	411 000.00	806 086.10	394 508.75
110.3011	Traitement personnel permanent	414 393.85		422 000.00		381 268.50	
110.3012	Traitement personnel auxiliaire	129 437.40		121 300.00		121 542.30	
110.303	Assurances sociales	61 602.65		62 500.00		60 912.20	
110.304	Caisse de pensions	76 396.05		78 300.00		78 801.65	
110.305	Assurances maladies et accidents	21 113.95		22 800.00		21 697.60	
110.306	Indemnités & remboursements de frais	1 395.00		3 500.00		1 901.20	
110.309	Autres charges autorités et personnel	1 831.90		2 900.00		124.00	
110.3101	Imprimés et fournitures bureau	20 340.10		20 000.00		15 997.05	
110.3102	Frais annonces, enquêtes, divers	1 664.50		2 500.00		2 338.15	
110.3111	Achat mobilier, matériel administration générale	2 731.25		2 000.00		931.25	
110.3112	Achat parc informatique	18 666.75		4 000.00		6 462.00	
110.3151	Entret.mainten.program.informat.mobil.mat.mach.	22 936.90		23 000.00		22 079.30	
110.316	Loyer places de parcs et location d'objets mobiliers	2 280.00		2 300.00		2 280.00	
110.317	Réceptions et manifestations	31 686.45		37 100.00		22 040.30	
110.318	Honoraires et prestations de services	44 528.94		92 900.00		13 618.15	
110.3186	Assurances tiers, choses, RC	3 601.25		4 000.00		4 030.85	
110.319	Cotisations & divers	3 531.90		3 800.00		3 827.40	
110.352	Partic.à chrgs autr.commun.& ass.commun.	14 384.45		17 600.00		14 450.20	
110.365	Aides et dons	14 072.45		14 400.00		12 669.00	
110.380	Attribution au fonds Bobst	7 000.00		7 000.00		7 000.00	
110.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.admin	9 679.00		34 700.00		10 571.00	
110.3902	Imp.int.véh.mach.mat.out.admn	1 370.00		4 600.00		1 544.00	
110.435	Ventes/prest.serv./émolum		748.40		1 000.00		8.55
110.436	Remboursements de tiers. administr.générale		8 469.41		5 500.00		7 290.20
110.439	Finances de naturalisation		300.00		600.00		1 000.00
110.4652	Participations de Bobst		7 000.00		7 000.00		7 000.00
110.4901	Imp.int.pers.commun.& charg.soc		378 270.00		378 900.00		361 210.00
110.4904	Imp.int.divers.admin.générale		18 000.00		18 000.00		18 000.00
15	Affaires culturelles, loisirs	17 787.00		18 400.00		17 815.50	
150.351	Part à des charges cantonales (loi sur écoles de musique)	12 787.00		12 900.00		12 815.50	
150.365	Contribution à diverses associations, privés			500.00			
150.380	Attribution au fonds affaires culturelles	5 000.00		5 000.00		5 000.00	
16	Tourisme	2 692.00	1 178.50	2 698.00		2 698.00	772.50
160.352	Participation cotisation Office du tourisme	2 692.00		2 698.00		2 698.00	
160.4066	Taxes séjour, résidences secondaires		1 178.50				772.50

18 TRANSPORTS PUBLICS**180.351 Participations à des charges cantonales**

S'agissant des pertes du trafic régional en lien avec la pandémie de coronavirus, il est rappelé que le Canton a renoncé, par décrets, à faire participer les communes aux subventions supplémentaires allouées aux entreprises de transport pour les années 2020 et 2021 uniquement ; la pandémie entraîne néanmoins toujours des conséquences négatives sur le secteur des transports publics en termes de fréquentation, malgré une reprise progressive depuis 2021. Ce manque à gagner implique une hausse des coûts non couverts qui ont servi de référence à l'indemnisation fixée dans les conventions de subventionnement ; les effets de la pandémie sur les recettes de l'année 2022 ont été évalués à CHF 33,3 millions pour le trafic régional sur le territoire vaudois, dont CHF 20,8 millions à charge du Canton (CHF 6,2 millions à charge des communes).

Les charges financières comprennent l'état des prêts en faveur des entreprises de transport, effectif au 31 décembre 2021. Elles évoluent en fonction des différents objets décrétés par le Grand Conseil, des versements effectifs et du taux moyen d'intérêt de la dette de l'État au 31 décembre 2021 (1,4%), lequel est resté stable par rapport à 2020. Les principaux versements concernent :

- Les travaux pour la construction du tunnel du LEB (bassin 5) ;
- Les travaux pour le réaménagement de la gare de Cully (bassin 5) ;
- Les études pour la construction du tram et du développement des mètres m²/m³ (bassin 5).

Participation Communes 2022	Bassin 1 Nord-Vaudois- Vallée de Joux	Bassin 2 Broye	Bassin 3 Nyon-Rolle- Aubonne	Bassin 4 Morges- Cossonay	Bassin 5 Lausanne- Echallens- Oron	Bassin 6 Riviera-Pays d'Enhaut	Bassin 7 Chablais	TOTAL en mio CHF
Répartition définitive	9.87	3.86	7.06	7.03	30.94	11.15	5.62	75.53
Information budgétaire	10.98	4.16	7.88	7.88	33.31	12.93	5.50	82.64
Ecart	-1.11	-0.30	-0.82	-0.85	-2.37	-1.78	0.12	-7.11
%	-11.25%	-7.77%	-11.61%	-12.09%	-7.66%	-15.96%	2.14%	-9.41%
Répartition définitive 2021	9.01	3.63	5.97	6.91	25.61	9.85	5.02	66.00
Répartition définitive 2020	9.07	3.70	5.72	6.64	22.30	9.56	4.48	61.47
Répartition définitive 2019	8.56	3.24	5.80	5.62	22.86	8.39	3.72	58.19
Répartition définitive 2018	8.48	3.17	5.86	5.69	23.56	7.54	4.31	58.61
Répartition définitive 2017	8.03	2.63	4.99	5.61	22.22	7.84	4.01	55.33

180.352 Participations à des charges d'autres communes (cartes CFF)

5 cartes journalières sont mises en vente. En 2022, 1679 cartes journalières vendues (92%). Part Vuufflens-la-Ville : 160 cartes, soit 10%.

La commune de Penthalaz gère l'administration des cartes journalières et refacture aux différentes communes associées. Ce service sera abandonné au 31.12.2023.

Commune de Vuflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
18	Transports publics	133 647.65		154 500.00		136 463.80	
180.351	Participations à des charges cantonales (transports publics)	132 110.65		151 000.00		133 735.65	
180.352	Participations à des charges d'autres communes (cartes CFF)	1 537.00		3 500.00		2 728.15	

2 FINANCES**21 IMPÔTS**

210.318 Frais de perception des impôts CHF 34'110.61
Imputation impôts étrangers prélevés à la source CHF 481.25.

210.3192/

210.480 Couverture des défalcons 2022 pour les impôts des personnes physiques, personnes morales et impôt à la source.

210.4002 Impôt sur la fortune des personnes physiques, comprend un rattrapage pour les années 2009-2020 d'env. CHF 100'000.-.

210.4011 Encaissement de CHF 845'124.45 (2021 : CHF 673'871.75) pour les entreprises de notre village, de la zone industrielle et du site en Faraz.
Rétrocession aux communes de Mex et Villars-Ste-Croix selon la convention en vigueur, de CHF 431'149.50 (2021 : CHF 418'657.55).

210.4012 Encaissement de CHF 26'668.25 (2021 : CHF 21'583.60) et compensation de Mex et Villars-Ste-Croix de CHF 9.25 (2021 : CHF 9.25).

Encaissement de CHF 43'929.60 de Mex pour l'impôt sur le capital de Bobst Group SA (2021 : CHF 33'780.45).

210.4013 Toutes les personnes morales propriétaires d'un ou de plusieurs immeubles doivent payer un impôt complémentaire sur les immeubles basé sur l'estimation fiscale des immeubles. L'augmentation est principalement due aux nouveaux propriétaires dans la zone industrielle.

210.4020 L'augmentation provient majoritairement des personnes morales :

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
PP	342 936.55	325 281.25	320 386.75	314 675.75	318 458.85	302 913.45
PM	244 029.25	178 133.65	124 777.45	129 371.05	95 463.85	96 684.25

210.4040/4050/4414

Pour rappel, 50% de l'encaissement de ces impôts conjoncturels sont rétrocédés au Canton via la facture sociale.

La somme cumulée de ces impôts s'élève à CHF 152'868.80 et concerne à 100 % les personnes physiques (2021 : CHF 323'549.30).

210.4411 Part à recettes cantonales impôts frontaliers (impôt conjoncturel rétrocédé pour 30% au Canton)

(pour rappel, la Zone en Faraz est répartie entre les 3 communes, soit : Mex : 54.8% - Vuflens-la-Ville : 27.6% - Villars-Ste-Croix : 17.6%)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Impôts frontaliers reçus de l'ACI :	170 922.40	132 085.10	85 743.00	81 914.15	83 598.45	84 325.00
Part distribuée aux autres communes	- 31 467.30	- 35 112.80	-47 148.75	-47 939.10	-54 812.25	-57 333.55
Part reçue pour Bobst	77 596.95	60 070.70	51 614.70	52 738.65	55 015.30	74 107.65
TOTAL CHF	217 052.05	157 043.00	90 208.95	86 713.70	83 801.50	101 099.10

210.451 Compensation partielle du Canton de l'impact de la RFFA (réforme fiscale et financement de l'AVS), adaptée aux rendements des impôts des personnes morales (bénéfice+capital), après répartition entre les trois communes.

Commune de Vufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	2 508 660.87	6 332 725.62	2 011 100.00	6 045 800.00	3 462 837.51	7 063 708.69
21	Impôts	83 077.48	5 622 533.87	100 000.00	5 412 500.00	110 763.11	6 020 641.54
210.318	Frais de perception des impôts	34 591.86		37 500.00		60 846.95	
210.3192	Défalcons, remises, abandons solde	36 616.33		30 000.00		47 973.53	
210.329	Autres intérêts	252.96		2 500.00		969.10	
210.380	Attribution au fonds réserve débiteurs non solvables	11 616.33		30 000.00		973.53	
210.4001	Impôt sur Revenu Pers.Phys.	3 300 398.24		3 500 000.00		3 863 752.34	
210.4002	Impôt sur la Fortune Pers.Phys.	622 749.88		510 000.00		553 028.49	
210.4003	Impôt à la source Pers.Phys.	66 955.03		50 000.00		104 703.15	
210.4011	Impôt sur le Bénéfice net (PM)	413 974.95		490 000.00		255 214.20	
210.4012	Impôt sur le Capital (PM)	70 607.10		20 000.00		55 373.30	
210.4013	Impôt complémentaire sur les immeubles (PM)	60 646.85				79 251.80	
210.4020	Impôt foncier (PP & PM)	586 965.80		450 000.00		503 415.20	
210.4040	Droits de mutation	88 363.00		50 000.00		156 817.80	
210.4050	Impôt sur successions & donations	56 935.80		20 000.00		33 790.00	
210.4061	Impôt sur les chiens	7 120.00		7 000.00		7 120.00	
210.4090	Impôt récupéré après défalcons	1 904.54		3 000.00		1 765.97	
210.4101	Eroluments s'autoris. boissons	687.05		500.00		391.10	
210.4221	Revenus capitaux P.F. impôts (& int.retard)	33 345.94		15 000.00		32 882.36	
210.4411	Part à recettes cantonal. impôts frontaliers	217 052.05		152 000.00		157 043.00	
210.4414	Impôt sur les gains immobiliers	7 570.00		50 000.00		132 941.50	
210.451	Participation du Canton (compensation)	50 641.31		65 000.00		35 177.80	
210.480	Prélèvement du fonds réserve débiteurs non solvables	36 616.33		30 000.00		47 973.53	

22 SERVICE FINANCIER

220.321 Intérêts créanciers négatifs

220.3223 En 2022, il n'y a pas eu de nouveaux emprunts, Toutes les dépenses d'investissements ont été financées par la trésorerie courante.

Un emprunt CIP de CHF 510'000.- a été remboursé et CHF 500'000.- ont été renouvelés auprès de la CEDC à 1.96% sur 2 ans après un amortissement de CHF 10'000.-.

Péréquation

La valeur d'un point d'impôt est définie par les impôts suivant le taux communal (revenu & fortune PP; impôt source; bénéfice & capital PM; impôt complémentaire s/immeubles PM) et l'impôt foncier. L'évolution du point d'impôt de ces cinq dernières années est présentée ci-dessous :

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Evolution du point d'impôt						
point d'impôt	75 223	79 030	66 678	87 926	77 893	69 489
point d'impôt par habitant	56.4	58.7	49.4	67.9	60.0	54.1
Nb habitants	1 334	1 346	1 349	1 295	1 298	1 284
Année en cours						
220.352 Alimentation péréquation	1 293 480	1 759 722	1 450 789	1 291 115	1 221 068	1 140 916
220.452 Retour fonds péréquation	-245 164	-229 438	-229 069	-221 691	-185 548	-173 832
220.3521 Provision péréquation 2022 (estimation à payer)	146 800	-289 200	-157 600	460 000	210 000	125 000
.4521	1 195 116	1 241 084	1 064 120	1 529 424	1 245 520	1 092 084
220.3522 Différence avec provision année précédente			460 295	218 967	120 633	125 786
220.4522 Différence avec provision année précédente	-12 452	-31 463	-460 000	-218 967	-125 000	-120 000
	-12 452	-31 463	295	-	-4 367	5 786

220.4242 Proposition de rachat de Bobst Group de l'entier de son capital-actions (nominatives à CHF 1.-).

Cession de 150 actions au cours de CHF 78., soit CHF 11'700.-.

220.425 Divers dividendes (Romande Energie, Bobst, Holdigaz, Cridec, CEDC) CHF 30'645.- (2021 : CHF 29'630.)

23 AMORTISSEMENTS

Voir détail en page 36

230.380 Partie de l'excédent de résultat attribué aux fonds de réserve

9282.10 rénovation routes CHF 300 000.00

9282.13 rénovation immeubles (en prévision rénovation église) CHF 150 000.00

Commune de Vufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
22	Service financier	1 545 121.59	355 157.75	1 408 500.00	319 200.00	1 877 574.40	630 933.15
220.3181	Honoraires et prestations de services	100.55		500.00			
220.3183	Frais bancaires	2 486.11		3 000.00		3 683.60	
220.319	Défalcatons, remises, abandons solde			500.00			
220.321	Intérêts dettes à court terme	1 141.04		1 500.00		4 048.96	
220.3223	Intérêts dettes consolidées	81 113.89		89 500.00		90 119.84	
220.352	Particip. charges péréquation directe acomptes année en cours	1 293 480.00		1 293 500.00		1 759 722.00	
220.3521	Particip. charges péréquation directe provision année en cours	146 800.00					
220.380.2	Attribution au fonds réserve Romande Energie	20 000.00		20 000.00		20 000.00	
220.422	Revenus capitaux Patr. Financ.		287.70				
220.4242	Gains comptables sur biens du Patrimoine Financier		11 700.00				1 600.00
220.425	Reven.capit.Patrim.Admin.(Rom.Energ. autres)		30 645.00		29 000.00		29 490.00
220.441	Redistribution du produit taxe s/CO2 aux entreprises		491.05		500.00		186.15
220.452	Part à redistrib.fonds péréquation (acomptes année en cours)		245 164.00		245 100.00		229 438.00
220.4521	Part à redistrib.fonds péréquation (provision année en cours)						289 200.00
220.4522	Particip. à redistrib.fonds péréquation, décompte année précédente		12 452.00				31 463.00
220.4903	Imp.int.service financier intérêts		54 418.00		44 600.00		49 556.00
23	Amortissements, rés. non vent.	880 461.80	355 034.00	502 600.00	314 100.00	1 474 500.00	412 134.00
230.331	Amortissements obligatoires du P. A.	396 805.15		502 600.00		426 903.00	
230.3321	Amortissements supplément du P. A.	33 655.65				197 597.00	
230.3329	Autres amortissements du Patr.Admin. (Forêts/Titres)	1.00					
230.380	Attribution à divers fonds de réserve	450 000.00				850 000.00	
230.480	Prélèvement de divers fonds de réserve						61 000.00
230.4903	Imp.int.service financier amortissements		355 034.00		314 100.00		351 134.00

3 DOMAINES ET BATIMENTS**30 SERVICE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE**

300.352 Redevances SVA de CHF 2'723.70 (2021 : CHF 1'774.30) et redevances SEVA de CHF 4'505.- (2021 : CHF 3'911.70).

31 TERRAINS COMMUNAUX

310.4249 La négociation avec les CFF a abouti. La transaction s'effectuera lors de la finalisation des travaux, report sur 2023.

32 FORÊTS

Les charges du Groupement Triage Forestier de la Venoge sont contrôlées par notre garde-forestier.

35 BATIMENTS COMMUNAUX**... .312****Energie**

La consommation 2022 sera connue courant mai 2023, lors du décompte avril 2022 à mars 2023.

La consommation d'électricité 2019 et 2020 est identique, car il n'y a pas eu de décomptes en 2020 à cause du Covid.

Electricité	2 021	2 020	2 019	2 018	2 017	Chauffage	2 021	2 020	2 019	2 018	2 017
Grande salle	8 483	7 449	7 449	9 536	10 763	Grande salle	62 558	61 706	58 740	52 820	63 171
Collège	15 049	14 010	14 010	15 031	18 461	Collège	119 646	121 904	112 660	108 872	123 987
Maison commune	3 651	4 633	4 633	4 594	4 419	Maison commune	27 901	28 877	25 549	24 847	27 779
Seringue	5 428	3 619	3 619	6 436	5 444						
Eglise	20 239	15 364	15 364	13 274	18 023						
Salle paroisse	1 378	1 380	1 380	1 351	1 717						
Garderie	7 571	8 055	8 055	8 991	9 325	Garderie	17 660	23 894	25 011	22 550	21 294
Bibliothèque	551	520	520	662	749						
Salle Sports	21 770	23 428	23 428	31 489	39 016	Salle Sports	167 862	168 420	153 595	148 793	115 033
Pci (ancien abri PC)	644	1 210	1 210	1 175	1 318						
Total kWh	84 764	79 666	79 666	92 539	109 235	Total kWh pondérés	395 627	404 801	375 556	357 882	351 264

Eclairage public kWh **77 680** **82956** **82956** **82 590** **83 259**

... .427**Locations payantes**

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Grande salle	34	12	16	26	23	33
Refuge	83	64	39	59	54	66
Salle de paroisse	3	2	6	10	4	4
Bâtiment polyvalent, salle cantine	1	3	5			

De plus toutes nos salles sont mises gratuitement à disposition des sociétés locales.

Commune de Vufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	715 094.09	457 183.45	767 600.00	446 400.00	641 318.40	429 133.55
30	Service administratif et technique	30 694.70	3 216.00	20 800.00	12 800.00	20 428.55	12 795.00
300.311	Achat de matériel p/ensemble bâtiments	1 399.55		3 000.00		187.35	
300.313	Prod.mat.mach.nett.ensemble bâtiments	1 816.60		5 000.00		2 371.50	
300.3186	Assurances diverses petits bâtiments et mobilière	1 968.85		2 200.00		1 947.70	
300.352	Part.à chgs intercomm.(SIVA & SEVA)	7 228.70		5 800.00		5 686.00	
300.3901	Imp.int.pers/chgs soc.dom.bâtim.	18 281.00				10 236.00	
300.3904	Imp.int.div.Domi/Bâtim			4 800.00			
300.4904	Imp.int.prod.matér.nett.ens.bâtim.		3 216.00		12 800.00		12 795.00
31	Terrains communaux	6 895.00	1 000.00	1 000.00	19 400.00	50 941.60	6 895.00
310.314	Entretien des terrains	1 399.55		1 000.00			
310.423	Locations de terrains		6 895.00		6 900.00		6 895.00
310.4249	Terrains communaux, gains comptables				12 500.00		
32	Forêts	51 662.60	6 000.00	51 400.00	4 000.00	50 941.60	3 735.00
320.309	Autres charges martelage	50.00		200.00		50.00	
320.318	Honoraires, prestations services Forêts (bail à ferme)	34 373.00		34 500.00		34 373.00	
320.352	Part chrgs intercomm. (Triage Venoge,garde-forest.)	17 239.60		16 700.00		16 518.60	
320.435	Vente de bois		6 000.00		4 000.00		3 735.00
35	Bâtiments communaux	632 736.79	441 072.45	694 400.00	410 200.00	569 948.25	405 708.55
350	Grande Salle	58 346.80	20 188.00	118 700.00	17 600.00	43 443.45	10 713.00
350.311	Achat mobilier, matériel Gr.Salle	4 988.85		11 000.00			
350.312	Achat énergie Gr.Salle	12 166.25		9 400.00		8 655.75	
350.3121	Consommation eau & taxes rapportées Gr.Salle	849.30		900.00		905.40	
350.313	Produits nettoyage et désinfect. Gr.Salle		1 000.00				
350.314	Entretien du bâtiment Gr.Salle	13 794.60		61 000.00		9 908.75	
350.315	Entretien instal.& matériel Gr.Salle	700.00		2 000.00		1 298.60	
350.318	Honoraires & prestations de services Gr.Salle	1 530.95		2 200.00		1 111.80	
350.3186	Assurances diverses Gr.Salle	5 534.85		6 100.00		5 693.15	
350.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.Gr.Salle	16 066.00		20 400.00		12 714.00	
350.3902	Imp.int.véh.mach.mat.out.Gr.Salle	2 274.00		2 500.00		1 857.00	
350.3904	Imp.int.divers Gr.Salle	442.00		2 200.00		1 299.00	
350.427	Locations diverses Gr.Salle		12 009.00		10 000.00		3 041.00
350.4271	Location salle, part AsiVenoge		7 600.00		7 600.00		7 600.00
350.436	Remplac.du matériel par tiers		579.00				72.00

Commune de Vufliens-la-Ville – comptes par ordre administratif

350

GRANDE SALLE

350.314 En plus de l'entretien courant CHF 1'360.60, solde du remplacement du rideau de scène CHF 3'000.-, remplacement et mise en stock de plaques de façade CHF 3'561.05, remplacement de 2 plateaux de tables, 1 chaise et 9 coques de chaise CHF 2'688.50, divers petits achats et entretiens CHF 3'184.45.
Les travaux pour la mise en passe des badges, l'isolation de la porte de secours et la couverture de la poutre ont été reportés s/2023.

351-0

Collège

351.314 Divers entretiens usuels et divers petits travaux CHF 2'320.25

Modernisation éclairage classe 2 et couloir à l'étage CHF 8'341.05

Remplacement vieux lino par du PVC, ancien collège classe 1^{er} CHF 10'880.-

Réfection et peinture soubassements, murs et descente d'eau pluviale CHF 3'260.45

Des travaux de modernisation de l'éclairage sont reportés s/2023.

351.318 Grands nettoyages durant les vacances d'été effectués par une société de nettoyage

351.4271 Participation aux frais d'entretien du collège : CHF 90'859.70, participation au loyer de la rénovation de la place jeux : CHF 5'153.-

351-1

UAPE Les Lionceaux

Pour mémoire, l'Ajerco prend en charge la totalité des coûts engendrés par l'UAPE.

351.1.4271 La location comprend :

loyer, charges comprises

CHF

16'800.-

amortissement sur 10 ans des travaux, yc intérêts

CHF

13'800.-

352

MAISON DE COMMUNE

352.314 Divers entretiens usuels et divers petits achats.

Commune de Vufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Collèges	109 307.50	147 112.70	133 800.00	154 200.00	93 935.95	140 030.20
351-0	Collège	105 258.70	116 512.70	132 800.00	123 600.00	93 621.55	109 430.20
351.311	Achat mobilier & matériel Collèges			500.00			
351.312	Achat énergie Collèges	22 412.75		17 900.00		17 945.80	
351.3121	Consommation d'eau & taxes rapportées Collèges	3 580.80		3 200.00		3 356.40	
351.313	Produits & matériel nettoyage & désinfection Collèges	1 722.35		4 500.00		2 511.25	
351.314	Entretien des bâtiments Collèges	24 801.75		34 000.00		4 308.05	
351.315	Entretien installat.techniques Collèges			5 300.00			
351.318	Honoraires & prestations services Collèges	4 000.00		4 500.00		4 597.35	
351.3186	Assurances diverses Collèges	2 585.05		3 400.00		2 952.70	
351.3901	Imp.int.pers.& chgs.soc.Collèges	35 905.00		43 500.00		45 286.00	
351.3902	Imp.int.véh.mach.mat.out.Collèges	4 111.00		7 400.00		2 942.00	
351.3903	Imp.int.serv.financ.amortiss.Collèges	5 153.00		4 600.00		5 095.00	
351.3904	Imp.int.divers Collèges	987.00		4 000.00		4 627.00	
351.427	Locations diverses Collège		100.00		100.00		100.00
351.4271	Location Collèges, part AsiVenoge		96 012.70		103 100.00		88 930.20
351.4273	Locations appartements Collège		20 400.00		20 400.00		20 400.00
351-1	UAPE	4 048.80	30 600.00	1 000.00	30 600.00	314.40	30 600.00
351.1.314	Entretien bâtiment UAPE	248.80		1 000.00		264.40	
351.1.316	Location salle gym - UAPE	3 800.00					
351.1.3901	Imp.int.pers.& chgs.soc.UAPE						
351.1.4271	Location UAPE - part Ajerco		30 600.00		30 600.00		30 600.00
352	Maison de Commune	20 053.85		23 600.00		21 690.20	
352.312	Achat énergie Maison de Commune	5 517.70		5 000.00		5 089.45	
352.3121	Consommation d'eau & taxes rapportées Maison Commune	172.80		300.00		193.20	
352.314	Entretien du bâtiment Maison de Commune	752.50		2 000.00		1 617.30	
352.3186	Assurances diverses Maison de Commune	1 427.85		1 500.00		1 394.25	
352.3901	Imp.int.pers.& chgs.soc.Maison Comm.	11 857.00		13 300.00		12 154.00	
352.3904	Imp.int.divers Maison de Commune	326.00		1 500.00		1 242.00	

Commune de Vuflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

353 SERINGUE

353.314 Divers petits travaux.

353.427 Bail à loyer du 1^{er} février, résilié pour le 31 décembre 2022.

354 FONTAINES ET COUVERTS

354.314 Divers petits travaux.

355 EGLISE

355.314 Divers travaux d'entretien courant.

356 SALLE DE PAROISSE

356.314 Pas de travaux.

357 REFUGE

357.314 En plus de l'entretien courant CHF 3'295.75, remplacement et installation nouveau poêle CHF 6'193.50.

Commune de Vuufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
353	Seringue	8 002.50	7 150.00	6 600.00		4 009.85	
353.312	Achat énergie Seringue	1 379.15		1 000.00		102.65	
353.3121	Consommation d'eau & taxes rapportées Seringue	157.05		100.00		29.55	
353.314	Entretien du bâtiment Seringue	267.35		2 000.00		2 010.10	
353.3186	Assurances diverses Seringue	356.95		400.00		398.55	
353.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.Seringue	5 842.00		3 100.00		1 469.00	
353.427	Locations Seringue		7 150.00				
354	Fontaines et couverts	4 269.55		8 900.00		4 568.20	
354.314	Entretien Fontaines & couverts	567.55		1 200.00		1 143.20	
354.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.Fontaines	3 243.00		5 200.00		2 989.00	
354.3902	Imp.int.véh.mach.mat.out.Font	459.00		2 500.00		436.00	
355	Eglise	14 596.40		11 400.00		21 208.30	
355.312	Achat énergie Eglise	4 762.40		3 100.00		3 916.20	
355.314	Entretien du bâtiment Eglise	1 043.40		2 500.00		6 697.30	
355.3186	Assurances diverses Eglise et salle de paroisse	1 671.60		2 000.00		1 952.80	
355.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.Eglise	6 090.00		2 800.00		6 924.00	
355.3902	Imp.int.véh.mach.mat.out.Eglise	862.00		1 000.00		1 011.00	
355.3904	Imputations internes, divers église	167.00				707.00	
356	Salle de paroisse	3 093.90	180.00	4 400.00	500.00	3 448.75	120.00
356.312	Achat énergie Salle Paroisse	1 113.90		1 000.00		903.50	
356.314	Entretien du local Salle de Paroisse			1 000.00		129.25	
356.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.Salle de Paroisse	1 980.00		2 400.00		2 416.00	
356.427	Locations Salle de Paroisse		180.00		500.00		120.00
357	Refuge	18 241.60	8 190.00	13 400.00	5 000.00	11 374.15	6 200.00
357.314	Entretien du bâtiment Refuge	9 489.25		5 500.00		3 696.25	
357.3186	Assurances diverses Refuge	222.35		500.00		473.90	
357.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.Refuge	7 606.00		6 000.00		6 051.00	
357.3902	Imp.int.véh.mach.mat.out.Refuge	715.00		1 000.00		535.00	
357.3904	Imputations internes, divers	209.00		400.00		618.00	
357.427	Locations Refuge		7 810.00		5 000.00		5 900.00
357.436	Remboursements de tiers		380.00				300.00

358-1 GARDERIE Les Lucioles

358.1.311 Remplacement du cabanon extérieur.

358.1.314 Entretien courant CHF 2'354.95, peinture espace trotteurs et couloir CHF 1'722.25.

358.1.4271 Participation à 100% de l'Ajerceo pour

loyer (amortissement et intérêts)

CHF 27'195.00

frais d'entretien

CHF 14'717.35

location salle de gym

CHF 3'800.00

358-2 LOCAL DES GRANDS-CHAMPS – BIBLIOTHEQUE

Divers travaux d'entretien courant, divers achats selon budget.

358.1.4271 Dernière subvention de l'ASIVenoge. Les écoles ne fréquentent plus la bibliothèque de Vuufflens-la-Ville.

Commune de Vufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
358-1	Garderie	41 912.35	45 712.35	59 700.00	59 700.00	43 608.95	43 608.95
358.1.311	Achat mobilier, matériel Garderie	1 688.00		2 000.00			
358.1.312	Achat énergie Garderie	4 122.80		5 000.00		4 274.45	
358.1.3121	Consommation eau & taxes rapportées Garderie	1 530.00		1 400.00		1 142.40	
358.1.314	Entretien Garderie	4 077.20		15 900.00		3 392.35	
358.1.316	Location salle gym - Garderie			3 800.00		3 800.00	
358.1.3186	Assurances diverses Garderie	1 158.35		1 200.00		1 244.75	
358.1.3901	Imp.int.pers.& chrgs soc.Garderie	1 832.00		2 700.00		1 843.00	
358.1.3902	Imp.int.véh.mach.mat.out.Garderie	259.00		500.00		269.00	
358.1.3903	Imp.int.serv.financ.amortiss.Garderie	27 195.00		27 200.00		27 455.00	
358.1.3904	Imp.int.divers.Garderie	50.00				188.00	
358.1.4271	Location Garderie, part Ajerco		45 712.35		59 700.00		43 608.95
358-2	Local des Grands-Champs (bibliothèque)	33 275.35	5 000.00	39 800.00	3 000.00	31 013.40	5 000.00
358.2.311	Achat mobilier, matériel (bibliothèque)	4 689.50		4 700.00		3 481.05	
358.2.312	Energie local Grands-Champs 23 (bibliothèque)	212.70		200.00		171.10	
358.2.314	Entretien local Grands-Champs (bibliothèque)	608.85		1 500.00		562.10	
358.2.316	Frais de copropriété local Grands-Champs (bibliothèque)	7 702.95		8 400.00		7 713.55	
358.2.318	Honoraires & prestations de services Bibliothèque	2 406.15		2 700.00		2 531.90	
358.2.3186	Assurances diverses Bibliothèque	301.20		300.00		289.70	
358.2.3901	Imp.int.pers.& chrgs soc. bibliothèque	17 354.00		22 000.00		16 264.00	
358.2.4271	Location bibliothèque, part Asicope/Asivenoge		5 000.00		3 000.00		5 000.00
358-3	3 places de parc intérieures Cuvillard 17	2 880.00	2 880.00	3 200.00	3 200.00	3 240.00	3 240.00
358.3.4273	Location 3 places parc intérieures Cuvillard 17	2 880.00		3 200.00		3 240.00	

359	SALLE DE SPORTS		
359.314	Entretien courant et diverses interventions sur la chaudière à gaz CHF 8'744.60 Révision douches CHF 1'603.10 Appartement salle sports : pose d'un store sur la verrière CHF 9'061.30 Le remplacement de l'éclairage de la galerie a été reporté s/2023. Grands nettoyages durant les vacances d'été effectués par une société de nettoyage Différence avec budget provient d'un oubli au budget d'une imputation interne pour les frais d'amortissement et intérêts pour la location de la salle de sports et la rénovation de la piste en tartan. Participation de l'ASIVenoge au loyer, et rénovation piste en tartan (amortissement + intérêts) Participation de l'ASIVenoge aux charges de fonctionnement	CHF CHF	72'228.00 49'447.35
359.4271	Participation de l'Ajerce pour la location de 2 périodes par semaine et activité supplémentaire Participation de l'équipe de badminton Bobst Participation de la cantine Pic&Croc pour la location de 2 périodes par semaine	CHF CHF CHF	4'000.00 2'000.00 3'700.00
359.4272			
359-1	BÂTIMENT POLYVALENT		
360.312	En lien avec le décompte de charges 360.4351		
360.314	Solde investissement CFC 346 réfrigération (retenue garantie) hors budget CHF 4'362.65 Divers contrats d'entretien et pièces de rechange CHF 2'294.34 Réfection joints silicone pourtour cuisine cantine CHF 891.75 Attribution au fonds de réserve « rénovation courts Tennis » du loyer annuel, selon convention du 15.06.2017	CHF CHF	7'548.74 4'000.00
360.380			
360.3903	Amortissement de l'investissement et intérêts sur emprunts	CHF	114'117.00
360.427	Mise à disposition de la cantine pour des massages pour bébés Le local de la cantine ne sera plus mis à disposition pour d'autres activités, afin de répondre aux normes Location Tennis-Club	CHF CHF	200.00 4'000.00
360.4271			
360.4272	Location Le Marteley : janvier à juillet CHF 2'500.-/mois, août à décembre CHF 2'750.-/mois	CHF	31'250.00
360.4904	Location cantine Pic&Croc (CHF 15'000.-/an)	CHF	15'000.00
360.4351	Décompte charges 2022 : Tennis-Club, Le Marteley et cantine Pic&Croc	CHF	9'559.05

Commune de Vuufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
359-0	Salle de Sports	182 202.20	144 650.35	135 900.00	111 200.00	163 815.40	137 410.00
359.311	Achat de mobilier, matériel Salle de Sports			2 500.00			
359.312	Achat énergie Salle de Sports	28 504.35		24 800.00		22 969.00	
359.3121	Consommation d'eau & taxes rapportées Salle Sports	1 589.25		1 900.00		1 451.55	
359.314	Entretien bâtiment Salle Sports & terrains de sports	19 409.00		22 500.00		9 524.20	
359.315	Entretien des installations techniques Sal. Sports	8 284.75		5 000.00		314.15	
359.318	Honoraires & prestations de services Salle de Sports	2 800.00		5 000.00		3 460.90	
359.3186	Assurances divers Salle de Sports	5 320.85		4 500.00		4 183.60	
359.3901	Imp.int.pers.& chg.soc.Salle de Sports	37 701.00		41 500.00		40 346.00	
359.3902	Imp.int.véhic.mach.mat.Salle de Sports	5 330.00		8 400.00		5 880.00	
359.3903	Imp.int.serv.financ.amortiss.part.enseignem.Sal.Sports	72 228.00		15 100.00		71 572.00	
359.3904	Imp.int.divers Salle de Sports	1 035.00		4 700.00		4 114.00	
359.4271	Location Salle de Sports, part. Asivenoge	121 675.35			92 200.00	116 460.00	
359.4272	Locations diverses Salle de Sports	9 700.00			5 800.00	7 750.00	
359.4273	Location appartement Salle de Sports	13 200.00			13 200.00	13 200.00	
359.436	Remboursement tiers salle sports	75.00					
359-1	Bâtiment polyvalent	139 434.79	60 009.05	138 200.00	55 800.00	127 831.65	59 386.40
360.311	Achat mobilier, matériel bâtim.poly.			2 000.00			
360.312	Achat énergies bâtim.poly.	8 672.95		4 300.00		5 368.00	
360.3121	Consom.eau & taxes rapportées bâtim.poly.	2 725.00		4 500.00		1 698.80	
360.314	Entretien bâtim.poly.	7 548.74		3 000.00		432.00	
360.3186	Assurances diverses bâtim.poly.	2 371.10		4 100.00		3 988.85	
360.380	Attribution fonds de réserve "renovation courts Tennis"	4 000.00				8 000.00	
360.3901	Imput.int.pers.&charges soc.bâtim.poly.			600.00			
360.3903	Imp.int.serv.financ.et amort.bâtim.poly.	114 117.00		119 700.00		108 344.00	
360.427	Location		200.00				
360.4271	Location Tennis-Club, bâtim.poly.		4 000.00		4 000.00		4 000.00
360.4272	Location Restaurant, bâtim.poly.		31 250.00		31 200.00		28 250.00
360.4351	Décompte charges eau, chauffage		9 559.05		5 600.00		12 136.40
360.4904	Imp.int.loyer Pic&croc		15 000.00		15 000.00		15 000.00

4 TRAVAUX**41 SERVICE TECHNIQUE**

410.3154	Carburants pour ensemble véhicules	CHF	3 860.40					
	Entretien divers véhicules	CHF	5 555.15					
	Diverses taxes	CHF	810.00					

42 URBANISME

420.3102	Frais d'avis d'enquêtes pour 22 dossiers.			2022	2021	2020	2019	2018	2017
420.318	Honoraires habituels de notre conseiller technique			13 122.50	7 922.50	10 615.00	5 496.25	7 116.30	22 152.60
	Honoraires SécuChantier Sàrl			18 675.20	22 634.75	25 234.15	27 657.35	17 087.15	-
	Honoraires avocats et géomètres			18 762.25	-	4 807.00	14 593.35	19 567.25	20 013.58

420.431 Emoluments permis de construire, d'habiter ou d'utiliser

Encaissement des émoluments des permis de construire, d'habiter ou d'utiliser, de permis de fouilles ou de diverses autorisations.

420.436 Remboursement de tiers

Refacturation des frais du bureau technique et de la sécurité des chantiers, des heures municipales et de forfaits administratifs.

430 ROUTES

	Budget	2022	2021	2020	2019	2018	2017
430.314	7 000	3 723.35	5 386.45	2 421.20	4 136.90	3 740.05	8 931.10
Déneigement							
Balayage, entretien	5 000	1 994.20	3 029.95	2 190.15	1 978.25	4 037.95	895.30
Divers travaux	40 000		43 546.60	43 449.15	117 852.90	42 520.00	34 399.81
<i>Remise en état chaussée Mainnasses</i>		2 154.00					
<i>Pontage fissures div.trottoirs/routes</i>		11 094.20					
<i>Diverses signalisations</i>		1 157.70					
<i>Divers</i>		545.00					

CHARGES	52 000	20 668.45	51 963.00	48 060.50	123 968.05	50 298.00	44 226.21
----------------	---------------	------------------	------------------	------------------	-------------------	------------------	------------------

430.3143

Contrat entretien	CHF	8'777.55
Pose horloge tableau EP pour extinction et programme éclairage	CHF	3'177.15
Divers	CHF	762.50

430.318

Budget	CHF	budget	2022
Préavis 4/2022 crédit complémentaire au budget : étude pour travaux de réfection chemins AF	CHF	1'000.-	51'157.50
	CHF	65'000.-	

Commune de Vuufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	802 158.20	586 580.70	838 800.00	644 900.00	693 536.50	559 926.80
41	Service technique	28 931.10	26 650.00	49 200.00	49 200.00	25 380.85	25 380.00
410	Travaux, serv. techn. véhicules	28 931.10	26 650.00	49 200.00	49 200.00	25 380.85	25 380.00
410.311	Achat mat.mach.serv.techn. & exploitat.			19 000.00			
410.3154	Taxes, carburants et entretien véhicules	10 225.55		17 000.00		4 752.95	
410.3186	Assurances véhicules	4 966.55		4 900.00		4 538.90	
410.3901	Imp.int.pers.& chg.soc.vhc						
410.3902	Imp.int.vhc, mach, outils	13 739.00				16 089.00	
410.4902	Imp.int.frais véhicules		26 650.00		49 200.00		25 380.00
42	Service de l'urbanisme & police des constructions	56 828.00	32 312.75	54 000.00	41 700.00	35 836.85	57 594.30
420.300	Rétrib Comm Cons Urban.(CCU)			1 000.00		2 227.50	
420.3102	Avis d'enquête & autres frais	6 268.05		3 000.00		3 052.10	
420.318	Honoraires & prestations de services Urbanisme	50 559.95		50 000.00		30 557.25	
420.431	Emoluments P.C, P.H, P.U autor.rbt. de tiers		18 831.00		21 700.00		27 580.60
420.436	Remboursements de tiers		13 481.75		20 000.00		30 013.70
43	Routes et chemins	153 126.05	2 820.00	124 900.00		116 699.45	172.00
430	Routes	148 777.10	2 820.00	116 900.00		110 389.90	172.00
430.311	Achat matériel divers pour routes			1 000.00			
430.312	Achat énergie éclairage public	13 389.95		20 000.00		14 708.70	
430.313	Produits déneigement et fournitures diverses	2 154.00		3 000.00		2 197.10	
430.314	Entretien des routes (y.c.déneig.commn.& Vd)	20 668.45		52 000.00		51 963.00	
430.3143	Eclairage public, entretien, achat, remplacement	12 717.20		11 000.00		18 629.10	
430.318	Honoraires & prestations de services Routes	51 157.50		1 000.00			
430.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.Routes	42 652.00		20 000.00		18 230.00	
430.3902	Imp.int.véh.mach.mat.out.Routes	6 038.00		8 900.00		4 662.00	
430.427	Redevance utilisat.domaine public (sté affichage, macaron)		2 420.00				
430.436	Remboursements de tiers		400.00				100.00
430.451	Subvention cantonale travaux sur routes						72.00
431	Bordures & haies routes et chemins	4 348.95		8 000.00		6 309.55	
431.314	Entretien bords routes chemins haies	4 348.95		8 000.00		6 309.55	

44 ESPACES PUBLICS (PARCS, PROMENADES, CIMETIERE)

Entretien courant

45 GESTION DES DECHETS

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Frais administratifs (y.c. salaires, ch.soc, imprimés, imput.int.)	23 037.43	23 483.01	26 260.65	28 129.54	30 655.30	24 552.49
Frais achat, équipement	6 309.75	12 432.80	4 631.00	6 145.50	7 493.48	7 437.20
Frais transport, enlèvement	42 896.20	43 168.20	41 381.55	41 448.10	40 912.00	40 063.80
Déchets	70 117.35	74 172.05	77 979.50	73 582.25	74 987.64	75 477.65
CHARGES	142 360.73	153 256.06	150 252.70	149 305.39	154 048.42	147 531.14

Financé par :

Taxe déchets	87 535.55	96 904.25	88 955.05	84 840.00	82 480.00	81 400.00
Vente sacs taxés	2 949.55	2 839.05	2 685.80	4 112.20	3 363.05	3 327.95
Rétrocessions diverses	10 462.00	10 583.85	6 659.20	5 266.95	8 002.35	8 063.45
Rétrocession taxe au sac	57 684.25	57 103.00	57 919.50	55 322.75	53 641.95	58 053.90
REVENUS	158 631.35	167 430.15	156 219.55	149 541.90	147 487.35	150 845.30

450.381 Attribution au fonds de réserve affectée

16 270.62 14 174.09 5 966.85 236.51 3 314.16

450.481 Prélèvement du fonds de réserve affectée

4 816.86

Solde à charge commune**0.00 0.00 0.00 0.00 1 744.21 0.00****9280.03 Fonds de réserve affectée gestion des déchets****36 648.07 20 377.45 6 203.36 236.51 - 4 816.86****450.4361**

En plus de la rétrocession de la taxe au sac de 152.87 T à CHF 350.15 (2021 : 167.95 à CHF 362.80), la bonne santé financière de l'usine de valorisation thermique des déchets TRIDEL nous a fait bénéficier une ristourne sur les déchets incinérables 2021 de 216.84 T à CHF 19.17. Cette ristourne exceptionnelle sera reconduite pour les tonnes de déchets 2022 et 2023.

Décision de maintien de la taxe forfaitaire déchets pour 2023 à CHF 80.- hors TVA.

Commune de Vuufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
44	Espaces publics (parcs, promenades, cimetiére)	38 775.10	300.00	56 700.00	39 338.85	500.00	500.00
440.311	Achat machines matériel Espaces publics			3 000.00	730.60		
440.3121	Consommation d'eau & taxes rapportées Cimetière	127.50		500.00	56.10		
440.314	Entretien Espaces publics	9 638.60		10 000.00	3 787.15		
440.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.Espaces publics	25 410.00		35 800.00	30 335.00		
440.3902	Imp.int.véh.mach.mat.out.Espaces publics	3 599.00		7 400.00	4 430.00		
440.436	Remboursements de tiers		300.00			500.00	
45	Gestion des déchets	158 631.35	158 631.35	161 700.00	161 700.00	167 430.15	167 430.15
450		158 631.35	158 631.35	161 700.00	167 430.15	167 430.15	167 430.15
450.310	Imprimés, documentation, frais annonces, déchets	4 545.43		5 000.00	4 509.01		
450.311	Achat équipement & matériel gestion déchets	6 309.75		8 000.00	12 432.80		
450.318	Enlèvement et transport des déchets	42 896.20		43 500.00	43 168.20		
450.3181	Déchets incinérables (ordures ménagères)	26 446.50		31 200.00	29 055.45		
450.3182	Déchets encombrants	8 360.15		11 000.00	7 586.80		
450.3183	Déchets communaux (voïne)	88.30		1 000.00	1 194.60		
450.3184	Déchets compostables	25 954.60		26 000.00	25 564.40		
450.3185	Verre	761.65		1 000.00	789.30		
450.31851	Papier mélangé	85.80					
450.3186	Bois	54.10		500.00	116.20		
450.3187	Ferraille	4 038.00		4 800.00	4 137.00		
450.3188	Pneus	60.50		300.00	128.55		
450.3189	Matériaux pierreux et terreux	1 922.55		2 400.00	2 864.55		
450.31891	Déchets Spéciaux Ménagers (collecte+transp)	2 345.20		2 500.00	2 735.20		
450.381	Attribution au FS gestion des déchets	16 270.62			14 174.09		
450.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.gestion des déchets	9 629.00		14 000.00	10 012.00		
450.3902	Imp.int.véh.mach.mat.out.gestion déchets	1 363.00		3 000.00	1 462.00		
450.3904	Imp.int.divers.gestion des déchets,	7 500.00		7 500.00	7 500.00		
450.4341	Taxe élimination déchets	87 535.55			93 500.00	96 904.25	
450.435	Ventes ferraille	276.00				71.40	
450.4351	Rétrocession papier, carton	5 321.60				4 632.00	
450.4352	Rétrocession verre mélangé	3 828.40			3 800.00	3 850.45	
450.4353	Risourne biodéchets				1 000.00		
450.436	Remboursements de tiers (vie sacs taxés)	2 949.55			3 000.00	2 839.05	
450.4361	Rétrocession taxe s/sacs taxés	57 684.25			58 200.00	57 103.00	
450.4904	Imp.int.divers.gestion déchets	1 036.00			2 200.00	2 030.00	

46	RESEAU DE CANALISATIONS D'EAUX CLAIRES ET EAUX USEES, EPURATION		
460.314	Divers curages de collecteurs EC	CHF	4'869.25
	Curage sacs de route	CHF	6'361.85
	Remplacement conduite EC Grand-Rue (église-entrée village) – hors investissement	CHF	128'989.90
460.319	Forfait TVA à 2.9% sur les recettes de ce dicastère soumises à la TVA.		
460.434	Encaissement des émoluments des permis de construire, d'habiter ou d'utiliser pour les taxes d'introduction des canalisations EC-EU, épuration	CHF	39'125.45
461.352	Acomptes 2022	CHF	134'428.00
	Solde 2021	CHF –	14'614.40
462.481	L'excédent de dépenses pour les réseaux de canalisations EC-EU et d'épuration de CHF 111'351.10 est prélevé du fonds de réserve afin d'équilibrer les comptes.		

Commune de Vuufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
46	Réseaux canalisations E.C.,E.U., épuration	365 866.60	365 866.60	392 300.00	392 300.00	308 850.35	308 850.35
460	Réseau canalisations E.C.,E.U.	245 648.00	96 594.40	257 400.00	175 700.00	136 204.90	148 064.75
460.314	Entretien canalisations & collecteurs E.C.& E.U.	140 221.00		145 000.00		28 858.10	
460.318	Honoraires & prest. de services Serv.canal.E.C.& E.U.	861.60		3 000.00		861.60	
460.319	TVA au forfait sur revenus EC, EU, épuration	6 989.40		10 500.00		8 819.20	
460.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.canalis.EC.& EU.épuration			2 200.00		149.00	
460.3902	Imp.int.véh.mat.out.canal.EC.EU.& épuration			500.00		22.00	
460.3903	Imput.int.service financier,canalis.EC.& EU.& épurat.	94 576.00		93 200.00		94 495.00	
460.3904	Imp.int.divers,canal.EC.& EU.& épuration	3 000.00		3 000.00		3 000.00	
460.434	Taxes introd.canalis.EC.& EU.& épuration + TVA		39 125.45		120 200.00		93 197.45
460.4343	Taxe annuelle d'utilisation EC + TVA		30 298.30		28 500.00		28 496.55
460.4344	Taxe annuelle d'utilisation EU + TVA		21 575.85		22 000.00		21 632.05
460.435	Vent. réseau canal.EC/EU bât. Admin.		5 594.80		5 000.00		4 738.70
461	Association Intercommun.Epuration Vuufflens	120 218.60	157 921.10	134 900.00	150 000.00	135 472.00	160 785.60
461.300	Commission AIEV	405.00		500.00			
461.352	Participation à charges Ass.Intercommn.Epurat.Vuufflens	119 813.60		134 400.00		135 472.00	
461.4345	Taxe annuelle de traitement EU + TVA		157 921.10		150 000.00		160 785.60
462	Serv.financ.réseaux canal.EC.EU.ép.commun.& AIEV	111 351.10	111 351.10	66 600.00	66 600.00	37 173.45	37 173.45
462.381	Attribution au FS évacuation et traitement des eaux					37 173.45	
462.481	Prélèvement du FS évacuation et traitement des eaux	111 351.10		66 600.00			

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

51 et 52 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Primaire : ASIVenoge – 6 communes Secondaire : ASiCoPe – 17 communes

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
500.352 Charges administratives	-	-	5 646.30	3 852.00	19 055.37	18 120.89
510.318 Frais transport primaire	89 008.40	93 075.15	94 818.92	85 755.77	78 608.50	95 714.97
510.352 Frais enseignement primaire	420 175.75	357 398.95	352 112.21	303 822.62	304 388.57	311 224.28
520.318 Frais transport secondaire	35 994.65	43 546.20	45 675.73	42 651.71	31 231.64	34 706.38
520.352 Frais enseignement secondaire	151 518.10	151 876.10	163 172.55	164 000.93	125 956.95	114 370.86
	696 696.90	645 896.40	661 425.71	600 083.03	559 241.03	574 137.38

nb élèves primaires	98	102	118	126	132	136
nb élèves secondaires	43	50	54	54	51	43
coût élève primaire	4 666.83	3 993.42	3 684.63	3 113.76	3 120.92	3 266.49
coût élève secondaire	4 225.34	4 173.09	4 305.88	4 376.05	3 483.67	3 668.10

Cantine Pic&Croc

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
510.3131 Achat déjeuners, repas, goûters	33 404.85	28 388.70	23 668.15	28 204.65	22 841.95	25 596.75
510.3132 Fourniture administrative, loyer	30 606.15	31 607.80	29 174.40	16 653.00	3 401.85	2 771.40
510.3901 Salaire + charges sociales du personnel	107 940.00	110 624.00	78 904.00	71 292.00	65 835.00	67 235.00
Charges	171 951.00	170 620.50	131 746.55	116 149.65	92 078.80	95 603.15

510.4331 Participation aux repas (CHF 20.-/repas - 18.-/goûter et après-midi CHF 20.-/garde)

Participation aux frais administratifs	1 694.00	1 347.00	1 419.00	1 474.00	1 353.00	1 843.00
510.452 Subvention de l'AsiCope (CHF 5.-/repas midi)	18 355.00	9 963.00	8 379.00	11 079.00	9 768.00	10 569.00

Revenus

119 670.00	85 597.00	65 064.84	95 235.01	79 880.00	92 026.00	
Coût à charge de Vuflens-la-Ville	52 281.00	85 023.50	66 681.71	20 914.64	12 198.80	3 577.15

nb inscriptions au 31.12 / nb prest. servies 77 - 5'088 64 - 4'115 66 - 3'423 65 - 4'978 65 - 4'192 55 - 4'489
 moyenne par semaine (37) / jour (4) 137 - 34 111 - 28 92 - 23 135 - 34 113 - 28 121 - 30

510.3901 Augmentation de la masse salariale pour faire suite à l'augmentation des prestations. Ouverture dès la rentrée scolaire 2022 de l'accueil du mardi après-midi pour les 1P **. Récapitulation des heures d'ouverture de la cantine :

Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
11h.50-14h.00	14h.00-15h.30	11h.50-14h.00	14h.00-15h.30	11h.50-14h.00	15h.30-17h.30	11h.50-14h.00	15h.30-17h.30
Repas midi	** après-midi	Repas midi	** après-midi	Repas midi	Goûter	Repas midi	Goûter
Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter			

Commune de Vufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	884 486.30	119 670.00	954 400.00	109 400.00	832 855.05	85 597.00
51	Enseignement primaire	681 135.15	119 670.00	688 100.00	109 400.00	621 094.60	85 597.00
510	Cantine scolaire Pic&Croc	171 951.00	119 670.00	156 200.00	109 400.00	170 620.50	85 597.00
510.312	Charges eau et chauffage cantine	1 414.50		2 000.00		1 575.45	
510.3131	Fourniture repas et goûter cantine Pic&Croc	33 404.85		35 500.00		28 388.70	
510.3132	Fourniture administrative cantine Pic&Croc	10 491.65		10 800.00		13 182.35	
510.316	Location salle gym cantine Pic&Croc	3 700.00		3 700.00		1 850.00	
510.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.cantine Pic&Croc	107 940.00		89 200.00		110 624.00	
510.3904	Imp.int.location cantine Pic&Croc	15 000.00		15 000.00		15 000.00	
510.4331	Participation à frais parascolaires, primaire (cantine Pic&Croc)		99 621.00		96 500.00		74 287.00
510.4332	Participation à frais admin. parascolaires, primaire (cantine Pic&Croc)		1 694.00		1 300.00		1 347.00
510.452	ASIVenoge, contributions		18 355.00		11 600.00		9 963.00
511	Enseignement primaire	509 184.15		531 900.00		450 474.10	
510.318	ASIVenoge, part frais transport enseignement primaire	89 008.40		87 000.00		93 075.15	
510.352	ASIVenoge, part charges enseignement primaire	420 175.75		444 900.00		357 398.95	
52	Enseignement secondaire	187 512.75		250 300.00		195 422.30	
520.318	ASiCoPe, part frais, transport enseignement secondaire	35 994.65		50 900.00		43 546.20	
520.352	ASiCoPe, part charges enseignement secondaire	151 518.10		199 400.00		151 876.10	
54	Office Régional Orientation Professionnelle	2 008.60		2 100.00		2 135.05	
540.352	Participation charges Office Orientat.Professionnelle	2 008.60		2 100.00		2 135.05	
58	Temples et cultes	13 829.80		13 900.00		14 203.10	
580.317	Réceptions et manifestations			1 000.00			
580.352	Part.à chrgs fonction.églises div.			4 800.00		4 460.10	
580.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.cultes			2 200.00		3 843.00	
580.3903	Imput.int.service financier Temples&Cultes			5 900.00		5 900.00	

6 POLICE

61	REFORME POLICIERE	2022	2021	2020	2019	2018	2017
610.351	Réforme policière	202 010	225 341	202 335	191 568	193 119	185 344
610.3511/.4511	Provision année en cours	5 800	-12 700	-4 000	30 000	20 000	
610.3512	Charges année précédente	34	76	-3 577	-	11 506	8 741
		207 844	212 717	194 758	221 568	224 625	194 085

65 DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

650.314	Travaux d'entretien des borneshydrantes Marteley et Arzillier			CHF 4'806.60			
	Révision de 9 borneshydrantes s/21 (solde s/2023)			CHF 9'523.10			
	Contrôle matériel incendie salle sports			CHF 674.85			
650.352	SDIS part intercommunale	37 681.35	40 954.40	36 246.45	36 488.45	34 226.25	31 632.75
	Solde année précédente	-	59.80	-1 249.95	424.10	-	557.20
		37 681.35	41 014.20	34 996.50	36 912.55	34 226.25	32 189.95

	nb habitants	1 349	1 346	1 295	1 295	1 298	1 284
	Prix à l'habitant	27.93	30.43	28.00	28.18	26.37	24.64

66 PROTECTION CIVILE

660.352	ORPC part intercommunale	31 304.00	30 460.00	30 687.00	30 878.00	29 652.00	28 828.00
	Solde année précédente	-	-1 298.00	-1 831.00	-644.00	-1 928.00	-1 928.00
		31 304.00	29 162.00	28 856.00	30 234.00	29 652.00	26 900.00
	nb habitants	1 346	1 349	1 295	1 295	1 298	1 284
	Prix à l'habitant	23.26	22.58	23.70	23.84	22.84	22.45

Commune de Vuflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	300 141.70	18 091.65	285 200.00	10 000.00	314 607.35	27 822.35
61	Corps de police	207 844.00	2 474.00	202 000.00	1 000.00	225 417.00	14 490.00
610.351	Part à des charges cantonales (réforme policière)	202 010.00		202 000.00		225 341.00	
610.3511	Part à des charges cantonales (réforme policière) provision année en cours	5 800.00					
610.3512	Part charges canton (réforme policière) année précédente	34.00				76.00	
610.437	Amendes		2 474.00		1 000.00		1 790.00
610.4511	Part à des charges cantonales (réforme policière) provision année en cours						12 700.00
62	Contrôle des habitants	5 592.30	10 872.00	4 500.00	9 000.00	6 682.45	13 284.35
620.351	Emoluments Contrôle Habitants versés à Canton	5 592.30		4 500.00		6 682.45	
620.431	Emoluments CtrI Habit.passep.cart.ident		10 872.00		9 000.00		13 284.35
63	Police sanitaire	276.00	29.65	300.00		120.80	
630.3522	Incinération déchets carnés	276.00		300.00		120.80	
630.435	Facturat.à tiers frais Valorsa		29.65				
64	Service des inhumations	1 641.60		2 200.00		1 845.70	
640.318	Honoraires & prestations de services Serv.des Inhumations	256.60		500.00		790.70	
640.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.inhumations	1 213.00		1 700.00		921.00	
640.3902	Imp.int.véhic.mach.mat.p/inhumations	172.00				134.00	
65	Défense contre l'incendie	52 685.90	4 716.00	40 700.00		49 874.40	48.00
650.314	Entretien bom.hydr.& rés.eau déf.incendie	15 004.55		3 000.00		8 860.20	
650.352	Particip.à charges intercommunales SDIS	37 681.35		37 700.00		41 014.20	
650.465	Participat.& subvent.div.déf.inc.& sauvetage		4 716.00				48.00
66	Protection civile	32 101.90		35 500.00		30 667.00	
660.312	Achat d'énergie Abri PC Grands-Champs	129.90		300.00		351.45	
660.314	Entretien des locaux de PC			1 000.00		804.55	
660.352	Partic.à charges intercommunales PC	31 304.00		33 500.00		29 162.00	
660.3901	Imp.int.pers.& chgs soc.PC	668.00		700.00		349.00	

7 SECURITE SOCIALE

71	SERVICE SOCIAL	2022	2021	2020	2019	2018	2017
710.3521	Charges régionales ARASPE	4 862.70	38 118.85	36 083.60	37 895.10	39 023.30	35 752.30
	Faje, contribution socle	6 730.00	6 745.00	6 475.00	6 490.00	6 420.00	6 260.00
	Entraide familiale, ludothèque	913.45	-	-	-	642.00	626.00
710.366	Abonnement Générations Plus	5 412.40	5 764.45	5 764.00	7 084.00	7 040.00	6 816.00
	Prise en charges frais décès, participation communale	-	4 445.95				
	Attribution fonds social	100 000.00					
710.3522	Participation Ajerco - préscolaire	159 322.90	140 132.72	125 474.99	122 545.50	114 720.00	107 847.60
	- parascolaire	6 750.10	4 635.60	4 658.33	3 429.90	2 750.00	2 105.20
	- fréquentation UAPE	51 087.25	53 342.70	79 591.21	59 455.95	49 530.00	18 457.30
	- restitution fonds Covid	-	-	-26 272.15			
710.3904	Divers (imputations internes)	1 036.00	2 030.00	2 366.00	816.40	2 544.00	1 114.00
	CHARGES	336 114.80	255 215.27	234 140.98	237 716.85	222 669.30	178 978.40
710.4521	Rétrocessions diverses	-	-	-	2 510.45	2 595.40	27 206.25
710.4655	Participation communale par fonds social	-	4 445.95				
	Coût à charge de Vuufflens-la-Ville	336 114.80	250 769.32	234 140.98	235 206.40	220 073.90	151 772.15

72 PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE

Année en cours	2022	2021	2020	2019	2018	2017	
720.351	Facture sociale	1 056 013	1 897 422	1 292 090	1 104 284	981 532	952 883
720.3513	Revenus conjoncturels (basés sur année précédente)	146 800	206 744	401 000	142 577	314 846	317 320
720.3511/.4511	Provision facture sociale année courante	-42 900	-740 600	-454 000	830 000	395 000	-100 000
		1 159 913	1 363 566	1 239 090	2 076 861	1 691 378	1 170 203
720.3512	Différence avec provision année précédente	1 311	-168 704	710 539	369 635	-84 245	332 403
720.4512	Différence avec provision année précédente			-830 000	-369 635	100 000	-310 000
		1 311	-168 704	-119 461	-	15 755	22 403

Commune de Vuflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	1 540 239.20	42 900.00	1 500 400.00		2 359 381.27	913 749.95
71	Service social	336 114.80		297 600.00		255 215.27	4 445.95
710.3521	Particip.à charges régionales (CSR,AAS,FAJE)	12 506.15		15 600.00		44 863.85	
710.3522	Participation au réseau AJERCO	217 160.25		274 000.00		198 111.02	
710.366	Service social communal	105 412.40		5 800.00		10 210.40	
710.3904	Imp.int.divers service social	1 036.00		2 200.00		2 030.00	
710.4655	Participation communale, social						4 445.95
72	Prévoyance sociale cantonale	1 204 124.40	42 900.00	1 202 800.00		2 104 166.00	909 304.00
720.351	Facture sociale cantonale, acomptes année en cours	1 056 013.00		1 056 000.00		1 897 422.00	
720.3512	Facture sociale cantonale,décompte année précédente	1 311.40					
720.3513	Part des revenus conjoncturels à la facture sociale	146 800.00		146 800.00		206 744.00	
720.4511	Facture sociale cantonale, provision année en cours		42 900.00				740 600.00
720.4512	Facture sociale cantonale, décompte année précédente						168 704.00

8 SERVICES INDUSTRIELS**81 SERVICE DES EAUX**

810.314 Recherche et réparation de 3 fuites d'eau (Calamottet, Arzillier, Bovon)
Intervention sur conduites, maintenance vannes

CHF 4'486.35
CHF 1'357.00

810.434 Encaissement des émoluments des permis de construire, d'habiter ou d'utiliser pour les taxes
d'introduction des canalisations eau potable

CHF 40'290.90

2022 **2021** **2020** **2019** **2018**

811.352 Achat d'eau EIEVMV m³ 77 301 82 210 84 554 87 213 74 013
Prix d'achat 1.32128 1.39425 1.26175 1.48961 1.09513

811.435 Vente d'eau m³ 70 744 70 746 73 779 62 029 68 840
Prix de vente (HT) 2.80 2.80 2.80 2.80 2.80

Delta achat/vente m³ 6 557 11 464 10 775 25 184 5 173

Perte d'eau % 8.5% 13.9% 12.7% 28.9% 7.0%

812.381 Attribution au fonds de réserve « financement spécial réseau eau communal & EIEVMV » de l'excédent de recettes de CHF 53'384.60.

Commune de Vuufflens-la-Ville – comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	269 183.40	269 183.40	360 000.00	360 000.00	250 426.97	250 426.97
81	Service des eaux	269 183.40	269 183.40	360 000.00	360 000.00	250 426.97	250 426.97
810	Réseau communal eau potable	113 662.65	75 740.80	134 700.00	178 000.00	135 805.42	44 178.75
810.311	Achat compteurs & matériel	771.25		1 000.00		742.00	
810.314	Entretien du réseau d'eau	5 843.35		24 000.00		19 370.82	
810.316	Concessions diverses	80.00		100.00		80.00	
810.318	Honoraires & prest. de services Serv. des eaux	7 300.00		5 800.00		18 742.60	
810.319	Réduction de l'impôt préalable Service des eaux	1 094.05					
810.3901	Imp.int.pers.& chgs.soc.serv.eau	693.00		1 800.00		1 345.00	
810.3902	Imp.int.véh.mat.out.Service eau	98.00		1 500.00		196.00	
810.3903	Imp.int.serv.financier serv.eau	90 283.00		93 000.00		87 829.00	
810.3904	Imputations internes, divers serv.eau	7 500.00		7 500.00		7 500.00	
810.434	Taxes raccordement réseau eau		40 290.90		143 000.00		5 703.15
810.4342	Taxes annuelles serv.eaux (loc. compteurs)		6 793.00		6 700.00		6 811.45
810.4343	Taxes annuelles serv.eaux (unité locale)		23 520.00		22 300.00		23 276.90
810.435	Vente d'eau - bâtiment administratif		5 136.90		6 000.00		4 094.70
810.436	Remboursements de tiers						4 292.55
811	Réseau Entente Intercomm.Eaux Vuufflens Mex Villars	102 136.15	193 442.60	110 400.00	182 000.00	114 621.55	193 454.75
811.352	Participation à charges de l'Entente (EIEVMV)	102 136.15		110 400.00		114 621.55	
811.435	Vente d'eau		193 442.60		182 000.00		193 454.75
812	Serv.financ.réseau eau	53 384.60		114 900.00			12 793.47
812.381	Attribution au FS distribution de l'eau	53 384.60		114 900.00			
812.481	Prélèvement du FS distribution de l'eau						12 793.47
Total		8 251 240.25	8 256 998.88	8 104 900.00	8 053 000.00	9 719 367.30	9 745 065.21
Excédent			5 758.63	51 900.00			25 697.91

COMPTES D'INVESTISSEMENT**ETAT AU 31 DECEMBRE 2022 DES INVESTISSEMENTS APPROUVES PAR LE CONSEIL**

PREAVIS No. accepté le	INVESTISSEMENTS	No Comptes	CREDITS ACCORDES	DEPENSES AVANT 2022	DEPENSES (/.) part/remb) 2022	DEPENSES TOT. AU 31.12.2022	DISPONIBLE	REMARQUES variables au 31.12.2022
5/2019 12.06.2019	Rénovation église catholique Bussigny	5801.503	191 600.00	176 293.50	- 913.25	170 380.25	21 219.75	Différence provision avec facture finale
1/2021	Remplacement conduite EP Grand-Rue (entre R. Poste et Arzillier)	81014.504	202 800.00	294.20	116 483.05	116 777.25	86 022.75	Investissement terminé
24.03.2021	Réfection chaussée Grand-Rue (entre R. Poste et Arzillier)	43010.501	647 800.00	42 691.00	415 571.55	458 262.55	189 537.45	Provision subvention ECA Investissement en cours
2/2021	Rampe d'accès au bus sur Rte Bovon, niveau grande salle / Réfection zone parking grande salle (Nord-Ouest) / Création WC public	3505.503	35 800.00	32 725.45	3 230.20	35 955.65	-155.65	invest.terminé en 2021
24.03.2021		43011.501	332 800.00	267 581.25	553.30	268 134.55	64 665.45	Coûts supplémentaires réalisés en 2022
4/2021 09.06.2021	Démolition édifices sparcelle ZUP et privée	3506.503	30 000.00	-	3 953.30	3 953.30	26 046.70	Investissement en cours
1/2022	Réfection bitumineuse préau scolaire	3517.501	130 000.00	-	91 496.90	91 496.90	38 503.10	invest.terminé en 2022
07.02.2022	Réfection bitumineuse allée cimetière	4405.501	46 000.00	-	29 752.15	29 752.15	16 247.85	invest.terminé en 2022
2/2022 15.06.2022	Aménagements compl. bâtiment polyvalent	3603.503	70 000.00	-	8 425.95	8 425.95	61 574.05	Investissement en cours
				519 585.40	663 553.15	1 183 138.55		

AMORTISSEMENTS BUDGETAIRES ET COMPTABLES 2022

			Budget 2022
230.331 Amortissements ordinaires			
3503.6811 Rénovation grande salle	-	amort.solde en 2021	73 000
3505.6811 WC public	1 200.00		3 600
3506.6811 Démolition des édicules	-		30 000
3516.6811 REMPL.engins jeux et mise en conformité préau collège	4 632.00		4 600
3517.6811 Réfection bitumineuse préau scolaire	9 150.00		-
3582.6811 Construction garderie	22 680.00	Ajerco, participation	CHF 22'680.-
3594.6811 Rénovation piste 100 m en tartan	10 031.00		10 000
3602.6811 Bâtiment polyvalent	89 900.00	Impuation interne	89 900
3603.6811 Aménagements compl.bâtiment polyvalent	-		12 000
4307.6811 Entretien réseau routier communal zone En Marteley, Ch. Forge	31 500.00		31 500
43010.6811 Réfection chaussée Grand-Rue (entre R.Poste-Arzillier)	-		22 000
43011.6811 Rampe d'accès arrêt bus Bovon et réfection zone parking gde salle	9 000.00		11 100
4404.6811 Rénovation skateparc et aménagement zone de détente en Marteley	16 800.00		17 300
4405.6811 Réfection bitumineuse allée du cimetière	29 752.15		-
4604.6811 Séparatif	70 000.00		70 000
4606.6811 Collecteurs EC-EU zone en Marteley, Ch. Forge	4 000.00	Imputations internes	CHF 87'700.-
4607.6811 REMPL.canal.EC-EU ch. Cigale	8 100.00		8 100
4608.6811 REMPL.canal. EC entre Mainnesses et Grands-Champs	5 600.00		5 600
5801.6811 Participation rénovation église catholique Bussigny	5 900.00	Impuation interne	5 900
8101.6811 Réseau eau potable zone en Marteley, Ch. Forge	1 630.00		1 600
8105.6811 REMPL.conduite eau Ch.Rie, Pré-Montagnon, env	10 600.00		10 600
8106.6811 REMPL.conduite eau potable Bovon, Gr.Champs, Mainnesses	13 930.00		13 900
81010.6811 REMPL.conduite eau potable Cuvillard + Arzillier	31 300.00	Imputations internes	CHF 74'660.-
81011.6811 REMPL.conduite eau potable Ch.Neuf-Cigale	4 300.00		31 300
81012.6811 Remplacement 350 compteurs	10 000.00		4 300
81013.6811 REMPL.conduite eau potable Rte Moulinet	2 900.00		10 000
81014.6811 REMPL.cond.EP Gd-Rue (entre Poste-Arzillier)	3 900.00		2 900
			6 700
	396 805.15		502 600
230.3321 Amortissements extraordinaires:			
3505.6811 WC public	33 655.65	Amortissement du solde	
TOTAL amortissements extraordinaires	33 655.65		-

Commune de Vufflens-la-Ville – comptes d'investissement

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021		Comptes 2020	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
35	BÂTIMENTS COMMUNAUX	278 355.00	278 355.00	370 665.45	370 665.45	443 061.70	443 061.70
3503	Rénovation Grande Salle			73 000.00	209 597.00	173 000.00	173 000.00
3503.590	Report au bilan excéd.recet. rénovation gde salle			73 000.00		173 000.00	
3503.6811	Amortiss.budgét.Grande salle				209 597.00		173 000.00
3505	Création WC public gde salle	38 085.85	38 085.85	170 422.45	33 825.45		
3505.503	Création WC public gde salle	3 230.20		32 725.45			
3505.590	Report bilan excédent recettes création WC public gde salle	34 855.65		137 697.00			
3505.6811	Amortissement création WC public gde salle		34 855.65		1 100.00		
3505.690	Report bilan excédent dépenses création WC public gde salle		3 230.20		32 725.45		
3506	Démolition des édicules	3 953.30	3 953.30				
3506.503	Démolition des édicules à cheval sur parcelles 98/1150	3 953.30					
3506.690	Report bilan excédent dépenses démolition d'édicules		3 953.30				
3516	Place de jeux préau scolaire	4 632.00	4 632.00	4 632.00	4 632.00	92 638.40	92 638.40
3516.503	Rempl.engins jeux et mise en conformité de la place de jeux du préau scolaire					69 478.70	
3516.590	Report bilan exc.recettes rempl.engins place de jeux		4 632.00		4 632.00		23 159.70
3516.662	Subvention communale place jeux préau scolaire						12 200.00
3516.6811	Amortis.budgétaire rempl.engins place de jeux		4 632.00		4 632.00		10 959.70
3516.690	Report bilan exc.dépenses rempl.engins place de jeux						69 478.70
3517	Réfection bitumineuse préau scolaire	100 646.90	100 646.90				
3517.501	Réfection bitumineuse préau scolaire	91 496.90					
3517.590	Report bilan excédent recettes Réfection bitumineuse préau scolaire		9 150.00				
3517.6811	Amort.budg.Réfection bitumineuse préau scolaire		9 150.00				
3517.690	Report bilan exc.dépenses Réfection bitumineuse préau scolaire		91 496.90				
3582	Construction garderie Marteley	22 680.00	22 680.00	22 680.00	22 680.00	22 680.00	22 680.00
3582.590	Report au bilan excéd.recettes Garderie Lucioles		22 680.00		22 680.00		22 680.00
3582.6811	Amortissement budgétaire Garderie		22 680.00		22 680.00		22 680.00
359-102	Bâtiment polyvalent	89 900.00	89 900.00	89 900.00	89 900.00	91 900.00	91 900.00
3602.590	Report bilan excédent recettes bât.polyvalent		89 900.00		89 900.00		91 900.00
3602.619	Participation de tiers bât.polyvalent						2 000.00
3602.6811	Amortis.budgétaire bâtiment polyvalent		89 900.00		89 900.00		89 900.00
359-103	Aménagements compli.bât.pol.	8 425.95	8 425.95				
3603.503	Aménagements complémentaires bât.polyvalent	8 425.95					
3603.690	Report bilan excédent dépenses bât.polyvalent		8 425.95				
3594	Terrain sports - Piste 100m	10 031.00	10 031.00	10 031.00	10 031.00	62 843.30	62 843.30
3594.501	Rénovation piste 100m					52 812.30	
3594.590	Report bilan excédent recettes rénovation piste 100m		10 031.00		10 031.00		10 031.00
3594.6811	Amortissement budg. rénovation piste 100m		10 031.00		10 031.00		10 031.00
3594.690	Report bilan excédent dépenses rénovation piste 100m						52 812.30

Commune de Vuflens-la-Ville – comptes d'investissement

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021		Comptes 2020	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
4	TRAVAUX	620 629.15	620 629.15	759 114.35	759 114.35	243 378.95	243 378.95
430	Routes	456 624.85	456 624.85	350 772.25	350 772.25	155 678.95	155 678.95
43010	Réfection chaussée Gd-Rue, entre R.Poste-Arzillier	415 571.55	415 571.55	42 691.00	42 691.00		
43010.501	Réfection chaussée Grand-Rue (entre R.Poste-Arzillier)	415 571.55	415 571.55	42 691.00	42 691.00		
43010.690	Report Bilan excédent dépenses réfection chaussée Grand-Rue (entre R.Poste-Arzillier)		415 571.55		42 691.00		
43011	Rampe accès bus, réfection parking gde salle	9 553.30	9 553.30	276 581.25	276 581.25		
43011.501	Rampe d'accès arrêt bus Bovon et réfection zone parking gde salle	553.30	553.30	267 581.25	267 581.25		
43011.590	Report bilan excédent recettes rampe d'accès arrêt bus Bovon et réfection zone parking gde salle	9 000.00	9 000.00				
43011.6811	Amortissement rampe d'accès arrêt bus Bovon et réfection zone parking gde salle		9 000.00		9 000.00		
43011.690	Report bilan excédent dépenses rampe d'accès arrêt bus Bovon et réfection zone parking gde salle		553.30		267 581.25		
4307	Aménag.routiers et sécurité + entret.rés.routier	31 500.00	31 500.00	31 500.00	31 500.00	94 500.00	94 500.00
4307.590	Amort.budg. aménag routiers et sécurité Marteley, création pl.de la Forge et entret.réseau routier	31 500.00	31 500.00			94 500.00	
4307.6811	Amortiss.budgét. aménag. Marteley, Forge, réseau routier		31 500.00		31 500.00		94 500.00
4309	Rénovation chaussée Cigale (rempl.cond.EPI/EU-EC)					61 178.95	61 178.95
4309.590	Report au bilan excéd.recet. Réfection chaussées Cigale, Rie jonction Neuf. Fontaine					61 178.95	
4309.6811	Amort.budg. réfection chaussées Cigale. Rie jonction Neuf. Fontaine						61 178.95
44	Espaces publics (parcs, promenades, cimetières)	76 304.30	76 304.30	320 642.10	320 642.10		
4404	Skate park et zone détente Marteley	16 800.00	16 800.00	320 642.10	320 642.10		
4404.501	Rénovation skatepark et aménagement zone de détente en Marteley.			235 742.10			
4404.590	Report bilan excédent recettes rénovation skatepark et aménagement zone de détente en Marteley	16 800.00	16 800.00		84 900.00		
4404.619	Participation de tiers, rénovation skatepark				7 100.00		
4404.6811	Amortiss.rénovation skatepark et aménagement zone de détente en Marteley		16 800.00		16 800.00		
4404.689	Amortiss.par prélèv. à divers fonds				61 000.00		
4404.690	Report Bilan excédent dépenses rénovation skatepark et aménagement zone de détente en Marteley				235 742.10		
4405	Réfection bitumineuse allée cimetière	59 504.30	59 504.30				
4405.501	Réfection bitumineuse allée cimetière	29 752.15	29 752.15				
4405.590	Report bilan exc.recettes Réfection bitumineuse allée cimetière	29 752.15	29 752.15				
4405.6811	Amort.budg. Réfection bitumineuse allée cimetière		29 752.15		29 752.15		
4405.690	Report bilan exc.dépenses Réfection bitumineuse allée cimetière		29 752.15		29 752.15		

Commune de Vufflens-la-Ville – comptes d'investissement

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021		Comptes 2020	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
460	RESEAUX CANALISATIONS E.C – E.U. - épuration.	87 700.00	87 700.00	87 700.00	87 700.00	87 700.00	87 700.00
4604	Séparatif,ensemble du réseau	70 000.00	70 000.00	70 000.00	70 000.00	70 000.00	70 000.00
4604.590	Report au bilan excéd. recet. Séparatif	70 000.00		70 000.00		70 000.00	
4604.6811	Amortiss.budgét. Séparatif		70 000.00		70 000.00		70 000.00
4606	Epuration Marteley, Forge	4 000.00	4 000.00	4 000.00	4 000.00	4 000.00	4 000.00
4606.590	Report au bilan excéd. recettes épuration Marteley, Forge	4 000.00		4 000.00		4 000.00	
4606.6811	Amortiss.budgét. épuration Marteley, Forge		4 000.00		4 000.00		4 000.00
4607	Rempl.canalis. EC entre Mainnesses et Gr.Champs	8 100.00	8 100.00	8 100.00	8 100.00	8 100.00	8 100.00
4607.501	Rempl.canalisations EC/EU ch. Cigale					570.00-	
4607.590	Report bilan excédent recettes rempl.canal.EC-EU Cigale	8 100.00		8 100.00		8 670.00	
4607.6811	Amort.budgét. rempl.canalis.EC/EU ch.Cigale		8 100.00		8 100.00		8 100.00
4608	Rempl.canalis.EC Mainnesses-Grands-Champs	5 600.00	5 600.00	5 600.00	5 600.00	5 600.00	5 600.00
4608.501	Rempl.canalis.EC entre Mainnesses-Grands-Champs					2 900.00-	
4608.590	Report bilan excédent recettes rempl.can.EC Mainnesses-Grands-Champs	5 600.00		5 600.00		8 500.00	
4608.6811	Amort.budgét. rempl.canalis.EC Mainnesses-Grands-Champs		5 600.00		5 600.00		5 600.00
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	5 900.00	5 900.00	5 900.00	5 900.00	182 193.50	182 193.50
58	Temples et cultes	5 900.00	5 900.00	5 900.00	5 900.00	182 193.50	182 193.50
5801.503	Participation à rénovation église catholique Bussigny	5 913.25-				176 293.50	
5801.590	Report bilan excédent recettes participation à rénovation église catholique Bussigny	11 813.25		5 900.00		5 900.00	
5801.6811	Amort.participation à rénovation église catholique Bussigny		5 900.00		5 900.00		5 900.00
5801.690	Report bilan excédent dépenses participation à rénovation église catholique Bussigny						176 293.50
810	RESEAI COMMUNAL EAU POTABLE	225 643.05	225 643.05	74 954.20	74 954.20	172 305.20	172 305.20
8101	Remplacement conduite eau Marteley - Ch. de Forge	201 113.05	201 113.05	50 424.20	50 424.20	147 775.20	147 775.20
8101.590	Report au bilan exc. recet. eau Ch.Escabole	1 630.00		1 630.00		1 630.00	
8101.6811	Amort.budgét. rempl.cond.eau Marteley, Forge		1 630.00		1 630.00		1 630.00
8105	Rempl.conduites eau Ch. Rie, Pré-Montagnon et env.	10 600.00	10 600.00	10 600.00	10 600.00	10 600.00	10 600.00
8105.590	Report au bilan exc. recet rempl.conduites eau Ch Rie, Pré-Montagnon et env.	10 600.00		10 600.00		10 600.00	
8105.6811	Amortiss.budg. rempl.cond.eau Ch. Rie, Pré-Montagnon		10 600.00		10 600.00		10 600.00
8106	Rempl.canal.eau potable Bovon,Gr.Champs,Mainnes.	13 930.00	13 930.00	13 930.00	13 930.00	13 930.00	13 930.00
8106.590	Report au bilan excéd. recet. remplac.cond.eau pot.3 tronç.	13 930.00		13 930.00		13 930.00	
8106.6811	Amortiss.budgét.remplac.conduites eau pot. 3 tronçons		13 930.00		13 930.00		13 930.00

Commune de Vufflens-la-Ville – comptes d'investissement

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021		Comptes 2020	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
81010	Remplacement conduite eau Marteley - Ch. de Forge	31 300.00	31 300.00	31 300.00	31 300.00	31 300.00	31 300.00
81010.590	Report au bilan excéd. recettes rempl. Cond.eau pot. Cuvillard-Arzillier	31 300.00	31 300.00			31 300.00	
81010.6811	Amortis.budg. Rempl.cond.eau pot. Cuvillard-Arzillier		31 300.00		31 300.00		31 300.00
81011	Rempl.conduite EP ch.Cigale	4 300.00	4 300.00	4 300.00	4 300.00	4 300.00	4 300.00
81011.504	Rempl.conduite EP ch.Rie nord à jonction ch.Neuf s/ch.Cigale + pose vannes s/réseau ch.Fontaine				2 777.80-		
81011.590	Report bilan exc.recettes rempl.conduite EP Rie nord/Cigale + pose vannes	4 300.00	4 300.00		7 077.80		
81011.6811	Amort.budget.rempl.conduite EP Rie nord/Cigale + pose vannes		4 300.00		4 300.00		4 300.00
81012	Rempl.350 compteurs nouvelle génération	10 000.00	10 000.00	10 000.00	10 000.00	10 000.00	10 000.00
81012.590	Report bilan exc.recettes rempl.350 compteurs	10 000.00	10 000.00		10 000.00		10 000.00
81012.6811	Amort.budget.rempl.350 compteurs		10 000.00		10 000.00		10 000.00
81013	Rempl.conduite EP Moulinet	2 900.00	2 900.00	2 900.00	2 900.00	100 545.20	100 545.20
81013.504	Rempl.conduite EP Rte Moulinet				92 545.20		
81013.590	Report bilan exc.recettes rempl.conduite EP Rte Moulinet	2 900.00	2 900.00		8 000.00		
81013.661	Subvention rempl.conduite EP Rte Moulinet				528.00-		5 100.00
81013.6811	Amortissement budgét. rempl.conduite EP Rte Moulinet		2 900.00		2 900.00		2 900.00
81013.690	Report bilan exc.charges rempl.conduite EP Rte Moulinet				528.00		92 545.20
81014	Rempl.EP Gd-Rue (entre R.Poste-Arzillier)	150 983.05	150 983.05	294.20	294.20	294.20	294.20
81014.504	Rempl.cond.EP Gd-Rue (entre Poste-Arzillier)	131 783.05	131 783.05		294.20		
81014.590	Report bilan excédent recettes rempl.cond.EP Gd-Rue (entre Poste-Arzillier)	19 200.00	19 200.00				
81014.661	Subvention rempl.cond.EP Gd-Rue (entre Poste-Arzillier)		15 300.00				
81014.6811	Amortissement rempl.cond.EP Gd-Rue (entre Poste-Arzillier)		3 900.00				
81014.690	Report bilan excédent dépenses rempl.cond.EP Gd-Rue (entre Poste-Arzillier)		131 783.05		294.20		

Total

Excédent

1 130 528.20 1 130 528.20 1 210 634.00 1 210 634.00 1 040 939.35 1 040 939.35

COMPTES DE BILAN

Résultat de l'exercice 2022

Les revenus financiers (sans les imputations internes, amortissements et mouvements aux fonds de réserve) du compte de fonctionnement s'élèvent à CHF 7'257'407.45 et les charges à CHF 6'401'882.90.

La marge brute d'autofinancement est positive de CHF 855'524.55. Après mouvements aux financements spéciaux, la marge nette d'autofinancement est positive de CHF 897'220.43.

Par rapport au budget, les revenus bruts sont supérieurs de CHF 135'807.45, soit moins de 2% (1.92%) et les charges brutes sont inférieures de CHF – 188'717.70, soit inférieures à 3% (- 2.49%). Le résultat de l'exercice s'élève à CHF 5'758.63, après attribution de CHF 450'000.- aux fonds de réserve pour les routes et pour la rénovation d'immeubles.

Bilan

Le bilan augmente de CHF 235'427.57 et cet écart s'explique ainsi :

Solde au 31.12.2021	12 892 980.24						12 892 980.24
à l'ACTIF par:		au PASSIF par:					
- augmentation des disponibilités	1 182 021.92	- diminution des créanciers et transitoires				-35 635.18	
- diminution des débiteurs et transitoires	-1 179 685.70	- diminution des emprunts				-254 000.00	
- augmentation des investissements/prêts	233 091.35	- augmentation des fonds de réserve				419 304.12	
		- augmentation des propres fonds				100 000.00	
		- augmentation du capital (bénéfice 2022)				5 758.63	
Solde au 31.12.2022	13 128 407.81	Solde au 31.12.2022				13 128 407.81	

Titres

Nb actions	Libellé des Titres	Valeur nominale	Total valeur nominale	Cours marché	Valeur du marché	Revenus bruts	Impôt anticipé	Valeur actif
2	CGN N° certificat : 24720	100.00	200.00	-	-	-	-	1
2	CGN N° certificat : 23161	100.00	200.00	-	-	-	-	
1	CGN N° certificat : 21829	100.00	100.00	-	-	-	-	
5	CGN N° certificat : 19290	100.00	500.00	-	-	-	-	
85	Holidgaz N° attestation: 1337 - CH0020502743	10.00	850.00	-	-	425.00	149.00	1
4	TL	250.00	1 000.00	-	-	-	-	1
4	Cridec, 157735 - CH0001577359	1 000.00	4 000.00	-	-	160.00	56.00	1
800	Romande Energie Holding SA, CH0025607331	25.00	20 000.00	1 115.00	892 000	28 800.00	10 080.00	1
52	Valorsa, 463046 - CH0004630460	800.00	41 600.00	-	-	-	-	1
1	Boipac, parts sociales 325063 -CH0003250633	750.00	750.00	-	-	-	-	1
1	CEDC part sociale 132662, CH0001326625	500.00	500.00	500.00	500	60.00	21.00	1
8	La Forestière, parts sociales, 871214-CH0008712140	250.00	2 000.00	-	-	-	-	1
	TOTAL				892 500.00	29 445.00	10 306.00	9

Commune de Vuflens-la-Ville – comptes de bilan

Compte de fonctionnement

	COMPTES 2017 CHF	COMPTES 2018 CHF	COMPTES 2019 CHF	COMPTES 2020 CHF	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2022 CHF	COMPTES 2022 CHF
REVENUS (bruts)	6 437 161.42	8 475 869.87	7 924 260.82	7 691 753.11	8 788 193.21	7 121 600	7 257 407.45
CHARGES (brutes)	-6 175 170.27	-6 146 061.75	-7 962 295.36	-7 229 281.61	-7 317 441.23	-6 590 600	-6 401 882.90
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	261 991.15	2 329 808.12	-38 034.54	462 471.50	1 470 751.98	531 000	855 524.55
ATTRIBUTIONS AUX FONDS AFFECTES							
- Gestion des déchets	-3 314.16	-	-236.51	-5 966.85	-	-	-16 270.62
- Evacuation et traitement des eaux	-25 252.75	-568 391.60	-33 409.55	-	-14 174.09	-114 900	-
- Distribution de l'eau	-	-154 955.78	-	-	-37 173.45	0	-53 384.60
PRELEVEMENT DANS FONDS AFFECTES							
- Gestion des déchets	-	4 816.86	-	-	-	-	-
- Evacuation et traitement des eaux	-	-	-	202 516.65	-	66 600.0	111 351.10
- Distribution de l'eau	46 157.42	-	27 247.78	29 512.92	12 793.47	-	-
MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT	279 581.66	1 611 277.60	-44 432.82	688 535.22	1 432 197.91	482 700	897 220.43
AMORTISSEMENTS							
- Ordinaires	-469 795.00	-440 637.40	-378 840.00	-408 630.70	-426 903.00	-502 600	-396 805.15
- Extraordinaires	-100 000.00	-487 858.20	-402 205.30	-221 878.95	-197 597.00	0	-33 655.65
- Autres	-	-	-	-	-	-	-1.00
ATTRIBUTIONS AUX FONDS DE RESERVE							
- Affaires culturelles	-5 000.00	-5 000.00	-5 000.00	-5 000.00	-5 000.00	-5 000	-5 000.00
- Renovations futures courts tennis	-	-	-	-	-8 000.00	-	-4 000.00
- Débiteurs non solvables	-29 573.87	-106 647.08	-	-48 655.48	-973.53	-30 000	-11 616.33
- Rénovation routes	-	-	-	-	-500 000.00	-	-
- Egalisation du résultat	-175 000.00	-905 000.00	-	-	-200 000.00	-	-450 000.00
- Rénovation immeubles	-	-	-	-	-150 000.00	-	-
- Actions Romande Energie - remboursements	-20 000.00	-20 000.00	-20 000.00	-20 000.00	-20 000.00	-20 000	-20 000.00
- Fonds Bobst	-7 000.00	-7 000.00	-7 000.00	-7 000.00	-7 000.00	-7 000	-7 000.00
PRELEVEMENT DANS FONDS DE RESERVE							
- Fonds renouvellement et rénovation	-	-	103 859.45	-	50 000.00	-	36 616.33
- Débiteurs non solvables	2 473.87	42 647.08	57 000.00	48 655.48	47 973.53	30 000	-
- Egalisation du résultat	530 000.00	125 000.00	602 300.00	-	-	0	-
- Fonds Bobst	5 719.00	-	-	-	11 000.00	-	-
EXCEDENT DE REVENUS/CHARGES viré/prélevé à Capital	28 485.66	6 782.00	-94 318.67	26 025.57	25 697.91	-51 900.00	5 758.63

Commune de Vuflens-la-Ville – comptes de bilan – 91 ACTIF

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021		Comptes 2020	
		Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
91	ACTIF	13 128 407.81		12 892 980.24		12 821 804.11	
910	DISPONIBILITES	4 212 897.44		3 030 875.52		3 543 885.98	
9100	Caisse	2 145.35		3 043.90		3 906.45	
9100	Caisse	2 145.35		3 043.90		3 906.45	
9101	Compte de chèques postaux	192 474.98		386 046.12		46 286.29	
9101	Comptes de chèques postaux	192 474.98		386 046.12		46 286.29	
9102	Banques	4 018 277.11		2 641 785.50		3 493 693.24	
9102.01	c/c CEDC, N° 205.106.109.0	3 001 639.79		1 595 459.46		1 301 402.09	
9102.02	BCV R 5335.82.14 CHF	11 001.95		40 536.88		1 186 206.50	
9102.03	BCV Z 5393.14.57 (réserves affectées)	1 005 635.37		1 005 789.16		1 006 084.65	
911	DEBITEURS	1 217 932.57		1 295 874.77		1 234 281.24	
9111	Comptes courants débiteurs	323 195.60		463 934.05		291 677.21	
9111.00	Débiteurs (facturation automatique)	87 703.20		206 803.85		47 437.30	
9111.05	Impôt Anticipé à récupérer	10 725.75		10 321.50		10 370.50	
9111.09	c/c Asicope/Asivenoge	108 391.15		137 573.80		132 139.79	
9111.10	c/c Ajerco	116 375.50		109 234.90		101 729.62	
9112	Impôts à encaisser	893 641.22		831 385.77		941 067.93	
9112.01	ACI, c/c perception impôts personnes morales (PM)	67 004.98					
9112.02	ACI, c/c perception impôts personnes physiques & divers (PP)	578 513.83		625 012.25		715 564.41	
9112.03	ACI, c/c impôt anticipé des contribuables (IA)	179 139.18		170 317.80		156 958.11	
9112.04	ACI, c/c perception impôt source (IS)	35 634.51		36 055.72		39 424.81	
9112.10	Compte bouclément général impôts	33 348.72				29 120.60	
9119	Autres créances	1 095.75		554.95		1 536.10	
9119.451	TVA, gestion des déchets, décompte	1 095.75		554.95		1 148.45	
9119.811	TVA, service des eaux, décompte					387.65	
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANCIER	785 747.00		785 747.00		785 747.00	
9123	Terrains & Bâtiments	785 747.00		785 747.00		785 747.00	
9123.01	Plac.du P.F.Terrains	485 247.00		485 247.00		485 247.00	
9123.02	Plac.du P.F.Bâtiments (local A.J.E. 09.09.88 pour 300'000.-)	300 500.00		300 500.00		300 500.00	

Commune de Vuufflens-la-Ville – comptes de bilan – 91 ACTIF

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021		Comptes 2020	
		Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
913	ACTIFS TRANSITOIRES	366 052.05		1 467 795.55		893 164.49	
9139	Actifs transitoires	366 052.05		1 467 795.55		893 164.49	
9139.00	Revenus à encaisser	49 379.25		54 383.40		81 493.75	
9139.01	Impôts à encaisser	253 994.35		333 780.45		156 909.99	
9139.02	Dépenses payées d'avance	62 678.45		37 131.70		39 160.75	
9139.03	Revenus, estimation solde des péréquations		1 042 500.00		615 600.00		
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	6 545 769.75		6 312 677.40		6 364 715.40	
9141	Ouvrages de génie civil	2 141 993.55		1 798 552.80		1 475 669.45	
9141.01	Séparatif	42 113.75		112 113.75		182 113.75	
9141.13	Aménagements routiers, sécurité et entretien réseau routier	691 360.35		722 860.35		754 360.35	
9141.14	Epuration Marteley, Forge	79 762.30		83 762.30		87 762.30	
9141.16	Rempl.canalisations EC-EU Ch. Cigale	192 403.65		200 503.65		208 603.65	
9141.18	Rénovation piste 100m	70 215.00		80 246.00		90 277.00	
9141.19	Rempl.canal. EC entre Mainnasses et Grands-Champs	141 352.40		146 952.40		152 552.40	
9141.20	Rénovation skatepark et aménagement zone détente en Marteley	134 042 10		150 842 10			
9141.21	Rampe d'accès arrêt bus Bovon et réfection zone parking gde salle	250 134.55		258 581.25			
9141.22	Réfection chaussée Grand-Rue (entre R. Poste et Arzillier)	458 262.55		42 691.00			
9141.23	Réfection bitumineuse préau scolaire	82 346.90					
9143	Bâtiments & Constructions	2 893 585.60		3 041 857.05		3 342 940.60	
9143.01	Grande Salle				209 597.00		
9143.02	Abri PC	1.00		1.00		1.00	
9143.07	Eglise	1.00		1.00		1.00	
9143.13	Construction garderie Marteley	385 471.55		408 151.55		430 831.55	
9143.18	Bâtiment polyvalent	2 305 997.55		2 395 897.55		2 485 797.55	
9143.20	Participation à rénovation église catholique Bussigny	152 680.25		164 493.50		170 393.50	
9143.21	Rempl.engins jeux et mise en conformité place jeux préau scolaire	37 055.00		41 687.00		46 319.00	
9143.22	Création WC public, gde salle			31 625.45			
9143.23	Démolition des édifices à cheval sur parcelles 98/1150		3 953.30				
9143.24	Bâtiment polyvalent, aménagements compl.		8 425.95				

Commune de Vufflens-la-Ville – comptes de bilan – 91 ACTIF

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021		Comptes 2020	
		Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
9144	Installations Services Industriels	1 510 188.60		1 472 265.55		1 546 103.35	
9144.01	Réseau eau potable	1.00		1.00		1.00	
9144.06	Téléseau	1.00		1.00		1.00	
9144.07	Eclairage public	1.00		1.00		1.00	
9144.09	Remplacement conduite eau Bovon, Gr.-Champs, Mainnasses	183 233.20		197 163.20		211 093.20	
9144.13	Eau potable Marteley, Forge	32 768.30		34 398.30		36 028.30	
9144.14	Rempl.conduite eau potable Ch. Rie, Montagnon et env.	233 066.00		243 666.00		254 266.00	
9144.15	Rempl. Cond.eau pot. Cuvillard et Arzillier + bouclage Clos-Cuvillard	720 455.20		751 755.20		783 055.20	
9144.16	Rempl.cond.EP nord Rie et jonction Neuf s/Cigale + jeu vannes Fontaine	99 083.20		103 383.20		107 683.20	
9144.17	Rempl.350 compteurs nouvelle génération	49 429.25		59 429.25		69 429.25	
9144.18	Rempl.conduite EP rte Moulinet	79 273.20		82 173.20		84 545.20	
9144.19	Remplacement conduite EP Grand-Rue (entre R. Poste et Arzillier)	112 877.25		294.20			
9145	Forêts	1.00		1.00		1.00	
9145	Forêts	1.00		1.00		1.00	
9146	Mobilier, machines	1.00		1.00		1.00	
9146.01	Mobilier, machines, véhicules	1.00		1.00		1.00	
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	9.00		10.00		10.00	
9153	Titres & Papiers-valeur	9.00		10.00		10.00	
9153	Titres & Papiers valeur	9.00		10.00		10.00	

Commune de Vuflens-la-Ville – comptes de bilan – 92 PASSIF

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021		Comptes 2020	
		Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
92	PASSIF		13 128 407.81		12 892 980.24		12 821 804.11
920	ENGAGEMENTS COURANTS		888 732.65		337 702.48		538 399.32
9200	Créanciers		880 089.05		327 684.88		531 789.32
9200.01	Créanciers / Fonctionnement		880 089.05		230 718.45		272 126.95
9200.05	Impôts Pers.Moral.(admn.cant.)				93 138.29		259 662.37
9200.10	Compte bouclement général impôts				3 828.14		
9209	Autres engagements		8 643.60		10 017.60		6 610.00
9209.451	TVA, gestion des déchets, décompte						364.65
9209.461	TVA gestion de l'épuration, décompte		6 420.75		6 147.90		5 880.75
9209.811	TVA.service des eaux, décompte		2 222.85		3 869.70		364.60
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		7 646 500.00		7 900 500.00		8 244 500.00
9221	Emprunts par obligation simple		7 646 500.00		7 900 500.00		8 244 500.00
9221.021	BCV U5445.86.42 à 0.80% 2018-2028 (séparatif)		390 000.00		410 000.00		430 000.00
9221.031	BCV T5445.87.19 à 0.81% 2018-2028 (séparatif)		205 000.00		215 000.00		225 000.00
9221.051	BCV K5336.93.89 à 0.58% 2018-2023 (Salle sports)		255 000.00		260 000.00		265 000.00
9221.052	BCV ATF K5336.93.87 à 0.56% 2022-2027 (Salle sports)		473 000.00		476 000.00		479 000.00
9221.08	CIP 300584.1 à 1.1% 2015-2023 (Salle Sports)		175 000.00		185 000.00		195 000.00
9221.12	CIP 300792.1 à 1.85% 2015-2024 (Salle sports)		870 000.00		880 000.00		890 000.00
9221.13	CIP 300804.1 à 1% 2016-2026 (Garderie)		432 000.00		458 000.00		484 000.00
9221.16	CIP 300.801.1bis à 1.25% 2017-2027 (Rénov.gd.salle)		306 000.00		318 000.00		330 000.00
9221.17	CIP 301033.1 à 0.16% 2022-2023 (MC+Ch.Font.+carrig S.sp)		250 000.00		270 000.00		290 000.00
9221.18	CIP 301062.1 à 1.6% 2013-2022 (Routes)				515 000.00		525 000.00
9221.181	CEDC 30.499.167.455.1 à 1.96% 2022-2024 (routes)		495 000.00				
9221.191	BCV K 5441.19.44 à 0.77% 2018-2028 (Routes)		415 000.00		435 000.00		455 000.00
9221.21	CIP 301139.1bis à 1.7% 2013-2023 (Rempl.EP)		138 000.00		156 000.00		174 000.00
9221.221	CIP 301438.1 à 0.0% 2019-2025 (Rempl.EP)		287 500.00		302 500.00		317 500.00
9221.23	PostFinance PF 003409 à 1.55% 2014-2026 (Rempl.EP)		520 000.00		530 000.00		540 000.00
9221.24	PostFinance PF 004453 à 0.35% 2016-2021 (Gd salle)						400 000.00
9221.241	Retraite Populaires 102564.1 à 0% 2021-2024 (Gd salle)		300 000.00		300 000.00		
9221.25	PostFinance PF 004672 à 0.40% 2016-2026 (Rempl.EP)		295 000.00		310 000.00		325 000.00
9221.26	BCV K5439.57.64 à 0.8% 2018-2026 (bâtiment poly.)		920 000.00		940 000.00		960 000.00
9221.27	BCV K5443.26.94 à 1.11% 2018-2029 (bâtiment poly.)		920 000.00		940 000.00		960 000.00

Commune de Vuufflens-la-Ville – comptes de bilan – 92 PASSIF

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021		Comptes 2020	
		Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
923	Engagements propres fonds		112 793.50		12 793.50		17 239.45
9233	Fonds et fondations		112 793.50		12 793.50		17 239.45
9233.01	Fonds social communal		112 793.50		12 793.50		17 239.45
925	PASSIFS TRANSITOIRES		189 052.66		775 718.01		1 001 651.07
9259	Passifs transitoires		189 052.66		775 718.01		1 001 651.07
9259.00	Revenus encaissés d'avance		19 301.05		17 328.90		19 250.00
9259.01	Charges à payer		60 051.61		758 389.11		982 401.07
9259.02	Charges estimation solde des péréquations		109 700.00				
928	FONDS DE RESERVE		4 092 884.57		3 673 580.45		2 853 026.38
9280	Fonds de réserve recettes affectées		1 081 154.12		1 122 850.00		1 084 295.93
9280.03	FS gestion des déchets		36 648.07		20 377.45		6 203.36
9280.04	FS évacuation et traitement des eaux		853 260.01		964 611.11		927 437.66
9280.06	FS distribution de l'eau		191 246.04		137 861.44		150 654.91
9281	Fonds de renouvellement		257 690.25		248 690.25		285 690.25
9281.01	Fonds de renouvellement et de rénovation		50 000.00		50 000.00		100 000.00
9281.02	Fonds affaires culturelles		95 690.25		90 690.25		85 690.25
9281.03	Fonds rénovation courts Tennis		112 000.00		108 000.00		100 000.00
9282	Fonds de réserve		2 754 040.20		2 302 040.20		1 483 040.20
9282.04	Fonds réserve débiteurs non solvables		88 000.00		113 000.00		160 000.00
9282.07	Fonds réserve achat immeubles		100 000.00		100 000.00		100 000.00
9282.10	Fonds réserve rénovation routes		856 116.00		556 116.00		56 116.00
9282.11	Fonds d'égalisation du résultat		1 012 700.00		1 012 700.00		812 700.00
9282.13	Fonds réserve rénovation d'immeubles		496 543.20		346 543.20		196 543.20
9282.17	Fond réserve Romande Energie (amort indirect)		144 000.00		124 000.00		104 000.00
9282.18	Fonds Bobst		56 681.00		49 681.00		53 681.00
929	CAPITAL		198 444.43		192 685.80		166 987.89
9290	CAPITAL		198 444.43		192 685.80		166 987.89
9290.00	Capital		198 444.43		192 685.80		166 987.89
	Total		13 128 407.81		12 892 980.24		12 821 804.11
	Excédent						

L'évolution des financements spéciaux et du capital est présentée ci-dessous :

928 Liste des financements spéciaux et fonds de réserve

	Solde au 31.12.2017	Solde au 31.12.2018	Solde au 31.12.2019	Exercice 2020 Solde au 31.12.2020	Exercice 2021 Solde au 31.12.2021	Attribution	Exercice 2022 Prélèvement	Solde au 31.12.2022
Fonds de réserve recettes affectées								
9280.03 FS gestion des déchets	4 816.86	-	236.51	6 203.36	20 377.45	16 270.62	-	36 648.07
9280.04 FS évacuation et traitement des eaux	528 153.16	1 096 544.76	1 129 954.31	927 437.66	964 611.11	-	-111 351.10	853 260.01
9280.05 FS défense c/incendie	1.00	1.00	1.00	-	-	-	-	-
9280.06 FS distribution de l'eau	52 459.83	207 415.61	180 167.83	150 654.91	137 861.44	53 384.60	-	191 246.04
	585 430.85	1 303 961.37	1 310 359.65	1 084 295.93	1 122 850.00	69 655.22	-111 351.10	1 081 154.12
Fonds de renouvellement et rénovation								
9281.01 Fonds renouvellement et rénovation	100 000.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00	50 000.00	-	-	50 000.00
9281.02 Fonds affaires culturelles	70 690.25	75 690.25	80 690.25	85 690.25	90 690.25	5 000.00	-	95 690.25
9281.03 Fonds rénovation courts Tennis	100 000.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00	108 000.00	4 000.00	-	112 000.00
	270 690.25	275 690.25	280 690.25	285 690.25	248 690.25	9 000.00	-	257 690.25
Fonds de réserve								
9282.02 Amortissement jardin d'enfants (1997)	100 000.00	100 000.00	100 000.00	-	-	-	-	-
9282.03 Engagement conditionnel (Tennis-Club)	200 000.00	-	-	-	-	-	-	-
9282.04 Débiteurs non solvables	153 000.00	217 000.00	160 000.00	160 000.00	113 000.00	11 616.33	-36 616.33	88 000.00
9282.07 Achat immeubles	100 000.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00	-	-	100 000.00
9282.10 Rénovation routes	41 116.00	41 116.00	41 116.00	56 116.00	556 116.00	300 000.00	-	856 116.00
9282.11 Egalisation du résultat	635 000.00	1 415 000.00	812 700.00	812 700.00	1 012 700.00	-	-	1 012 700.00
9282.13 Rénovation immeubles	200 402.65	200 402.65	96 543.20	196 543.20	346 543.20	150 000.00	-	496 543.20
9282.15 Participation financ.Route ZI 1970-2000	15 000.00	15 000.00	15 000.00	-	-	-	-	-
9282.17 Vente actions Romande Energie	44 000.00	64 000.00	84 000.00	104 000.00	124 000.00	20 000.00	-	144 000.00
9282.18 Fonds Bobst	32 681.00	39 681.00	46 681.00	53 681.00	49 681.00	7 000.00	-	56 681.00
	1 521 199.65	2 192 199.65	1 456 040.20	1 483 040.20	2 302 040.20	488 616.33	-36 616.33	2 754 040.20
TOTAUX	2 377 320.75	3 771 851.27	3 047 090.10	2 853 026.38	3 673 580.45	567 271.55	-147 967.43	4 092 884.57
							419 304.12	

929 Capital

9290.00 Capital	235 280.99	140 962.32	166 987.89	192 685.80	5 758.63	198 444.43

Commune de Vuflens-la-Ville – comptes de bilan

Endettement

L'endettement net au 31 décembre 2022 est de CHF 3'433'602.56 contre CHF 4'896'624.48 au 1er janvier 2022, soit une diminution de CHF 1'436'021.92. Le budget 2022 prévoyait à cet effet pour fin 2022 un endettement de 6.5 millions. La diminution de l'endettement entre le début et la fin 2022 se justifie ainsi:

Mouvement des disponibilités	-1 182 021.92
Nouveaux/remboursements emprunts	-10 000.00
Amortissements fixes sur emprunts	-244 000.00
Amortissements supplémentaires	-
Diminution de l'endettement	-1 436 021.92

Quotité de la dette brute

Libellés	2020	2021	2022
Dettes brutes	8 261 739	7 913 294	7 759 294
Revenus de fonctionnement épurés	7 691 753	8 788 193	7 257 407
Quotité de la dette brute, en aucun cas supérieur à 250%	107.4%	90.0%	106.9%

Plafonds d'endettement/de cautionnement

Libellés	2020	2021	2022
Marge d'autofinancement	462 472	1 470 752	855 525
Dépenses d'investissement	384 882	579 034	678 853
Recettes d'investissement	19 300	6 572	15 300
Insuffisance / Excédent de financement propre	-96 890	-898 290	-191 971
Dettes à court, moyen et long termes	9 801 790	9 026 714	8 837 079
Lignes de crédit non utilisées	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Plafond d'endettement brut admissible (niveau 1) CHF	10 801 790	10 026 714	9 837 079

	selon dettes effectives au 31.12.2022		Quote-part
			Vufflens-la-Ville
	Dettes effective	CHF	%
Plafond d'endettement brut admissible (niveau 1) CHF	16 000 000	16 000 000	9 837 079
Plafond de risques pour cautionnements, 50% CHF	8 000 000	8 000 000	4 918 539
Intercommunal au 31.12.2022			
ASiCoPe	2 672 325	193 779	7.3%
ASiVenoge	2 476 685	345 114	13.9%
EIEVMV	2 000 000	719 243	36.0%
AIEV	1 000 000	185 765	18.6%
ASPIC	8 720 000	974 161	11.2%
Total CHF	16 869 010	2 418 061	14.3%

Préavis législature 2021 -2026 – délégations générales de compétences

Récapitulatif utilisation des différentes compétences

a) Art. 17, chiffre 5

L'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, dans une limite fixée à CHF 25'000.- par cas, charges éventuelles comprises

2021 vente	2 actions	Valorsa (adaptation capital)	1 600.00
2022 vente	150 actions	Bobst	11 700.00

c) Art. 17, chiffre 8

Autorisation générale de plaider

2021 -

2022 Inspection locale de la CDAP sur un dossier police des constructions

Commune de Vuufflens-la-Ville – comptes de bilan
Récapitulatif des investissements en cours

N° opt. Bilan	Objet / Année(s) réalisation	N° Préalvis	Date	Crédit préavis CHF	Dép.inv.brut. CHF	Particip./rbt. CHF	Dép.inv.net. CHF	nb. année	Début/Fin amort	amort.extra. CHF	2021		2022	
											CHF	CHF	Amort.budg. CHF	Amort.extra CHF
9141.01	Séparatif		1990-1995	4 470 000	3 193 543.75	-850 956.70	2 342 587.05	30	1996-2025	-410 473.30	-70 000	112 113.75	-70 000	42 113.75
9141.13	Aménagement réseau routier Marteley, Forge	2012/4	14.05.2012	1 185 000	959 860.35	-16 500.00	943 360.35	30	2017-2046	-63 000.00	-31 500	722 860.35	-31 500	691 360.35
9141.14	Epurateur Marteley, Forge	id			119 762.30	-	119 762.30	30	2013-2042	-	-4 000	83 762.30	-4 000	79 762.30
9144.13	Eau potable Marteley, Forge	id			52 165.30	-3 097.00	49 068.30	30	2013-2042	-	-1 630	34 398.30	-1 630	32 768.30
9141.18	Rénovation piste 100m en tartan	2019/9	16.10.2019	105 000	100 308.00	-	100 308.00	10	2020-2029	-	-10 031	80 246.00	-10 031	70 215.00
9141.19	Rempl.canal .EC entre Mainnasses et Grands-Champs	2019/2	12.06.2019	180 000	163 752.40	-	163 752.40	30	2019-2048	-	-5 600	146 952.40	-5 600	141 952.40
9141.20	Zone détente en Marteley, skate parc	2020/10	16.12.2020	230 000	228 642.10	-	228 642.10	10	2021-2030	-61 000.00	-16 800	150 842.10	-16 800	134 042.10
9141.21	Rampes accès bus, parking grande salle	2021/2	24.03.2021	332 800	268 134.55	-	268 134.55	30	2021-2050	-	-9 000	258 581.25	-9 000	250 134.55
9141.22	Réfection chaussée Grand-Rue (entre R. Poste et Arzillier)	2021/1	24.03.2021	647 800	458 262.55	-	458 262.55	30	2024-2053	-	0	42 691.00	-	458 262.55
9141.23	Réfection bitumineuse préau scolaire	2022/1	07.02.2022	130 000	91 496.90	-	91 496.90	10	2022-2031	-	-9 150	-	-9 150	82 346.90
9141.24	réfection bitumineuse allée cimetière	2022/1	07.02.2022	46 000	29 752.15	-	29 752.15	1	2022	-	-29 752.15	-	-29 752.15	-
9143.13	Construction garderie Marteley	2009/1	28.01.2009	900 000	883 528.25	-202 186.70	681 341.55	30	2010-2039	-	-22 680	408 151.55	-22 680	385 471.55
9143.18	Bâtiment Polyvalent	2017/7	15.05.2017	3 000 000	3 513 117.10	-847 519.55	2 665 597.55	30	2019-2048	-	-89 900	2 395 897.55	-89 900	2 305 997.55
9143.2	Participation à rénovation église catholique Bussigny	2019/5	12.06.2019	191 600	170 380.25	-	170 380.25	30	2020-2049	-	-5 900	164 493.50	-5 900	152 680.25
9143.21	Rempl.engins jeux et mise en conformité place jeux préau s	2020/5	01.07.2020	77 200	69 478.70	-12 200.00	57 278.70	10	2020 = 1/3 2021-2030	-	-4 632	41 687.00	-4 632	37 055.00
9143.22	Création WC public, gde salle	2021/2		35 800	35 955.65	-	35 955.65	30	2021-2050	-	-1 100	31 625.45	-1 200	-33 655.65
9143.23	Démolition des édicules à cheval sur parcelles 98/1150	2021/4	09.06.2021	30 000	3 953.30	-	3 953.30	1	2023	-	0	-	-	3 953.30
9143.24	Aménagements suppl.bâtiment polyvalent	2022/2	15.06.2022	70 000	8 425.95	-	8 425.95	10	2023	-	0	-	-	8 425.95
9144.09	Rempl.conduite eau potable Bovon, Gr-Champs, Mainnasse	2008/3 partiel	19.05.2008	700 000	680 467.50	-125 684.30	554 783.20	30	2009-2038	-178 000.00	-13 930	197 163.20	-13 930	183 233.20
9144.14	Rempl.conduite eau potable Ch. Rie, Montagnon et env.	2013/3	13.05.2013	520 000	464 976.45	-57 931.00	407 045.45	30	2015-2044	-89 179.45	-10 600	243 666.00	-10 600	233 066.00
9144.15	Rempl.conduite eau potable Cuvillard + Arzillier	2014/1	10.03.2014	1 177 000	1 039 878.20	-100 323.00	939 555.20	30	2016-2045	-	-31 300	751 755.20	-31 300	720 455.20
9144.16	Rempl.cond.EP ch.Rie, jonction ch. Neuf s/ch.Cigale et pose jeu vannes raccs/ch. Fontaine	2016/8	17.05.2016	494 000	138 656.20	-13 773.00	124 883.20	30	2017-2046	-	-4 300	103 383.20	-4 300	99 083.20
9141.16	et rempl.canal.EC/EU ch.Cigale				241 003.65	-	241 003.65	30	2017-2046	-	-8 100	200 503.65	-8 100	192 403.65
9144.17	Rempl.350 compteurs	2018/2	05.02.2018	145 000	99 429.25	-	99 429.25	10	2018-2027	-	-10 000	59 429.25	-10 000	49 429.25
9144.18	Rempl.conduite EP rie Moulinet	2020/4	01.07.2020	131 100	92 545.20	-4 572.00	87 973.20	30	2020-2049	-	-2 900	82 173.20	-2 900	79 273.20
9144.19	Rempl.cond.EP Grand-Rue (entre R. Poste et Arzillier)	2021/1	24.03.2021	188 300	132 077.25	-15 300.00	116 777.25	30	2022-2051	-	0	294.20	-3 900	112 877.25
	Soldes divers											7.00		7.00
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF			21 956 001	20 222 686.45	-2 798 660.25	17 423 826.20			-4 413 913.50	-42 6 903.00	6 312 677.40	-396 805.15	6 545 769.75